UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Faculté d'administration

Annuaire 1988-1989

(L'annuaire de la Faculté d'administration constitue le cahier 1 de l'Annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 1 – 1.)

Table des matières

Direction de la Faculté	1
Corps professoral	2
Baccalauréat en administration des affaires	3
Maîtrise en administration	6
Maîtrise en administration des affaires	7
Maîtrise en fiscalité	8
Diplôme d'administration	9
Certificat d'administration des affaires	9
Certificat de comptabilité de gestion	10
Certificat de comptabilité financière	10
Certificat de comptabilité professionnelle	10
Certificat de gestion des ressources humaines	11
Certificat de gestion du marketing	11
Description des activités pédagogiques	12
Programmation des activités pédagogiques (1988-1989)	31

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1er mai 1988. L'université se réserve le droit d'apporter des modifications à ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté d'administration

Direction de la Faculté

CONSEIL

Doyen
Paul PRÉVOST

Vice-doyen à l'enseignement et à l'administration
Jean COMTOIS

Vice-doyen à la recherche
Alain D'ASTOUS

Secrétaire
André PETIT

Conseillers
Doyen
Vice-doyen à l'enseignement et à l'administration
Vice-doyen à la recherche
Secrétaire
Cinq professeurs élus par l'assemblée des professeurs
Un étudiant délégué par les associations des étudiants des programmes de 2e cycle
Deux étudiants délégués par l'Association des étudiants du programme de 1er cycle
Un étudiant des programmes de *certificats*
Un ancien, délégué par l'Association des diplômés en administration de l'Université de Sherbrooke (A.D.A.U.S.)
Un membre de l'extérieur délégué par F.R.A.U.S.
Un membre de l'extérieur choisi par le Conseil

DIRECTEURS DES PROGRAMMES

Études de 1er cycle : Guy MALTAIS

Maîtrise en administration : Étienne BASTIN

Maîtrise en administration des affaires : Pierre REID

Maîtrise en fiscalité : Roch GODBOUT

DIRECTEURS DES DÉPARTEMENTS

Sciences comptables : Robert MORIN

Finance : Fernand GUÉRIN

Management : André F. ROY

Marketing : Gilles VALENCE

Systèmes d'information et méthodes quantitatives de gestion : Michel BERTHIAUME

FONDATION DE RECHERCHE EN ADMINISTRATION

Gouverneurs
Claude ADAM, vice-président et directeur général, Transport Rogers Inc.
Marcel ADAMS, président, Carrefour de l'Estrie Inc.
Jacques ALARY, vice-président exécutif, Association du camionnage du Québec Inc.
Nil ALLAIRE, associé-directeur, Bélanger Hébert
Roland ALLARD, gérant et contrôleur, Michel Transport Inc.
Jean AUGER, associé, Charette, Fortier, Hawey & Associés
Denis BACHAND, président, Nouvel Hôtel Seval Inc.
Claude BEGIN, directeur de la consultation, Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie
Roger BÉLANGER, président, Buanderie Magog Inc.
David BELHUMEUR, c.a.
Robert BENOIT, Dominion Securities
Paul BERTHIAUME, président, Division BST, Le Groupe CGI Inc.
D. Curtis BISHOP
Aimé BOILEAU, président, Aimé Boileau Inc.
Claude BOULAY, président, Groupe Everest Inc.
Lynn CHARPENTIER, présidente et directrice *générale*, Centre de langues internationales Charpentier Inc.
Michel CLOUTIER, professeur, Université d'Ottawa
Michel COGGER, sénateur
Pierre COMTOIS, Bélanger Hébert, comptables agréés
Alain COUSINEAU, associé, président-directeur général Secor Inc.
Jean-Charles DAIGNEAULT, premier vice-président et directeur général, Banque nationale de Paris (Canada)
Guy DESMARAIS, président, Geoffrion Leclerc
Gérald DÉSOURDY, président, Les Constructions Désourdy Inc.
Raymond DÉSOURDY, Les Constructions Désourdy Inc.
Maurice FILLION, président, Les Entreprises Rimac Inc.
Pierre A. FRÉCHETTE, président de F.R.A.U.S.
Jean-Pierre GARANT, prof. dept. finance, Faculté d'administration
Hélène GAUTHIER-ROY, adjointe au président-directeur général, Hydro-Québec
Jacques GILBERT, c.a. Raymond, Chabot, Martin, Paré et Cie
François GODBOUT, président, directeur général, Industries Godbout Inc.
Paul GOULET, vice-président, région du Québec, Roynat Inc.
Gaston GRENIER, président, Dorilas Grenier Ltée
Yves HUDON, retraité
Guy LAFLAMME, président, Les Industries de la Rive sud Ltée
Marcel LAFRENIÈRE, direction générale de l'O.P.C.E.
Guy R. LANDRY, associé sénior, Monty, Coulombe et Associés
Marcel LAUZON, président, Marcel Lauzon Inc.
Gérard LEMIEUX, président, Les Entreprises E.T.M.W. Ltée
André L'ESPÉRANCE, président, directeur général, Industries Dettson Inc.
Jean-Claude LÉVESQUE, directeur général, Association du transport écolier du Québec
George MACLAREN, président, Communications des Cantons Inc.
Pierre MATHIEU, vice-président à l'administration, Fiducie, Prêt et Revenu
Paul MATHURIN, vice-président, McNeil Mantha Inc.
Maurice MYRAND, vice-président exécutif et chef des opérations, Trust général du Canada
Edouard PRÉVOST, président et directeur général, Brasserie O'Keefe Limitée
Léo PROVENCHER, vice-président, recherche et développement, compagnie Informatrix 2000 Ltée
Claude PROVOST, président, Les Transports Provost Inc.
René RHÉAULT, président, Les Bois Laurentien Inc.
Ghislain RICHER, Richer, St-Cyr, Nadeau, avocats
Camille RINGUET, courtier en Immobilier, Century 21, Direct courtier Inc.
Alphonse RIVERIN, recteur, Université du Québec à Chicoutimi
Pierre ROBITAILLE, président, Poissant, Richard, Thorne, Ernst & Whinney
Claude ROY, président, Familion Inc.
Guy SAVARD, directeur général, Estrie, Samson, Bélair
Claude SAVARY, vice-président régional, Le Groupe Mallette
George SAVOY, président, Les Entreprises Dominion Blueline Inc.
Edward SCHACHTER, homme d'affaires
Gaston TARDIF, associé principal, Roy, Tardif, Desrochers, Dumont & Associés
Raymond VACHON, consultant
René VERRIER, associé-directeur, Verrier, Richard, Hébert & Associés
Dennis WOOD, président, Placement Dennis Wood Inc.

Corps professoral

DÉPARTEMENT DE FINANCE

Professeurs titulaires

BEN-AMOR Amanallah, B.Sc. (Business Administration), M.B.A. (Washington), Ph.D. (New York)
GARANT Jean-Pierre, B.A., B.Sc.Com., M.Sc.Compt., M.Sc.Com. (Laval), Ph.D. (Illinois)
GARNIER Gérard, B.Sc.Exp. (Cannes), Dipl. H.E.C. (Paris), M.B.A. (Western) D.Sc.P. (Genève)
GUÉRIN Fernand, B.A., B.Sc.A. (Montréal), M.Sc. (San.Eng.) (M.I.T.), M.B.A. (Columbia)
PRÉZEAU Carl, LL.L. (Haïti), M.Sc. (Business Administration) (Columbia), M.B.A. (New York), D. 3e cycle (Aix-Marseille)

Professeurs agrégés

GOUSLISTY André, LL.L. D.E.S. (droit privé), D.E.S. (économie politique), LL.D. (Lyon-Beyrouth)
PAGE Jean-Paul, B.A. (Québec), M.Com., B.Adm., M.A. (finance) (Sherbrooke)
PRÉFONTAINE Jacques, B.Adm., M.Sc.Com., M.A. (finance) (Sherbrooke), Ph.D. (Business Administration) (Western Ontario)

Professeur adjoint

LALANCETTE Simon, B.Sc. (Économique) (Montréal), M.Sc. (Finance) (Sherbrooke)

Chargés de cours (1987-1988)

BÉDARD, Gérald
BEQUET, Sylvie
BRODT, Abraham
CHAREST, Guy
DESAULNIERS, Michel
GAGNON, Benoit
LAVALLÉE, Mario
LAVERDIÈRE, Yves
LÉVESQUE, Marcel
MANSOUR, Trahar
MARCOTTE, Léo
MARSAN, André
MERCIER, Daniel
PAQUETTE, Jean-Luc
TOUSIGNANT, Robert
YERGEAU, Gabriel

DÉPARTEMENT DE MANAGEMENT

Professeurs titulaires

BERGERON Jean-Louis, B.A. (Sherbrooke), M.A. (relations industrielles) (Montréal), Ph.D. (Gestion du personnel) (Cornell)
LAFLAMME Marcel, M.Com., M.Compt., M.B.A. (Sherbrooke), D.Sc.S. (Laval)
LEONARD Henry, M.B.A. (Sherbrooke), I.T.P. (Harvard)
PETIT André, B.A., B.Sc.Soc., (relations industrielles) (Laval), M.Sc.Soc. (relations industrielles) (Laval), Ph.D. (Cornell)
PRÉVOST, Paul, M.A. (économique) (Sherbrooke), M.A. (Management Systems) (Lancaster, G.B.), Ph.D. (Lancaster, G.B.)
ROBIDOUX Jean, B.A. (économique) (Bishop), M.B.A. (Western)
ROY André F., B.Sc.A. (génie physique)(Laval), M.B.A. (Sherbrooke)
TURCOTTE Pierre, B.Com., M.Com., M.Sc.Compt., (Laval), M.Sc. (Business Administration) (California), D. 3e cycle (Paris)

Professeur agrégé

COUPAL Michel, M.A. (relations industrielles), Ph.D. (en éducation, andragogie) (Montréal)

Professeur adjoint

ROY Mario, B.A.A. (Sherbrooke) M.ps. (Psychologie des Relations Humaines) (Sherbrooke)

Chargés de cours (1987-1988)

ALAIN, Marcel
ALLAIRE, Mireille
BERTRAND, Guy
BHERER, Harold
BILODEAU, Gilles
BOLDUC, Paul
CAOUETTE, Réal
CHARLAND, Robert
CHEVRIER, Robert
CLERMONT, André
COULOMBE, Gilles
DAIGLE, Daniel
DÉPATIE, Serge
DION, Paul
DION, Robert
DUFOUR, Dianne
GIBEAU, Marie
HÉROUX, Alain
LAJOIE, Luc
LEROUX, Jacques
LEVASSEUR, Marc
MARTEL, Jean
MEUNIER, Pierre-M.
PARÉ, Denis
PELLETIER, Irénée
PERRON, François
RANCOURT-MORIN, Francine
ROBITAILLE, Robert
ROCHON, Diane
RODRIGUE, Sylvain
ROUSSEAU, Jean-Pierre
ROY, Marco
SAMOISETTE, Luce
ST-CYR, Manon

DÉPARTEMENT DE MARKETING

Professeurs titulaires

BOIVIN Yvan, M.Comm. (Sherbrooke), M.B.A. (Chicago)
SALLENAVE Jean-Paul, L.ès.L., D.E.S. (Paris), M.B.A. (Stanford). D. 3e cycle (Aix-Marseille)

Professeurs agrégés

ARA Guy, E.S.C., L.ès.L., I.N.M. (Toulouse)
D'ASTOUS, Alain, B.SP.Adm. (marketing) (Rimouski), M.Sc. (marketing) (Sherbrooke), Ph.D. (Florida)
VALENCE, Gilles, M.B.A. (Sherbrooke), D. 3e cycle (Grenoble), Ph.D. (Montréal)
VIRTHE Gérard, Ing.Agr. (I.N.A. Paris), M.Sc. (Cornell)

Professeur adjoint

CHENIER, Andrée-Anne, B.A.A., M.Sc. (Marketing) (Sherbrooke)

Chargés de cours (1987-1988)

BEAUREGARD, Normand
BÉLISLE, Serge
BIRON, Josée
BOUCHARD, Robert
CLOUTIER, Michel
COMTOIS, Marie
DION, Danielle
DORAIS, Richard
EL ADRAOUI, Mostafa
FILION, Luc
LAROCHE, Hans
LAROCHE, Sylvain
MICHAUD, Michel
NEAULT, Louis-André
PALDA, Kristian
RICARD, Line
VÉRONNEAU, Raymond L.

DÉPARTEMENT DE SYSTÈMES D'INFORMATION ET MÉTHODES QUANTITATIVES DE GESTION

Professeurs titulaires

BASTIN Etienne, Lic.Sc.Pol.Soc. (Louvain) (congé sabbatique)
BEAUDOIN Paul-Henri, B.A., B.Sc.A. (Laval), M.B.A. (Western), D.B.A. (Indiana)
MALTAIS Guy, B.A., M.B.A. (Ottawa)
THEORET André, B.Sc. (chimie) (Loyola), M.B.A. (Harvard)

Professeurs agrégés

INGHAM John, L.Sc.Éco.Appl.(Louvain), D.Sc. ; Eco. Appl.(Louvain)
LAVALLÉE, Jacques, B.A.A. (Sherbrooke), M.B.A. (Laval)
REID Pierre, B.Sc. (Laval), D.E.A., D. 3e cycle (Paris)

Professeurs adjoints

BEAUDOIN, Gregg, M.B.A. (Sherbrooke)
BERTHIAUME, Michel, B.Sc.A. (génie civil), M.B.A. (Sherbrooke)
BUTEAU, Martin, B.A.A. (Sherbrooke), M.B.A. (Laval)
POSADA, Elizabeth, Lic. (mathématiques) (de Los Anbes), M.Sc. (génie industriel) (de Los Anbes), M.Sc. (S.I.G.) (Sherbrooke)

Chargés de cours (1987-1988)

BEAUVILLIER, Denis
BILODEAU, Doris
DORMAN, Hélène
DUBOIS, Jean-Charles
FAUTEUX, Richard
LARONE, Georges
MIGNEAULT, François
PELLETIER, Luc
PICHETTE, Yves
PRÉFONTAINE, Lise
TURCOTTE, Michel

DÉPARTEMENT DES SCIENCES COMPTABLES

Professeurs titulaires

BEAUCHESNE, Alain, L.Sc.Adm., L.Sc.Compt. (Laval), C.A.
COMTOIS Jean, M.Com. (administration) M.Com. (comptabilité) (Sherbrooke), C.A.
GODBOUT Roch, M.Com. (Comptabilité), M.Sc.Compt. (Sherbrooke), C.A.
JOLIN Marc, B.A. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke), M.Fisc. (Sherbrooke)
LEMIEUX Pierre A., B.Com., M.Com., M.B.A. (Sherbrooke), C.A.
MÉNARD Pierre, B.Com., M.Com., M.Sc.Compt. (Sherbrooke), C.A.
MORIN Rodolphe, B.Com., M.com. (comptabilité), M.Sc.Compt. (Sherbrooke), C.A., R.I.A., F.S.C.M.C.
NOEL Roger, M.Com. (Sherbrooke), C.A.

Professeur agrégé

BLAIS Daniel, B.Com. (Acadia), Dipl.Compt.Gen., LL.L. (Sherbrooke), C.A.

Professeurs adjoints

GOULET, Bernard, B.A. (Mtl), B.A.A. (H.E.C.), M.Fisc. (Sherbrooke)
MORIN Robert J., B.Sp.Adm. (sciences comptables) (UQTR), M.Fisc. (Sherbrooke), C.A.
ROBERT, Anne-Marie, B.A.A. (Sherbrooke) C.A.

Chargées d'enseignement

BEAULIEU, Suzanne, B.A.A. (Sherbrooke), C.A., C.M.A.
ROY, Chantale, B.A.A. (Sherbrooke), C.A.

Chargés de cours (1987-1988)

ALLAIRE, Mireille
BENOÎT, Sylvie
BLONDIN, Gilles
BOUCHARD, Jean
BOUTIN, Jean-Guy
CHARPENTIER, André G.
COTÉ, Mario
DUTIL, Serge
GAGNON, Yves
GRÉGOIRE, Michel
HÉBERT, Pierre
LAURENT, Sylvain
LAVERDIÈRE, Yves
LECLERC, Julie-Anne
LÉGER, Luc
LÉTOURNEAU, Réal
LÉVESQUE, Richard
LUSSIER, Bertrand
NAAMAN, Rémi
PANKERT, John
RICHARD, Maurice
ST-CYR, Manon
ST-PIERRE, Armand
SIMARD, Mario
SIMARD, Raymond Mathieu
TESSIER, Gérald
TOUZIN, Chantal

Autres chargés de cours (1987-1988)

Maîtrise en fiscalité

BÉDARD, Gaston
BÉLANGER, Lucie
BERNATCHEZ, François
BOUDREAU, Daniel
BROUILLETTE, Jacques
CHOPIN, Frank
DIONNE, André
DORION, Robert
FINN, Sean
FORTIN, Joseph
FORTUGNO, Paul
GAGNÉ, Gilles
GAGNON, Guy
GAUTHIER, Jean
GIBSON, Thomas-H.
GUÉRIN, Normand
LARIN, Gilles N.
LEFEBVRE, Wilfrid
LEGAULT, André
LEGENDRE, Michel
LESSARD, Pierre
LÉTOURNEAU, Réal
MARTEL, Luc
PÉPIN, René
POIRIER, André
RAIZENNE, Robert
RIVARD, Robert
ROY, Roger
ROY, Yvon
ST-AMOUR, Jacques
TREMBLAY, André
TURCOT, Michel

Transport

GEOFFROY, Pierre

Baccalauréat en administration des affaires

GRADE : Bachelier en administration des affaires, B.A.A.

Le baccalauréat en administration des affaires comporte des concentrations et l'étudiant doit obligatoirement choisir l'une des six suivantes : comptabilité, finance, gestion de l'information et des systèmes, gestion des ressources humaines, management, marketing.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- d'acquérir une formation générale en gestion reposant sur l'apprentissage de concepts, de principes et de méthodes de gestion des organisations ;
- de développer des aptitudes et des habiletés pour l'organisation du travail et la prise de décision ;

- de développer son esprit de leadership et d'entrepreneurship ;
- d'acquérir une formation spécialisée dans le cadre d'une concentration du programme ;
- de devenir progressivement maître de son apprentissage afin de pouvoir assumer son développement et son perfectionnement personnel et de développer ainsi une capacité de mobilité dans les différentes fonctions d'une organisation.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1er cycle de l'Université (cf. Règlement des études)

Condition particulière

Bloc d'exigences 10.12 soit : Mathématiques 103, 105 et 203

RÉGIMES DES ÉTUDES

Régime coopératif à temps complet et régime régulier à temps partiel

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

	1re année			2e année			3e année			
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
GR A	S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4	T-3	S-5	S-6	
GR B	S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6	
GR C		S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Quelle que soit la concentration choisie, l'étudiant doit s'inscrire aux activités pédagogiques obligatoires du tronc commun suivant :

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (42 crédits)

		CR
ADM 111	Principes d'administration	3
ADM 661	Direction générale	3
CTB 111	Introduction à la comptabilité	3
CTB 221	Comptabilité financière	3
FEC 121	Fondements économiques I	3
FEC 222	Éléments de gestion financière	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3
GIS 112	Éléments d'informatique	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR 221	Marketing	3
MQG 222	Statistique appliquée à la gestion	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG 342	Gestion des opérations	3

ACTIVITÉS DE CONCENTRATION

COMPTABILITÉ

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun.
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

		CR
CTB 332	Comptabilité III	3
CTB 333	Prix de revient	3
CTB 334	Droit corporatif	3
CTB 341	Introduction à la fiscalité	3
CTB 354	Système d'information comptable	3
CTB 442	Comptabilité IV	3
CTB 443	Comptabilité analytique de gestion	3
CTB 451	Impôt II	3
CTB 452	Comptabilité V	3
CTB 453	Vérification I	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Une activité parmi les suivantes :

		CR
CTB 562	Pratique de l'expertise comptable (1)	3
CTB 565	Pratique de la comptabilité de management (2)	3

Deux activités parmi les suivantes :

		CR
CTB 462	Comptabilité VI (1)	3
CTB 561	Impôt III (1)	3
CTB 563	Vérification II (3)	3
CTB 564	Théorie comptable (1)	3
CTB 666	Vérification III (1)	3
FEC 444	Gestion financière approfondie (2)	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

FINANCE

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun.
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration.
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)

		CR
CTB 332	Comptabilité III	3
CTB 333	Prix de revient	3
CTB 334	Droit corporatif	3
CTB 341	Introduction à la fiscalité	3
FEC 131	Fondements économiques II	3
FEC 442	Valeurs mobilières	3
FEC 444	Gestion financière approfondie	3
FEC 451	Gestion du fonds de roulement	3
GIS 343	Systèmes d'information dans les organisations	3

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

		CR
FEC 441	Micro-économie appliquée	3
FEC 443	Séminaire : Pratique financière – P.M.E.	3
FEC 454	Commerce international	3
FEC 455	Fusions et acquisitions	3
FEC 463	Finance internationale	3
FEC 557	Gestion des institutions financières I	3
FEC 561	Aspects légaux du financement	3
FEC 564	Gestion de portefeuille	3
FEC 565	Séminaire de synthèse en finance	3
FEC 566	Gestion des institutions financières II	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

GESTION DE L'INFORMATION ET DES SYSTÈMES

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun.

---

(1) Activités pédagogiques exigées de l'étudiant qui compte se présenter aux examens de l'Ordre des comptables agréés du Québec (C.A.) ainsi qu'à ceux de l'Association des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.).
(2) Activités pédagogiques exigées de l'étudiant qui compte se présenter aux examens de la Corporation professionnelle des comptables en management du Québec (C.M.A.).
(3) Activités pédagogiques exigées de l'étudiant qui compte se présenter aux examens des corporations professionnelles en comptabilité (C.A., C.G.A., C.M.A.).

- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration.
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

		CR
CTB 332	Comptabilité III	3
CTB 334	Droit corporatif	3
GIS 232	Programmation et conception	3
GIS 342	Informatique appliquée à l'administration	3
GIS 343	Systèmes d'information dans les organisations	3
GIS 344	Gestion des systèmes d'information	3
GIS 452	Systèmes d'aide à la décision	3
GIS 453	Conception des systèmes d'information	3
GIS 454	Implantation des systèmes d'information	3
GIS 561	Méthodes et procédés	3
GIS 562	Séminaire en systèmes	3

Activités pédagogiques à option (6 crédits)

Une activité choisie dans chacun des deux blocs suivants :

		CR
CTB 301	Éléments de fiscalité	3
CTB 341	Introduction à la fiscalité (3)	3
CTB 331	Comptabilité de gestion	3
CTB 333	Prix de revient (3)	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (39 crédits)

		CR
ADM 331	Aspects légaux des affaires	3
ADM 551	Contexte socio-économique	3
CTB 301	Éléments de fiscalité	3
CTB 331	Comptabilité de gestion	3
GIS 343	Systèmes d'information dans les organisations	3
GRH 332	Planification et sélection	3
GRH 342	Évaluation et formation	3
GRH 343	Administration des lois en GRH	3
GRH 351	Conventions collectives	3
GRH 353	Systèmes d'information en GRH	3
GRH 453	Rémunération et avantages sociaux	3
GRH 462	Négociations collectives	3
GRH 463	Programme d'intervention en GRH	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

MANAGEMENT

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

		CR
ADM 551	Contexte socio-économique	3
ADM 552	Création et administration d'une PME	3
ADM 563	Diagnostic et intervention dans l'entreprise	3
CTB 332	Comptabilité III	3
CTB 333	Prix de revient	3
CTB 334	Droit corporatif	3
CTB 443	Comptabilité analytique de gestion	3
FEC 451	Gestion du fonds de roulement	3
GIS 235	Éléments de technologie informatique	3
GIS 343	Systèmes d'information dans les organisations	3

(3) Activités pédagogiques exigées de l'étudiant qui compte se présenter aux examens des corporations professionnelles en comptabilité (C.A., C.G.A., C.M.A.).

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Une activité parmi les suivantes :

		CR
CTB 301	Éléments de fiscalité	3
CTB 341	Introduction à la fiscalité (3)	3

Deux activités parmi les suivantes :

		CR
GIS 342	Informatique appliquée à l'administration	3
GIS 452	Système d'aide à la décision	3
GRH 343	Administration des lois en GRH	3
GRH 351	Conventions collectives	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3
MAR 342	Recherche en marketing	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

MARKETING

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun.
- 39 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et à option de la concentration
- 9 crédits d'activités pédagogiques au choix

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

		CR
ADM 331	Aspects légaux des affaires	3
ADM 551	Contexte socio-économique	3
CTB 301	Éléments de fiscalité	3
CTB 331	Comptabilité de gestion	3
FEC 441	Micro-économie appliquée	3
GIS 343	Systèmes d'information dans les organisations	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3
MAR 342	Recherche en marketing I	3
MAR 451	Publicité	3
MAR 664	Politique de marketing	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

		CR
MAR 441	Marketing international	3
MAR 452	Logistique de la distribution	3
MAR 453	Marketing de l'alimentation I	3
MAR 454	Recherche en marketing II	3
MAR 464	Gestion du réseau des ventes	3
MAR 556	Séminaire en marketing	3
MAR 563	Marketing de l'alimentation II	3

Activités pédagogiques au choix (9 crédits)

Mineure en administration

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (21 ou 18 crédits)

		CR
ADM 111	Principes d'administration	3
CTB 111	Introduction à la comptabilité	3
FEC 222	Éléments de gestion financière	3
GIS 112	Éléments d'informatique (1)	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR 221	Marketing	3
MOG 332	Méthodes analytiques de gestion	3

Activités pédagogiques à option (9 ou 12 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

		CR
ADM 101	Communications	3
CTB 221	Comptabilité financière (2)	3
CTB 332	Comptabilité III (2)	3
CTB 333	Prix de revient (2)	3
FEC 333	Analyse des décisions financières (2)	3
GIS 342	Informatique appliquée à l'administration	3
GRH 111	Aspects humains des organisations	3
GRH 332	Planification et sélection	3
GRH 351	Conventions collectives	3
MAR 331	Comportement du consommateur	3
MQG 342	Gestion des opérations	3

ou l'une ou l'autre des deux activités suivantes :

		CR
ADM 331	Aspects légaux des affaires	3
CTB 334	Droit corporatif	3

Maîtrise en administration

GRADE : Maître ès sciences, M.Sc.

La maîtrise en administration permet un cheminement de type « C », soit avec accent sur les cours, ainsi qu'un cheminement de type « R », soit avec accent sur la recherche.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- de poursuivre l'acquisition de connaissances reliées à sa formation antérieure ou d'acquérir une formation spécialisée dans l'une des concentrations du programme ou l'un de ses domaines de recherche ;
- soit, dans le cheminement de type « cours », d'acquérir des connaissances plus spécifiques, d'apprendre à analyser des situations précises et de développer les habiletés nécessaires à une intervention appropriée ;
- soit, dans le cheminement de type « recherche », d'apprendre à effectuer une recherche sur un sujet donné, de maîtriser une méthode de recherche et d'être en mesure de communiquer les résultats de ses travaux ;
- de devenir apte à effectuer des tâches spécialisées dans une entreprise privée ou publique ;
- de devenir apte à contribuer à la résolution de problèmes de gestion au sein d'équipes multidisciplinaires.

ADMISSION

Condition générale

Grade de 1er cycle en administration ou l'équivalent. Un candidat détenant un grade de 1er cycle dans un autre champ d'études peut également être admis, mais son programme peut alors comporter des activités pédagogiques complémentaires.

Conditions particulières

- En sciences comptables : les études de 1er cycle doivent inclure une concentration en comptabilité ou l'équivalent, ou le candidat doit détenir un titre professionnel en comptabilité : C.A., C.G.A., C.M.A., ou R.I.A.
- En finance : les études de 1er cycle doivent inclure une concentration en finance ou l'équivalent.
- En systèmes d'information et de gestion : les études de 1er cycle doivent inclure une concentration en gestion de l'information et des systèmes ou l'équivalent ou être en informatique de gestion.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

Cheminement de type « cours »

Le cheminement de type « cours » comporte des concentrations et l'étudiant doit obligatoirement choisir l'une des cinq suivantes : finance, gestion de la productivité humaine, marketing, sciences comptables, systèmes d'information et de gestion.

Quelle que soit la concentration choisie, l'étudiant doit respecter les exigences du tronc commun suivant :

TRONC COMMUN (24 crédits)

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

		CR
ADM 810	Intervention dans le milieu	3
ADM 880	Essai	6

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

		CR
ADM 747	Ateliers de communication	3
ADM 804	Théories des organisations	3
ADM 860	Stratégie de l'entreprise	3
CTB 800	Comptabilité financière approfondie	3
FEC 800	Analyse économique	3
FIS 800	Fiscalité et gestion financière	3
MOG 800	Statistiques avancées	3
MOG 801	Modèles statistiques multivariés	3
MOG 810	Traitement statistique des données	3
MOG 821	Modèles de gestion	3

Activités pédagogiques au choix (6 crédits)

ACTIVITÉS DE CONCENTRATION (21 crédits)

FINANCE

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

		CR
FEC 810	Fondements théoriques de la finance	3
FEC 822	Analyse des décisions financières	3
FEC 830	Marché des capitaux	3
FEC 840	Théorie de portefeuille	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Une activité parmi les deux suivantes :

		CR
FEC 754	Entreprise plurinationale	3
FEC 860	Séminaire de recherche appliquée	3

Un bloc d'activités parmi les deux suivants :

		CR
FEC 851	Séminaire d'analyse financière	3
FEC 852	Séminaire en gestion de portefeuille	3

ou

		CR
FEC 871	Contrôle et analyse de la performance des entreprises	3
FEC 872	Stratégie de financement et planification de la PME	3

(1) L'étudiant qui a déjà réussi l'activité pédagogique ECN 332 Traitement de l'information économique ne peut s'inscrire à l'activité GIS 112 et, dans un tel cas, le nombre de crédits d'activités pédagogiques à option augmente de trois.

(2) Activités pédagogiques exigées de l'étudiant qui compte, soit se présenter aux examens de l'Association professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.) ou de la Corporation professionnelle des comptables en management du Québec (C.M.A.), soit s'inscrire aux programmes de certificats de comptabilité financière ou de comptabilité de gestion.

GESTION DE LA PRODUCTIVITÉ HUMAINE

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

		CR
GPH 810	*Nature et mesure de la* productivité	3
GPH 815	Productivité et gestion des ressources humaines	3
GPH 817	Méthodes de recherche et de diagnostic	3
GPH 821	Productivité et participation des employés	3
GPH 841	Productivité et formation du cadre	3
GPH 850	Organisation du travail	3
GPH 861	Développement organisationnel	3

MARKETING

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

		CR
MAR 812	Fondements économiques du marketing	3
MAR 823	Gestion des produits	3
MAR 832	Marketing et sciences du comportement	3
MAR 851	Contrôle d'efficacité en marketing	3
MAR 862	Séminaire de recherche en marketing	3
MAR 871	Séminaire spécialisé en marketing I	3
MAR 872	Séminaire spécialisé en marketing II	3

SCIENCES COMPTABLES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

		CR
CTB 801	Fondements théoriques de la comptabilité générale	3
CTB 802	Fondements théoriques de la comptabilité de gestion	3
CTB 803	Théorie de l'attestation	3
CTB 804	Informatique et systèmes comptables	3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

		CR
CTB 805	Séminaire de théorie comptable	3
CTB 806	Séminaire de comptabilité de gestion	3
CTB 807	Séminaire de vérification	3
CTB 808	Séminaire de recherche fiscale	3
CTB 809	Séminaire de comptabilité internationale	3
CTB 810	Séminaire sur les aspects juridiques de l'entreprise	3
CTB 811	Séminaire de comptabilité des organismes gouvernementaux et sans but lucratif	3
CTB 812	Séminaire en évaluation	3
CTB 860	Séminaire de recherche appliquée	3
CTB 870	Lectures dirigées *en sciences* comptables	3

SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE GESTION

Activités pédagogiques obligatoires (21 crédits)

		CR
GIS 810	Fondements théoriques en systèmes de gestion	3
GIS 815	Fondements de la prise de décision	3
GIS 825	Analyse et conception logique des systèmes d'information	3
GIS 835	Système d'aide à la décision et systèmes d'experts	3
GIS 845	Planification, évaluation et contrôle des systèmes d'information et de décision	3
GIS 855	Conception physique et programmation des systèmes d'information	3
GIS 865	Implantation des systèmes d'information et de décision	3

Cheminement de type « recherche »

Le cheminement de type « recherche » comporte des domaines de recherche et l'étudiant doit obligatoirement choisir l'un des cinq suivants : finance, gestion de la productivité humaine, marketing, sciences comptables, systèmes d'information et de gestion.

Activités pédagogiques obligatoires (24 crédits)

		CR
ADM 801	Activités de recherche I	3
ADM 802	Activités de recherche II	3
ADM 803	Activités de recherche III	3
MEM 800	Mémoire	15

Activités pédagogiques à option (21 crédits)

Une ou deux activités parmi les suivantes :

		CR
MQG 800	Statistiques avancées	3
MQG 802	Modèles statistiques multivariés	3
MQG 810	Traitement statistique des données	3
MQG 821	Modèles de gestion	3

Cinq ou six activités pédagogiques choisies parmi celles de la concentration reliée au domaine de recherche et présentées dans le cheminement de type « cours ».

Maîtrise en administration des affaires

GRADE : Maître en administration des affaires, M.B.A.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- d'ajouter à sa formation universitaire antérieure, une formation générale en gestion reposant sur l'apprentissage de concepts, de principes et de méthodes de gestion des organisations ;
- de développer ses aptitudes à l'analyse et à l'évaluation de situations complexes ainsi qu'à la prise de décisions dans un contexte socio-économique et politique en constante évolution ;
- d'acquérir, par ses stages coopératifs, une expérience de la gestion qui lui permet d'établir un lien entre la théorie et la pratique ainsi qu'entre l'étude des principes de gestion et leur mise en application ;
- de devenir apte à occuper différentes fonctions de gestion au sein d'une organisation.

ADMISSION

RÉGIME COOPÉRATIF À TEMPS COMPLET

Condition générale

Grade de 1er cycle ou l'équivalent.

Condition particulière

Deux années d'expérience sur le marché du travail.

Exigence particulière

Se présenter à une entrevue d'admission.

RÉGIME RÉGULIER À TEMPS PARTIEL (1)

Condition générale

Diplôme d'administration ou l'équivalent

Conditions particulières

- Avoir une moyenne cumulative d'au moins 2.50 dans un système où la note maximale est 4.00 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents
- Occuper une fonction de gestion
- Obtenir une lettre de son employeur attestant l'engagement de celui-ci à libérer l'étudiant de ses heures de travail durant les périodes où

(1) Ce régime n'est offert que sous la forme d'enseignement particulier.

ce dernier devra participer à des activités pédagogiques du programme.

Exigence particulière

Se présenter à une entrevue d'admission

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime coopératif à temps complet ou régime régulier à temps partiel

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1re année			2e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	T-1	S-3	T-2	S-4

CRÉDITS EXIGÉS : 60

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (39 crédits)

		CR
ADM 711	Management et organisation	3
ADM 761	Direction générale	3
CTB 711	Comptabilité	3
FEC 721	Gestion financière I	3
FEC 731	Gestion financière II	3
FEC 741	Macro-économie	3
GRH 711	Aspects humains des organisations	3
GRH 721	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MAR 721	Marketing	3
MAR 731	Décision commerciale	3
MQG 711	Statistiques appliquées à la gestion	3
MQG 731	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG 741	Gestion des opérations et production	3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)

9 crédits choisis parmi les activités suivantes :

		CR
ADM 741	Gestion de projet	3
ADM 747	Ateliers de communication	3
ADM 750	Le processus décisionnel	3
ADM 763	Changements organisationnels	3
CTB 731	Comptabilité de gestion	3
FEC 742	Séminaire I : finance	3
GIS 711	Informatique, information et gestion	3
MAR 741	Marketing international	3
MAR 742	Séminaire I : marketing	3

12 crédits choisis parmi les activités suivantes :

		CR
ADM 731	Droit des affaires	3
ADM 751	Planification et contrôle	3
ADM 752	L'entrepreneur et la création d'entreprise	3
ADM 773	Entreprise et environnement politique	3
CTB 741	Fiscalité	3
FEC 754	L'entreprise plurinationale	3
FEC 755	Séminaire II : finance	3
MAR 752	Séminaire II : marketing	3
ESS 780	Essai	6

Maîtrise en fiscalité

GRADE : Maître en fiscalité, M.Fisc.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- d'approfondir sa connaissance des législations fiscales et de se familiariser avec les systèmes d'imposition au Canada ;
- de devenir compétent dans l'analyse des législations fiscales pour en évaluer les implications légales, économiques, comptables, administratives et politiques, à court, moyen et long termes ;
- d'étendre le champ de ses compétences dans le domaine de sa formation professionnelle initiale.

ADMISSION

Condition générale

Grade de 1er cycle en administration, en droit ou en économique ou préparation jugée satisfaisante, soit sur la base d'une formation équivalente, soit sur la base de connaissances acquises ou d'une expérience appropriée dans le domaine de la fiscalité.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (33 crédits)

pour l'étudiant ayant un 1er cycle en administration :

		CR
DRT 734	Mécanismes de législation	3
DRT 736	Droit I	3
DRT 737	Droit II	3
ECN 753	Politique fiscale	3
FIS 711	Impôt sur le revenu I	3
FIS 712	Impôt sur le revenu II	3
FIS 713	Impôt sur le revenu III	3
FIS 716	Fiscalité et prise de décision	3
FIS 721	Recherche fiscale et méthodologie	3
FIS 780	Essai	6

pour l'étudiant ayant un 1er cycle en droit :

		CR
CTB 723	Comptabilité et finance	3
DRT 734	Mécanisme de législation	3
ECN 752	Rouage de l'administration publique canadienne	3
ECN 753	Politique fiscale	3
FIS 711	Impôt sur le revenu I	3
FIS 712	Impôt sur le revenu II	3
FIS 713	Impôt sur le revenu III	3
FIS 716	Fiscalité et prise de décision	3
FIS 721	Recherche fiscale et méthodologie	3
FIS 780	Essai	6

pour l'étudiant ayant un 1er cycle en économique :

		CR
CTB 723	Comptabilité et finance	3
DRT 734	Mécanismes de législation	3
DRT 736	Droit I(1)	3
DRT 737	Droit II	3
ECN 753	Politique fiscale	3
FIS 711	Impôt sur le revenu I	3
FIS 712	Impôt sur le revenu II	3
FIS 713	Impôt sur le revenu III	3
FIS 716	Fiscalité et prise de décision	3
FIS 721	Recherche fiscale et méthodologie	3
FIS 780	Essai	6

(1) Obligatoire seulement pour l'étudiant qui se voit acorder une exemption sans allocation de crédits pour l'activité CTB 723 Comptabilité et finance.

Activités pédagogiques à option (12 crédits)

Une activité parmi les suivantes :

		CR
EDA 761	Transactions internationales	3
EDA 771	Financement des diverses collectivités locales	3
FIS 714	Impôts relatifs aux décès et transferts de biens	3
FIS 715	Impôts à la consommation	3

Trois activités parmi les suivantes :

		CR
DRT 735	Litige fiscal	3
ECN 744	Problèmes contemporains en finances publiques	3
FEC 752	Évaluation des biens	3
FIS 717	Planification successorale	3
FIS 718	Fiscalité américaine	3
FIS 719	Informatique et fiscalité	3

Diplôme d'administration

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- d'ajouter à sa formation universitaire de 1er cycle, une formation générale en administration ;
- d'acquérir des connaissances lui permettant de satisfaire partiellement aux exigences de la maîtrise en administration des affaires.

ADMISSION

Condition générale

Grade de 1er cycle ou l'équivalent, ou préparation jugée satisfaisante, soit sur la base de connaissances acquises, soit sur la base d'une expérience appropriée.

Condition particulière

Expérience d'une année de travail pertinente au programme.

Exigence particulière

Soumettre avec la demande d'admission, un dossier faisant état de l'expérience de travail antérieure.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

		CR
ADM 711	Management et organisation	3
CTB 711	Comptabilité	3
FEC 741	Macro-économique	3
GIS 703	Micro-informatique appliquée à la gestion	3
MQG 711	Statistiques appliquées à la gestion	3

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies parmi les activités des blocs suivants :

Comptabilité

		CR
CTB 731	Comptabilité de gestion	3

Finance

		CR
FEC 721	Gestion financière I	3
FEC 731	Gestion financière II	3

Marketing

		CR
MAR 721	Marketing	3
MAR 731	Décision commerciale	3

Production

		CR
MQG 731	Méthodes analytiques de gestion	3
MQG 741	Gestion des opérations et production	3

Ressources humaines

		CR
GRH 711	Aspects humains des organisations	3
GRH 721	Gestion du personnel et relations industrielles	3

Certificat d'administration des affaires

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances de base dans les divers champs de l'administration permettant la poursuite d'études spécialisées au 1er cycle, le cas échéant ;
- de satisfaire partiellement, quant à la formation scolaire, aux exigences de différentes associations professionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1er cycle de l'Université (cf. Règlement des études)

Condition particulière

Préparation adéquate en mathématiques, attestée, soit par la réussite des cours de mathématiques 103, 105 et 203, ou mathématiques 712, de l'ordre collégial ou MQG 101 de l'Université, soit par la réussite du test de mathématiques dispensé par la Faculté.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

		CR
ADM 111	Principes d'administration	3
CTB 111	Introduction à la comptabilité	3
GIS 112	Éléments d'informatique	3

Activités pédagogiques à option (21 crédits)

Au moins deux et au plus trois activités parmi les suivantes :

		CR
FEC 222	Éléments de gestion financière (1) (2)	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles (2)	3
MAR 221	Marketing (2)	3

Au moins quatre et au plus cinq activités parmi les suivantes :

		CR
ADM 101	Communications	3
ADM 103	La gestion, une affaire d'entreprise	3
ADM 105	Principes de gestion coopérative	3
ADM 141	Gestion de projet	3
CTB 221	Comptabilité financière (1) (2)	3
CTB 332	Comptabilité III (1)	3
CTB 333	Prix de revient (1)	3

FEC	103	Gestion des épargnes	3
FEC	121	Fondements économiques I (1) (2)	3
FEC	131	Fondements économiques II (1)	3
FEC	223	Administration du crédit	3
FEC	231	Principes de courtage immobilier	3
FEC	241	Principes d'assurance	3
FEC	333	Analyse des décisions financières	3
FEC	335	Évaluation foncière	3
FEC	342	Principes de planification successorale	3
FEC	445	Pratiques de planification successorale	3
GIS	342	Informatique appliquée à l'administration	3
GRH	111	Aspects humains des organisations	3
GRH	332	Planification et sélection	3
GRH	351	Conventions collectives	3
MAR	331	Comportement du consommateur	3
MQG	222	Statistique appliquée à la gestion (2)	3

ou l'une ou l'autre des deux activités suivantes :

ADM	331	Aspects légaux des affaires	3
CTB	334	Droit corporatif (1)	3

Certificat de comptabilité de gestion

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en prix de revient ;
- de satisfaire partiellement, quant à la formation scolaire, aux exigences de la Corporation professionnelle des comptables en management du Québec (C.M.A.) ;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION

Condition générale

Certificat d'administration des affaires incluant les activités pédagogiques requises pour l'admission au certificat de comptabilité de gestion ou l'équivalent.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

			CR
CTB	341	Introduction à la fiscalité	3
CTB	354	Systèmes d'information comptable	3
CTB	442	Comptabilité IV	3
CTB	443	Comptabilité analytique de gestion	3
CTB	451	Impôt II	3
CTB	452	Comptabilité V	3
CTB	453	Vérification I	3
FEC	333	Analyse des décisions financières	3
FEC	444	Gestion financière approfondie	3
MQG	332	Méthodes analytiques de gestion	3

Les activités pédagogiques supplémentaires suivantes sont exigées de l'étudiant qui compte se présenter aux examens de la Corporation professionnelle des comptables en management du Québec (C.M.A.) :

			CR
CTB	563	Vérification II	3
CTB	565	Pratique de la comptabilité de management	3
MQG	222	Statistique appliquée à la gestion	3

Certificat de comptabilité financière

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en comptabilité financière ;
- de satisfaire partiellement, quant à la formation scolaire, aux exigences de l'Association professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.) ;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION

Condition générale

Certificat d'administration des affaires incluant les activités pédagogiques requises pour l'admission au certificat de comptabilité financière ou l'équivalent.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

			CR
CTB	341	Introduction à la fiscalité	3
CTB	354	Systèmes d'information comptable	3
CTB	442	Comptabilité IV	3
CTB	443	Comptabilité analytique de gestion	3
CTB	451	Impôt II	3
CTB	452	Comptabilité V	3
CTB	453	Vérification I	3
CTB	563	Vérification II	3
CTB	564	Théorie comptable	3
FEC	333	Analyse des décisions financières	3

Les activités pédagogiques supplémentaires suivantes sont exigées de l'étudiant qui compte se présenter aux examens de l'Association professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.) :

			CR
CTB	462	Comptabilité VI	3
CTB	561	Impôt III	3

Certificat de comptabilité professionnelle

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- d'acquérir un complément de formation spécialisée en comptabilité et en vérification ;
- de satisfaire, quant à la formation universitaire, aux exigences des diverses associations comptables.

(1) Activités pédagogiques exigées de l'étudiant qui compte, soit se présenter aux examens de l'Association professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.) ou de la Corporation professionnelle des comptables en management du Québec (C.M.A.), soit s'inscrire aux programmes de certificat de comptabilité financière ou de certificat de comptabilité de gestion. L'étudiant peut être exempté de l'activité FEC 131 s'il a déjà réussi un cours de micro-économique dans ses études collégiales.
(2) Activités pédagogiques exigées de l'étudiant qui compte présenter une demande d'admission au programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION

Condition particulière

Formation en comptabilité au moins équivalente à celle du certificat de comptabilité de gestion de l'Université de Sherbrooke.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

		CR
CTB 543	Comptabilité de management avancée et implications financières	3
CTB 562	Pratique de l'expertise comptable	3
CTB 572	Comptabilité financière avancée	3
CTB 661	Planification fiscale	3
CTB 662	Stage en comptabilité	3
CTB 663	Vérification spécialisée et systèmes	3
CTB 664	Théorie comptable et implications légales	3
CTB 665	Séminaire en comptabilité	3
CTB 672	Comptabilité professionnelle	3
MQG 641	Méthodes quantitatives et techniques d'examen	3

Certificat de gestion des ressources humaines

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en gestion du personnel ;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION

Condition générale

Certificat d'administration des affaires ou l'équivalent.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activité pédagogique obligatoire (3 crédits)

		CR
MQG 222	Statistique appliquée à la gestion	3

Activités pédagogiques à option (27 crédits)

Au moins trois et au plus quatre activités parmi les suivantes :

		CR
ADM 331	Aspects légaux des affaires	3
ADM 551	Contexte socio-économique	3
CTB 221	Comptabilité financière	3
CTB 331	Comptabilité de gestion	3
FEC 121	Fondements économiques I	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3
MAR 221	Marketing	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3

Au moins cinq et au plus six activités parmi les suivantes :

		CR
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
GRH 332	Planification et sélection	3
GRH 342	Évaluation et formation	3
GRH 343	Administration des lois en GRH	3
GRH 351	Conventions collectives	3
GRH 352	Systèmes et structures d'organisation	3
GRH 353	Systèmes d'information en GRH	3
GRH 453	Rémunération et avantages sociaux	3

Certificat de gestion du marketing

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en marketing ;
- de satisfaire partiellement aux exigences du programme de baccalauréat en administration des affaires.

ADMISSION

Condition générale

Certificat d'administration des affaires ou l'équivalent.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)

		CR
MAR 331	Comportement du consommateur	3
MAR 342	Recherche en marketing I	3
MAR 664	Politique de marketing	3
MQG 222	Statistique appliquée à la gestion	3

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

Au moins trois et au plus quatre activités parmi les suivantes :

		CR
ADM 331	Aspects légaux des affaires	3
ADM 551	Contexte socio-économique	3
CTB 221	Comptabilité financière	3
CTB 331	Comptabilité de gestion	3
FEC 121	Fondements économiques I	3
FEC 333	Analyse des décisions financières	3
GRH 221	Gestion du personnel et relations industrielles	3
MQG 332	Méthodes analytiques de gestion	3

Au moins deux et au plus trois activités parmi les suivantes :

		CR
MAR 221	Marketing	3
MAR 451	Publicité	3
MAR 454	Recherche en marketing II	3
MAR 464	Gestion du réseau des ventes	3

Description des activités pédagogiques

ADM

ADM 101 **3 cr.**

Communications

Objectif : rendre l'étudiant apte à développer ses habiletés en communication écrite et verbale. – Contenu : développer des comportements pour mieux interagir avec un subordonné, un client, un collègue ou même un supérieur. Approfondir des méthodes pour mieux communiquer un feedback correcteur dans le respect de la personne. Sensibiliser l'étudiant à l'importance de l'écoute active et de la compréhension des autres. Au niveau de la communication écrite, pratiquer des techniques pour mieux communiquer des idées sur un sujet.

ADM 103 **3 cr.**

La gestion, une affaire d'entreprise

L'objectif de ce cours consiste à donner une vision globale de la problématique de l'entreprise. Après avoir abordé les notions de positionnement de l'entreprise et de planification globale, les étudiants aborderont en surface les différentes fonctions de l'entreprise : la gestion des ressources humaines (recrutement, embauche, motivation, etc), le marketing (produit, prix, publicité et promotion), la finance (les états financiers et le prix de revient) et la production (stocks, qualité, méthodes, etc).

ADM 111 **3 cr.**

Principes d'administration

Objectif : introduire l'étudiant aux principales notions de base en matière de théorie administrative en favorisant l'assimilation des concepts étudiés par la résolution de problèmes administratifs. Quelques éléments du contenu : l'évolution des théories administratives, la planification, le processus décisionnel, les principales composantes d'une entreprise, la délégation d'autorité, la fonction conseil, les comités et leur utilité, la surveillance, les fusions et alliances, le contrôle administratif et budgétaire.

ADM 331 **3 cr.**

Aspects légaux des affaires

Objectif : sensibiliser l'étudiant aux multiples incidences du contexte juridique du Québec sur la gestion de l'entreprise. – Contenu : introduction, sources de la loi, jurisprudence, définitions de quelques termes de base ; le code civil : les obligations, le mandat, la vente, les garanties de paiement ; les effets de commerce ; la protection du consommateur ; les sociétés et les corporations : les formes d'entreprises, la société en nom collectif ; la compagnie : constitution, les administrateurs, les actions, les livres, les vérificateurs, etc.

Préalable : avoir complété 15 crédits.

ADM 441 **3 cr.**

Séminaire en administration de projets

Objectifs : a) aider l'étudiant à planifier, organiser, diriger, contrôler et coordonner des projets ; b) permettre à l'étudiant d'apprendre son rôle d'administrateur par l'action et par l'évaluation rétrospective ; c) faire prendre conscience des impondérables dus à l'aspect humain. – Cette activité est fondée sur des expériences concrètes réalisées par les étudiants. – Puisant dans les diverses organisations auxquelles donne lieu l'activité même du campus de l'Université (symposium, campagne d'information ou d'orientation, etc.) et dont ils peuvent être les promoteurs ou les réalisateurs, les étudiants font approuver auprès du professeur des projets suffisamment consistants et susceptibles d'utilisation à des fins pédagogiques. – La conception, la mise sur pied et la réalisation de ces projets font l'objet d'une étude concrète, avec le support d'exposés théoriques. Les expériences se terminent par un processus d'évaluation réalisé par les étudiants et le professeur.

Préalable : avoir complété 45 crédits.

ADM 442 **3 cr.**

Pratique entrepreneuriale

Aider l'étudiant à acquérir une méthode pour développer et mesurer sa capacité entrepreneuriale ainsi que sa capacité à faire face aux obstacles (peur de l'échec) inhérents à la poursuite d'objectifs entrepreneuriaux, audacieux, mesurables et de nature économique. L'activité comprendra le choix, la planification, l'organisation, la réalisation et l'évaluation d'une tâche entrepreneuriale. Les étudiants seront assistés et supervisés par un professeur et d'autres personnes-ressources.

Préalable : avoir complété 45 crédits.

ADM 551 **3 cr.**

Contexte socio-économique

Au delà de ses responsabilités immédiates dans l'entreprise, l'administrateur se doit d'être averti des éléments qui conditionnent aujourd'hui non seulement le milieu où il évolue mais l'ensemble de la société. – Cette activité fait un panorama de ces éléments qui affectent la société : l'accélération de l'histoire, le progrès technique et ses conséquences, déontologie et responsabilité sociale, idéologies et régimes économiques, syndicalisme, divers modèles sociaux de développement, la coopération, l'information, l'administration publique, les déséquilibres socio-économiques, les organisations internationales, etc.

Préalable : avoir complété 60 crédits.

ADM 552 **3 cr.**

Création et administration d'une PME

Cette activité vise initialement à sensibiliser l'étudiant aux caractéristiques particulières de la PME au Québec : taille, principaux secteurs d'activité et potentiel de croissance. Une fois que le rôle moteur des PME au Québec aura été démontré, les étudiants devront formuler un plan d'action où ils décriront en détail les principales étapes nécessaires à la création d'une PME évoluant dans un secteur d'activité de leur choix. Une attention particulière sera accordée à la perception d'opportunités d'affaires dans divers secteurs de l'activité économique au Québec dans le but de favoriser des actions synergétiques concrètes.

Préalable : avoir complété 60 crédits.

ADM 563 **3 cr.**

Diagnostic et intervention dans l'entreprise

Objectifs : a) intégrer dans un travail d'envergure, à savoir le diagnostic managérial d'une entreprise spécifique, des connaissances acquises durant les sessions antérieures ; b) développer la capacité de l'étudiant à convertir en actions, dans des situations réelles, les connaissances et aptitudes acquises, par l'élaboration et la réalisation d'un mandat dans l'entreprise choisie. Le cadre utilisé pour ce travail est une entreprise qui demande une assistance technique particulière.

Préalable : avoir complété 60 crédits.

ADM 661 **3 cr.**

Direction générale

Cette activité synthèse initie les étudiants à l'identification et à la résolution de problèmes administratifs comportant des dimensions multiples. Après avoir passé en revue les principales difficultés qui surgissent durant la croissance d'une entreprise (management inexpérimenté, liquidité financière insuffisante, manque de délégation, etc.), l'accent est ensuite placé sur l'élaboration de stratégies destinées à atténuer ces principales lacunes. Une attention particulière est également accordée à l'identification de facteurs externes qui peuvent influencer le rendement d'une entreprise et faire dévier la planification à moyen et à long terme. Plusieurs exemples concrets de réussites dans divers secteurs de l'économie du Québec sont étudiés avec le concours de chefs d'entreprises qui agissent à titre de personnes ressources pour faire le point sur leur philosophie administrative et sur l'orientation future de leurs entreprises.

Préalable : avoir complété 75 crédits.

ADM 711 **3 cr.**

Management et organisation

Cette activité permet d'initier les participants aux principales notions de base en matière de théorie administrative. Elle favorise la compréhension des concepts étudiés par la résolution de problèmes administratifs concrets (méthode des cas). Les thèmes à l'étude sont : l'évolution des théories administratives, la planification, la gestion du temps disponible et l'organisation, le processus décisionnel, les principales activités et fonctions d'une entreprise, la délégation d'autorité et de responsabilités, la fonction-conseil, la dotation en personnel, la direction, le contrôle administratif et budgétaire.

ADM 731 **3 cr.**

Droit des affaires

Cette activité a pour objectif de sensibiliser l'étudiant aux multiples incidences du contexte juridique sur la gestion de l'entreprise. Axée sur un enseignement essentiellement pratique, cette activité présente une esquisse théorique truffée de nombreux exemples d'aspects légaux qui ne peuvent être ignorés sans conduire à des problèmes certains : étude des principales formes d'entreprises, de leurs caractéristiques principales et de leur fonctionnement (propriété unique, société, corporation). Aspects légaux du financement des entreprises, ainsi que les points essentiels de la Loi des faillites, suivis des éléments fondamentaux de notre droit de travail. – L'homme d'affaires (ou l'administrateur) et son conjoint : les différentes options de conventions matrimoniales, les droits respectifs des conjoints et les droits des enfants. Les obligations et contrats, la vente, la location, quelques sûretés de paiements et quelques « crimes commerciaux » sont également étudiés.

ADM 741 **3 cr.**

Gestion de projet

Cette activité a pour but de mettre l'étudiant en contact avec les concepts et les outils de gestion adaptés à la direction de projet. Les types de projets étudiés sont variés, mais ils doivent être de taille et de complexité suffisamment grandes pour justifier la création d'une équipe distincte pour la gestion du projet. Les méthodes utilisées sont les cas, les exercices, les lectures et les exposés magistraux. L'activité se divise en trois grandes parties. La première partie étudie les projets d'un point de vue statique : notions et définitions d'un projet, les préliminaires d'un projet, le chef et l'équipe de projet. La deuxième partie étudie les projets de façon dynamique et présente les outils de gestion particuliers à un projet : concepts et techniques de planification et de contrôle des projets quant aux variables temps, coût et qualité. La troisième partie est orientée vers l'application et elle étudie la communication dans la gestion de projet, les questions de financement et les questions contractuelles.

ADM 747 **3 cr.**

Ateliers de communication

Le programme M.Sc. s'efforce de préparer ses gradués à un tryptique de besoins professionnels : connaissance + entendement + habiletés.
Les cours spécialisés sont axés vers l'acquisition de connaissances ; les cours du tronc commun visent à développer chez l'étudiant une meilleure compréhension générale de l'administration et des habiletés individuelles utiles dans l'exercice professionnel. Les ateliers de communication s'inscrivent dans la poursuite de ce dernier objectif. Ils font prendre conscience à l'étudiant de l'importance de la communication dans la vie des affaires et améliorent ses habiletés dans ce domain. Ils sont axés sur la pratique individuelle grâce à des exercices mettant l'étudiant en situation face à un besoin de communication particulier.

ADM 750 **3 cr.**

Le processus décisionnel

La prise de décision est étudiée du point de vue du gestionnaire qui doit faire face à des situations plus ou moins structurées ; elle comprend des éléments dits rationnels et d'autres non rationnels et se situe dans un contexte organisationnel relativement complexe. L'objectif principal est d'amener le gestionnaire à identifier ou à élaborer une démarche qui lui permette d'obtenir une solution satisfaisante à la situation-problème à laquelle il fait face. On y traite de situations décisionnelles de complexité croissante : selon le degré de structuration « a priori », selon qu'il s'agisse d'une personne agissant seule, en groupe, au sein d'une organisation ou en milieu interorganisationnel.

ADM 751 **3 cr.**

Planification et contrôle

Cette activité est centrée sur deux fonctions de la direction : la planification qui précède l'action, et l'évaluation et l'adaptation subséquentes à l'action. Ces fonctions complémentaires sont étudiées selon diverses écoles de pensée, en cherchant à mettre en évidence les apports de chacune à l'amélioration de la pratique de la direction. On considère les principaux éléments du processus de planification et contrôle comme un ensemble de moyens qui permet de mieux adapter les décisions, à court, à moyen et à long termes, aux possibilités propres de l'organisation ainsi qu'aux réalités de son entourage. Les avantages et les limites sont mis en évidence par rapport au type d'organisation, au domaine d'activité et à l'environnement général.

ADM 752 **3 cr.**

L'entrepreneur et la création d'une entreprise

Cette activité met l'accent sur la détermination des caractéristiques dominantes de l'entrepreneur à succès. Le but visé consiste à favoriser la conceptualisation et l'actualisation d'une idée offrant un potentiel commercial. Dans ce cadre, l'étudiant doit présenter un projet qui comprend les différentes étapes à parcourir à partir de la création de l'idée jusqu'à son actualisation.

ADM 761 **3 cr.**

Direction générale

Il s'agit ici d'une activité de synthèse visant à intégrer tous les aspects de l'entreprise dont l'étude analytique a été faite au préalable. Cette synthèse initie les étudiants à l'identification et à la résolution de problèmes administratifs comportant des dimensions multiples. Il doit également donner une vue globale de la gestion d'une entreprise au niveau des dirigeants. La méthode pédagogique employée fait appel à certains concepts théoriques de base, à des cas types d'entreprises et comporte parfois un travail de semestre permettant un contact direct du participant avec le milieu d'affaires.

ADM 763 **3 cr.**

Changements organisationnels

Cette activité a pour but d'amener l'étudiant à répondre à la question suivante : comment doit-on procéder pour effectuer des changements au sein d'une organisation ? Etude des conditions requises pour introduire un changement avec succès. Application à des cas concrets.

ADM 773 **3 cr.**

Entreprise et environnement politique

Le fonctionnement de l'économie canadienne est fortement influencé par la politique. Les entreprises, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, doivent « vivre avec » des décisions prises par le gouvernement provincial ou fédéral. Il est incontestable que la « qualité » des relations entre les « pouvoirs politiques » (gouvernements et fonctions publiques) et les « pouvoirs économiques » (les entreprises et leurs employés) « conditionnent », le développement économique de la province ou du pays. Acquérir de la dextérité face à la prise de décision dans des situations où l'action d'instances gouvernementales peut s'avérer décisive quant au succès d'un projet commercial ou de l'entreprise elle-même. Amener le futur homme d'affaires à réaliser, (au contact des gens provenant du milieu politique ou y ayant déjà appartenu) les profondes influences qu'exercent la politique sur l'économie, l'entreprise et l'homme d'affaires. Ce survol se veut une prise de conscience par l'étudiant de l'importance des décisions politiques dans la vie d'une entreprise.

ADM 801 **3 cr.**

Activités de recherche I

Dans le cadre d'une maîtrise de type « recherche », les étudiants doivent consacrer un certain temps à leur recherche. Sans qu'il s'agisse d'une obligation, cette première activité de recherche devrait correspondre à la définition d'un sujet.

ADM 802 **3 cr.**

Activités de recherche II

Dans le cadre d'une maîtrise de type « recherche », les étudiants doivent consacrer un certain temps à leur recherche. Sans qu'il s'agisse d'une obligation, cette deuxième activité de recherche devrait correspondre à la collecte des données.

ADM 803 **3 cr.**

Activités de recherche III

Dans le cadre d'une maîtrise de type « recherche », les étudiants doivent consacrer un certain temps à leur recherche. Sans qu'il s'agisse d'une obligation, cette troisième activité de recherche devrait correspondre à l'analyse des résultats.

ADM 804 **3 cr.**

Théories des organisations

Ce cours porte sur le phénomène de l'organisation et sur les différentes approches pour les comprendre et les gérer. Au terme du cours, l'étudiant devra pouvoir situer et définir les approches fondamentales à l'étude des systèmes sociaux ; situer et définir, par rapport à ces approches, les principales écoles de pensée reconnues en théorie de l'organisation ; situer chacune de ces écotes dans l'approche dont elle relève et en réaliser une critique à partir des prémisses propres à cette approche, à la fois sur le plan de la théorie et sur celui de la mise en pratique ; critiquer, également sur ces deux plans, chacune de ces écoles à partir des prémisses des autres approches ; poser un diagnostic personnel sur les écoles qu'il tend lui-même à favoriser et sur sa capacité de les mettre en oeuvre dans l'organisation moderne.

ADM 810 **3 cr**

Intervention dans le milieu

Dans le cadre de la maîtrise de type « cours », les étudiants doivent réaliser une intervention dans une organisation. Cette intervention pourra prendre la forme d'une stage ou d'un mandat spécifique. Sans que cela soit une obligation, cette intervention servira de sujet à l'essai de maîtrise.

ADM 860 **3 cr.**

Stratégie de l'entreprise

Toute décision affectant l'interrelation d'une organisation et de son milieu est, par définition, stratégique. – L'objectif est de communiquer aux étudiants les concepts actuels de la stratégie d'entreprise et de les expliquer dans une perspective historique des sciences de la gestion. Egalement, de permettre aux étudiants des diverses options de replacer l'utilité de leurs connaissances dans un cadre de décision global. Enfin, de familiariser les étudiants avec certains concepts qui ne relèvent pas forcément de leur champ de spécialisation mais qui sont indispensables dans la réalité de la prise de décision stratégique d'une organisation.

CTB

CTB 101 **3 cr.**

Éléments de comptabilité

Objectif : Initier l'étudiant à la structure et au fonctionnement de base des systèmes comptables utilisés dans l'entreprise et le familiariser avec les principes comptables et rapports financiers et particularités propres à différents types d'entreprises. Contenu : Étude du cycle comptable, préparation d'états financiers par le biais d'une simulation comptable traditionnelle, analyse d'états financiers, correction d'erreurs, mouvement de trésorerie.

CTB 111 **3 cr.**

Introduction à la comptabilité

Objectif : familiariser l'étudiant avec les principes et rapports comptables. – Contenu : étude d'un modèle comptable traditionnel à l'aide d'une simulation – préparation et analyse d'états financiers – étude du cycle comptable – les sociétés en nom collectif – l'entreprise à propriétaire unique – l'entreprise à capital-actions – la correction des erreurs – la comptabilité de caisse.

CTB 221 **3 cr.**

Comptabilité financière

Objectif : sensibiliser l'étudiant à la comptabilité financière pour un examen critique et un apprentissage des normes et procédés comptables s'appliquant aux ressources détenues par les entreprises. – Contenu : étude détaillée de tous les postes de l'actif du bilan.

Préalable : CTB 111

CTB 301 **3 cr.**

Éléments de fiscalité

Une introduction aux principales sources de revenus, au calcul du gain (perte) en capital, aux principales dépenses et aux différents modes d'imposition selon que l'on exerce une entreprise sous la forme d'un propriétaire unique, d'une société ou d'une compagnie. De plus, l'utilisation de la compagnie étant très répandue, nous nous attacherons aux divers articles de la Loi de l'impôt sur le revenu, et de la Loi sur les impôts traitant de la constitution d'une entreprise en compagnie, de la compagnie elle-même et de la distribution de ses surplus.

Préalable : CTB 221

CTB 331 **3 cr.**

Comptabilité de gestion

Objectif : les étudiants qui suivent cette activité ont opté pour une concentration autre que la comptabilité ; ils sont déjà familiarisés avec le modèle comptable et avec la fonction comptable « externe » (principes comptables, présentation d'états financiers) ; ils s'agit maintenant d'étudier le volet « interne » de la comptabilité, en tant qu'instrument mis à la disposition de l'administrateur, aux fins de décisions de gestion. – Contenu : règles et méthodes d'approche de la comptabilité utilisée aux fins de gestion ; diverses notions de coûts ; détermination du coût complet, éléments du coût, imputation des frais, etc. ; comportement des coûts, relation coût-volume-bénéfice, coûts pertinents, cas de décisions ou options à court terme, etc ; planification et contrôle, budgets, analyse des écarts de réalisation, centres de responsabilité. – Méthode pédagogique : lectures préalables de l'étudiant, discussion en groupe et illustration d'applications, travaux pratiques et cas traités par l'étudiant.

Préalable : CTB 221

CTB 332 **3 cr.**

Comptabilité III

Objectif : poursuivre l'analyse des différents postes des états financiers qui a été commencée en comptabilité financière. La majeure partie de l'activité sera consacrée à l'étude de l'avoir des propriétaires, de l'état des résultats et de l'état des bénéfices non répartis (ou du capital). Les conséquences de la forme juridique de l'entreprise sur la comptabilité seront étudiées en détail. – Contenu : les dettes à court et à long terme, les sociétés, les compagnies, l'état des résultats, l'état du capital, l'état des bénéfices non répartis, le bénéfice par action, les prospectus.

Préalable : CTB 221
Concomitante : CTB 334

CTB 333 **3 cr.**

Prix de revient

Objectif : établir les mécanismes de base de la comptabilité et de la détermination des coûts dans l'entreprise manufacturière et préparer l'étudiant à la comptabilité analytique de gestion. – Contenu : introduction à la comptabilité du prix de revient ; prix de revient sur commande : matières premières, main-d'oeuvre et frais généraux de fabrication ; prix de revient et fabrication uniforme et continue ; produits conjoints et sous-produits.

Préalable : CTB 221

CTB 334 **3 cr.**

Droit corporatif

Notions générales de droit civil : obligations, personnes, contrats.
Notions générales de droit commercial : formes d'entreprises, financement, effet de commerce, faillite. Propriétés intellectuelles, droit du travail.
Sujets spéciaux : franchises, transactions internationales, baux, droit municipal. Subventions et fiscalité.

Préalable : avoir complété 15 crédits

CTB 341 **3 cr.**

Introduction à la fiscalité

Cette activité portera sur l'unité d'imposition, les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales du calcul du revenu net fiscal en utilisant comme base d'application la loi fédérale de l'impôt sur le revenu. Etude de cas spéciaux touchant le revenu d'entreprise et de biens : provisions, prêts et avantages conférés à un actionnaire, cessation de l'exploitation d'une entreprise. Etude des formes de revenus différés.

Préalable : CTB 221

CTB 354 **3 cr.**

Systèmes d'information comptable

La comptabilité constitue par elle-même un secteur important du système d'information de l'entreprise. Après un bref rappel des notions d'information, d'informatique et de contrôle ; on traite du système d'information comptable pour les diverses fonctions de l'entreprise tels le marketing, l'approvisionnement, la production, le personnel et la finance. Enfin il y a introduction aux concepts de sélection d'ordinateur, de conception de système d'information et de gestion du département d'informatique.

Préalables : CTB 221 et GIS 112

CTB 442 **3 cr.**

Comptabilité IV

Objectif : familiariser l'étudiant avec certains aspects particuliers de la comptabilité financière. Chacun des sujets présente de nombreux problèmes comptables que l'étudiant sera tenu de maîtriser. Cette activité spécialisée s'adresse avant tout aux étudiants qui se dirigent vers l'exercice de la profession comptable. – Contenu : les régimes de retraite, les baux à long terme, la comptabilisation de l'impôt, l'état de l'évolution de la situation financière, l'indexation des états financiers, la comptabilisation à la valeur actuelle, les états financiers sectoriels et intérimaires.

Préalable : CTB 332

CTB 443 **3 cr.**

Comptabilité analytique de gestion

Objectif : amener l'étudiant à comprendre et à utiliser aux fins de la prise de décision les mécanismes de planification, de contrôle et d'évaluation en usage dans l'entreprise. – Contenu : relation coût- volume-bénéfice, budget, prix de revient standard, comptabilité par centre de responsabilité, analyse des variations du bénéfice brut, coûts proportionnels, coûts pertinents, rentabilité divisionnaire, coûts de distribution, comptabilité de l'entrepreneur.

Préalable : CTB 333

CTB 451 **3 cr.**

Impôt II

Etude des règles relatives à la détermination des gains et pertes en capital, du revenu imposable et de l'impôt des particuliers et des corporations.

Préalable : CTB 341

CTB 452 **3 cr.**

Comptabilité V

Objectif : étudier les modes de placements permanents, et surtout les participations permanentes comme moyen d'expansion. Les relations entre les compagnies participantes et émettrices sont complexes et occasionnent de nombreux problèmes comptables. Les problèmes et leurs solutions y seront analysés. – Contenu : les placements permanents en obligations, les regroupements, les participations permanentes, les états financiers consolidés, comptabilisation à la valeur de consolidation, comptabilisation à la valeur d'acquisition, consolidation proportionnelle, succursales, devises étrangères.

Préalable : CTB 332

CTB 453 **3 cr.**

Vérification I

Objectif : circonscrire le mandat du vérificateur et établir les bases et les mécanismes de la fonction de vérification. – Contenu : les définitions de base, le rôle du vérificateur, les normes de vérification généralement reconnues, le rapport et l'opinion du vérificateur, l'éthique professionnelle, le cycle d'une vérification, les conditions d'acceptation du mandat de vérification, la vérification intérimaire, l'échantillonnage, les programmes de vérification, le contrôle interne (systèmes, questionnaires, etc.) ; la vérification analytique, la vérification interne, la vérification opérationnelle, la vérification de gestion, la vérification intégrée.

Préalable : CTB 332
Concomitante : CTB 354

CTB 462 **3 cr.**

Comptabilité VI

Objectif : initier l'étudiant aux particularités comptables de systèmes devant respecter certains cadres légaux. Les sujets sont tous particuliers à des types d'entreprises ou encore à certains genres de transactions. Les normes de comptabilisation et de présentation de rapports comptables sont définies en grande partie par une ou des catégories d'utilisateurs différents de ceux sur lesquels les activités de comptabilité financière ont préalablement mis l'emphase. Les fondements légaux sont vus d'une façon plus que superficielle car ils sont essentiels à la bonne compréhension de la matière. – Contenu : ventes par consignation, ventes à tempérament, les faillites, les réorganisations, les successions, la comptabilité de fiducies, la comptabilité par fonds – institutions gouvernementales et autres institutions à buts non lucratifs.

Préalable : CTB 332

CTB 543 **3 cr.**

Comptabilité de management avancée et implications financières

Ce cours comprend deux parties, soit la comptabilité de management et la gestion financière.
La comptabilité de management traite principalement des coûts pertinents, de la rentabilité divisionnaire, de l'analyse des écarts et des budgets.
La gestion financière se veut un approfondissement des sujets traités dans les cours de finance au niveau du B.A.A. avec un accent sur les projets d'investissement.

CTB 561 **3 cr.**

Impôt III

Etude des règles concernant les sociétés, les fiducies, les non-résidents, les aspects administratifs, les roulements, les surplus de corporation, l'impôt lors de dons, l'impôt au décès, les fusions, les réorganisations, les taxes de vente fédérale et provinciale. Analyse de problèmes fiscaux reliés à l'achat et à la vente d'une entreprise, aux fusions et aux réorganisations, à la rémunération des cadres, à la politique de dividendes et de financement.

Préalable : CTB 451

CTB 562 **3 cr.**

Pratique de l'expertise comptable

Analyse de cas comportant des situations concrètes puisées dans la réalité et le vécu de l'expert-comptable : initiation aux responsabilités des fonctions de finance et de contrôle de l'entreprise. Développement d'une méthode d'analyse de situations-problèmes faisant l'intégration des connaissances théoriques acquises préalablement.

Préalables : CTB 451, CTB 452 et CTB 453.

CTB 563 **3 cr.**

Vérification II

Objectif : approfondir les notions vues en Vérification I, en vérifier l'application dans des cas pratiques et familiariser l'étudiant avec le milieu et les conditions où s'exerce la vérification. – Contenu : vérification des postes d'actif, de passif, de l'avoir des propriétaires, des revenus de dépenses ; opinions diverses à exprimer selon les cas ; vérification des systèmes sur ordinateur ; rôle du vérificateur ; états financiers non vérifiés ; cas des entreprises industrielles ; divers cas spéciaux.

Préalable : CTB 453

CTB 564 **3 cr.**

Théorie comptable

Objectifs : mettre en lumière la complexité de la comptabilité et l'absence de solutions simples et permanentes – étudier certaines alternatives proposées par les théoriciens de la comptabilité – développer un esprit critique et une attitude réceptive à l'égard de changements à prévoir dans l'exercice de la profession – stimuler l'intérêt pour les travaux de recherche et l'apprentissage autonome par consultation d'ouvrages et périodiques. Contenu : développement historique de la comptabilité – objectifs des états financiers – efforts de mise en évidence d'un cadre conceptuel – approches à la recherche – efficience des marchés des capitaux - concepts et postulats classiques – concepts de profit comptable – profit comptable et changements dans les prix – flux financiers – notions de court terme et de long terme – postes d'actif – dettes et frais financiers – avoir des actionnaires – information et divulgation – comptabilité sociale, transnationale, prévisionnelle, behavioriste – compléments théoriques sur certains sujets déjà étudiés : régimes de retraite, impôts reportés, comptabilité et inflation...

Préalable : CTB 442

CTB 565 **3 cr.**

Pratique de la comptabilité de management

L'objectif de ce cours est double : premièrement, de développer chez l'étudiant un esprit pratique en l'habituant à penser comme un professionnel de la comptabilité de management et en l'habituant à utiliser ses connaissances dans un contexte moins structuré se rapprochant à la pratique et deuxièmement le préparer de façon immédiate pour l'aider à réussir les examens de la corporation des C.M.A.
L'approche des cas sera celle utilisée. Suite à un certain nombre de sessions traitant de la méthodologie des cas, l'étudiant sera confronté à des cas évalués portant sur le budget, la relation coût-volume-bénéfice, les standards, les coûts pertinents, la rentabilité divisionnaire, la notion de management et la notion de comptabilité financière.

Préalables : CTB 451, CTB 452 et CTB 453

CTB 572 **3 cr.**

Comptabilité financière avancée

Le but de ce cours est d'approfondir certains sujets particuliers tels que regroupements d'entreprises, placements, méthodes de consolidation, devises étrangères, modèles comptables, effets de variation de prix, états des résultats basés sur les coûts actuels et redressements financiers.

CTB 661 **3 cr.**

Planification fiscale

Le but de ce cours est de permettre à l'étudiant d'intégrer l'impôt des particuliers et des corporations dans un contexte de planification fiscale. L'apprentissage par la méthode des cas permet de faire saisir à l'étudiant toutes les interrelations entre les différentes dispositions de la loi dans une approche de conseiller.

CTB 662 **3 cr.**

Stage en comptabilité

Avoir satisfait les conditions de stage des différents ordres professionnels pour l'obtention d'un permis.

CTB 663 **3 cr.**

Vérification spécialisée et systèmes

Le but de ce cours est de faire comprendre la vérification intégrée et la vérification des organismes à but non lucratif. Seront aussi abordés les thèmes de vérification opérationnelle, les mandats spéciaux, l'examen des pro forma et des états financiers, les émissions de compilation et les normes de vérification internationales.

CTB 664 **3 cr.**

Théorie comptable et implications légales

Cette activité vise à familiariser l'étudiant avec les éléments de la problématique théorique de la comptabilité générale. L'accent est mis sur les éléments qui ont une incidence sur le devenir de la profession de comptable et sur les décisions à prendre en matière de choix de méthodes particulières.

CTB 665 **3 cr.**

Séminaire en comptabilité

Cette activité permet d'approfondir un certain nombre de sujets d'actualité qui ressortissent au domaine de la comptabilité générale, et qui mettent en évidence l'aspect relatif et controversé des solutions préconisées par les divers intervenants.

CTB 666 **3 cr.**

Vérification III

Le but de ce cours est de faire comprendre la vérification intégrée et la vérification des organismes à but non lucratif. Seront aussi abordés les thèmes de vérification opérationnelle, les mandats spéciaux, l'examen des pro-forma et des états financiers, les missions de compilation et les normes de vérification internationales.

Préalable : CTB 453

CTB 672 **3 cr.**

Comptabilité professionnelle

Certains sujets d'intérêt particulier seront abordés à l'intérieur de ce cours tel que l'information sectorielle, les rapports intérimaires, la comptabilisation de l'impôt, les régimes de retraite, les contrats de location, la comptabilité par fonds.
De plus, pour faire suite au cours pratique de l'expertise comptable, on analysera des cas comportant des situations concrètes puisées dans la réalité et le vécu de l'expert comptable en relation avec les examens des corporations professionnelles.

CTB 711 **3 cr.**

Comptabilité

La comptabilité est étudiée dans une perspective de « service » à l'usage de l'administrateur plutôt que d'expertise professionnelle. L'étudiant y est d'abord initié au modèle comptable. On fait ensuite un examen général de ce qu'il est convenu de reconnaître comme les deux volets de la fonction comptable : a) la comptabilité financière – conventions et principes qui servent à la préparation des états financiers, en vue de l'information « externe », destinée aux actionnaires, créanciers, gouvernements, etc. ; b) la comptabilité de gestion – méthodes de comptabilisation, d'analyse, de prévision, de contrôle, aux fins de l'information et de la gestion interne de l'entreprise.

CTB 723 **3 cr.**

Comptabilité et finance

Objectifs : Aux fins d'une application judicieuse des lois et règlements fiscaux, habileter le futur fiscaliste qui n'a pas déjà une formation en administration à l'analyse critique des dossiers comptables, qui servent à la préparation des états financiers de l'entreprise et lui fournir les principes de base en vue de la prise de décisions relative à des problèmes financiers.
Contenu : modèle comptable ; principes et conventions comptables, application aux principaux postes des états financiers ; particularismes comptables de certaines opérations ou de certains types d'entreprise ; les paramètres du calcul des investissements ; les méthodes d'évaluation de projets d'investissement ; coût de capital ; différents types de financement disponibles à court, moyen et long terme. Ces derniers sujets requièrent cependant certaines exigences préalables tel que les mathématiques financières, l'analyse et la planification financière de base.

CTB 731 **3 cr.**

Comptabilité de gestion

Cette activité s'adresse à l'étudiant qui s'oriente vers la P.M.E. ou vers la gestion financière de l'entreprise ; elle a pour objet d'amener le futur administrateur à une utilisation judicieuse de l'instrument comptable, à la sélection de l'information pertinente, à l'analyse critique des renseignements fournis. A cette fin, le contenu porte notamment sur : a) l'étude du coût complet – éléments, systèmes de comptabilisation, techniques d'imputations ; b) l'incidence marginale des coûts – comportement des coûts, seuil de rentabilité, diverses situations d'option à court et moyens termes, etc. ; c) évaluation et contrôle des coûts – budgets (préparation et surveillance), budgets souples, coûts normalisés, performance, analyse des résultats, etc.

Préalables : ADM 711 et CTB 711

CTB 741 **3 cr.**

Fiscalité

Une étude des principales sources de revenus, des gains en capital, des principales dépenses et des différents modes d'imposition, dépendamment si on exerce une entreprise sous la forme d'un propriétaire unique, d'une société ou d'une compagnie. De plus, l'utilisation de la compagnie étant très répandue, nous nous attarderons aux divers articles de la Loi de l'impôt sur le revenu, et de la Loi sur les impôts traitant de la constitution d'une entreprise en compagnie, de la compagnie elle-même et de la distribution de ses surplus. L'objet n'est pas de devenir un spécialiste, mais plutôt une personne avertie qui pourra déceler, lors de transactions, les dangers ou les trappes fiscales. Lorsque le contexte s'y prêtera, certains éléments de planification seront mis de l'avant.

CTB 800 **3 cr.**

Comptabilité financière approfondie

L'objectif de ce cours est de familiariser l'étudiant avec la forme et le contenu des états financiers et aussi avec les domaines où le jugement et les alternatives possibles au niveau du traitement comptable permettent différentes présentations de l'information. L'analyse financière oblige de comparer les états financiers de diverses entreprises et cet exercice implique un haut niveau de compréhension de la comptabilité. Les principaux thèmes abordés sont : le traitement comptable de l'impôt sur le revenu, l'évaluation des stocks, l'amortissement, la comptabilisation des baux, les fonds de pension, les politiques de consolidation, les transactions en monnaies étrangères et les fusions d'entreprises. L'accent est principalement placé sur les impacts résultant des choix comptables sur les états financiers et sur les indicateurs de la performance des entreprises.

CTB 801 **3 cr.**

Fondements théoriques de la comptabilité générale

Cette activité s'articule autour d'une réflexion sur les divers cadres conceptuels proposés en comptabilité. Les divergences quant au choix des objectifs de la communication d'information, de la nature de l'information, des modèles de prise de décision, des utilisateurs dominants et des diverses notions de bénéfice sont analysées et mises en perspective.

CTB 802 **3 cr.**

Fondements théoriques de la comptabilité de gestion

Cette activité vise à mettre l'étudiant en contact avec les questions fondamentales reliées à l'information comptable de gestion. L'atteinte de cet objectif repose sur l'analyse des principales facettes de la comptabilité de gestion, de ses aspects conceptuel, structurel, économique et comportemental.

CTB 803 **3 cr.**

Théorie de l'attestation

Cette activité vise à présenter à l'étudiant une revue des principaux aspects de la fonction d'attestation. Les sujets qui font l'objet d'étude sont les suivants : la normalisation de la fonction d'attestation et ses conséquences, la responsabilité professionnelle, ses exigences et ses conséquences sur la fonction d'attestation, la théorie d'attestation mandat-mandataire, la modélisation du processus du jugement professionnel, l'influence de la technologie sur le processus d'examen lors de la mission d'attestation, le processus de détermination des besoins en matière d'attestation, la gestion du risque, la modélisation de l'importance relative.

CTB 804 **3 cr.**

Informatique et systèmes comptables

Cette activité met l'emphase sur le lien qui existe entre l'informatique et les systèmes comptables. Dans une perspective de saisie, de communication de l'information et de prise de décision, l'étudiant est amené à intégrer les éléments du traitement de l'information et des activités managériales dans le cadre décisionnel et organisationnel de l'entreprise. Les principaux aspects abordés lors de cette activité sont : la conception et la modélisation de systèmes comptables, l'analyse de systèmes, l'implantation de nouveaux systèmes, la gestion de banques de données et l'impact de la nouvelle technologie.

CTB 805 **3 cr.**

Seminaire de théorie comptable

Cette activité constitue un lieu d'exploration des mécanismes d'évolution de la pensée et des pratiques comptables. L'objectif principal du séminaire est d'initier l'étudiant à la conception et à la validation de normes comptables à l'aide de la méthode scientifique. Les

sources d'influence et leur impact sur les normes comptables sont mis en évidence, dans une perspective positiviste. A cette fin, le séminaire comporte un volet de saisie et d'interprétation des résultats de recherches empiriques portant sur l'économique de l'information, son impact sur les marchés des capitaux, les contrats de partage de risque et la théorie de la délégation, l'association des nombres et des méthodes comptables et l'équilibre des marchés.

CTB 806 **3 cr.**

Séminaire de comptabilité de gestion

L'objectif de ce séminaire est de permettre à l'étudiant de saisir les problèmes de contrôle de gestion dans l'entreprise. Les problèmes étudiés sont ceux liés à la répartition des coûts, au budget, à la décentralisation, à l'évaluation de la performance, aux prix de cession interne. Les principaux problèmes étudiés sont ceux de la disponibilité et de la cueillette de l'information, du traitement de ces informations, de leur agrégation, de leur présentation dans des rapports internes et du contrôle entourant toutes ces opérations.

CTB 807 **3 cr.**

Séminaire de vérification

Cette activité vise à examiner les questions fondamentales de la vérification. Dans cette perspective, le cours couvre les aspects suivants de la vérification : étude des besoins en vérification, étude des différentes approches et méthodologies qui peuvent être utilisées en vérification, étude des différentes normes pour établir le jugement du vérificateur. L'activité couvre également les aspects suivants de la vérification : les unités de mesure d'efficacité des différentes missions de vérification, les principaux critères qui guident l'évolution des missions de vérification. Un dernier volet s'intéresse à l'évaluation de la recherche en vérification.

CTB 808 **3 cr.**

Séminaire de recherche fiscale

Les objectifs de cette activité sont multiples et interdépendants. L'activité vise à familiariser l'étudiant à l'impact des pratiques fiscales sur la présentation de l'information comptable et l'impact des principes comptables généralement reconnus sur la fiscalité. L'étudiant est amené à considérer les différences entre l'approche comptable et l'approche fiscale, à en saisir les raisons et les implications. A ce volet, s'ajoute l'étude des aspects sociaux et micro-économiques des décisions fiscales et l'étude de l'impact des décisions fiscales sur les décisions des entreprises.

CTB 809 **3 cr.**

Séminaire de comptabilité internationale

Cette activité vise à familiariser l'étudiant aux problèmes de la comptabilité internationale sous deux aspects principaux. L'aspect de la normalisation : le processus d'harmonisation, les différents organismes, les difficultés du processus. L'aspect présentation de l'information financière : les problèmes de conversion de divises étrangères, de taux d'inflation particuliers à chaque pays, de consolidation et de comptabilisation des participations permanentes.

CTB 810 **3 cr.**

Séminaire sur les aspects juridiques de l'entreprise

Cette activité vise à familiariser l'étudiant avec les différents aspects juridiques particuliers à l'entreprise tels l'insolvabilité, la faillite, la réorganisation, la protection du consommateur, les sûretés, garanties et nantissements, les coopératives, la responsabilité des administrateurs, etc... L'orientation du cours est essentiellement axée sur des cas et des situations pratiques afin d'en faire ressortir les aspects légaux et financiers.

CTB 811 **3 cr.**

Séminaire de comptabilité des organismes gouvernementaux et sans but lucratif

Dans un premier temps, cette activité vise à établir les ressemblances et les différences qui existent entre les entreprises à but lucratif et les entreprises sans but lucratif. Dans un second temps, cette activité familiarise l'étudiant aux problèmes particuliers de la comptabilité des organismes gouvernementaux et sans but lucratif. L'activité couvre notamment les aspects suivants : le type d'utilisateurs et leurs besoins, les objectifs et les qualités de l'information financière, l'impact de la comptabilité par fonds sur la gestion et les aspects de la vérification particuliers à ce type d'entreprise.

CTB 812 **3 cr.**

Séminaire en évaluation

Cette activité a pour but de familiariser l'étudiant avec les diverses méthodes de valorisation tant théorique que pratiques. La notion de valeur marchande et ses références légales font l'objet d'une attention spéciale, plus une revue des principaux problèmes particuliers à l'évaluation : évaluation des biens corporels et incorporels, de l'achalandage, des participations minoritaires et majaritaires. La dimension prospective de l'évaluation est mise en évidence par rapport à sa dimension rétrospective.

CTB 860 **3 cr.**

Séminaire de recherche appliquée

Le but de cette activité est de familiariser l'étudiant à la conception et à la réalisation de projet de recherche. L'épistémologie des connaissances et la méthodologie de recherche empirique constituent les aspects importants de cette activité.

CTB 870 **3 cr.**

Lectures dirigées en sciences comptables

L'objectif de cette activité est de permettre aux étudiants d'étendre leurs connaissances dans un domaine non repris dans les autres cours ou d'approfondir un thème déjà abordé.

DRT

DRT 736 **3 cr.**

Droit I

Objectifs : faire acquérir à l'étudiant les principes de base du droit civil, de même qu'une méthode qui lui permettra de trouver des réponses à certains problèmes civils ; permettre à l'étudiant d'approfondir certaines notions qui présentent un intérêt particulier pour l'étude du droit fiscal et d'appliquer lesdites notions à la solution de divers cas pratiques. Les sujets traités comprennent, entre autres, les biens et la propriété, les obligations et contrats, les régimes matrimoniaux et les successions et les libéralités.

DRT 737 **3 cr.**

Droit II

Objectifs : Sociétés : aperçu sommaire des divers types de société du Code civil, avec insistance sur la société commerciale. Compagnies : cette partie permet à l'étudiant de comprendre la structure et le fonctionnement d'une compagnie à but lucratif, fédérale ou provinciale, et le prépare ainsi aux incidences fiscales que suscitent les problèmes de réorganisation des compagnies. On y traite particulièrement des sujets suivants : nature, constitution et continuation de la compagnie, capital-actions, fonctionnement interne de la compagnie, la compagnie et les tiers, les emprunts, la fusion, l'acquisition et l'extinction de la compagnie. Certaines particularités des organismes sans but lucratif et des coopératives sont aussi abordées.

DRT 734 **3 cr.**

Mécanismes de législation

Cette activité est divisée en 3 parties. La première a trait à l'étude des mécanismes législatifs : division du Ministère des finances ainsi que celle du Ministère du revenu national, directement reliées à la détermination de la politique fiscale, préparation, présentation et adoption des lois fiscales, législation subordonnée (règlements), discrétion ministérielle. – La deuxième est consacrée aux mécanismes administratifs : organisation et attributions du Ministère du revenu national, techniques administratives. – La troisième sera consacrée aux mécanismes d'interprétation des législations fiscales par les tribunaux.

DRT 735 **3 cr.**

Litige fiscal

Objectif : fournir aux étudiants des dossiers complets concernant les problèmes litigieux les plus courants telles les questions de gain en capital, déductibilité d'une dépense, évaluation d'entreprise, application de principes comptables, etc., tout en les familiarisant avec la procédure inhérente au litige fiscal. L'étudiant sera donc appelé à étudier en profondeur la jurisprudence ayant trait aux principaux problèmes litigieux, à analyser les dispositions législatives tant fédérales que provinciales ayant trait au litige fiscal de même que les dispositions pertinentes du Code de procédure civile, et des Règles de la Cour fédérale et de la Cour canadienne de l'impôt.

ECN

ECN 105 **3 cr.**

Éléments d'économie du transport

Objectif : fournir aux étudiants les bases nécessaires pour mieux appréhender les aspects économiques de l'activité du transport et d'attirer leur attention sur un certain nombre de problèmes liés à cette activité. – Contenu : les principaux outils de l'analyse micro-économique, leurs applications dans l'analyse des problèmes liés aux transports, la place des transports dans l'économie canadienne, surtout les transports de marchandises par route. Pour terminer, seront étudiés quelques problèmes de politique de transport et de réglementation.

ECN 744 **3 cr.**

Problèmes contemporains en finances publiques

Objectif : traiter de problèmes courants dans le domaine de l'intervention gouvernementale au Québec ou au Canada. Il s'agit donc de traiter certains thèmes en fonction des notions développées dans les activités antérieures. Ces thèmes varient d'une année à l'autre et sont arrêtés au cours du trimestre d'hiver.

ECN 752 **3 cr.**

Rouages de l'administration publique canadienne

Croissance des dépenses gouvernementales par objet de dépense et par niveau de gouvernement. Perpectives sur les sources de recettes des gouvernements canadiens. La mesure de la dette publique. Le processus budgétaire canadien. Relations fiscales intergouvernementales. Perspectives internationales sur l'importance de l'intervention gouvernementale.

ECN 753 **3 cr.**

Politique fiscale

Objectif : analyser les caractéristiques de divers impôts en vigueur au Canada, d'expliquer leur fonctionnement et de faire ressortir leurs points faibles par rapport à un système fiscal qui se voudrait idéal. Une attention particulière est accordée aux caractéristiques de l'impôt sur le revenu des particuliers.

EDA

EDA 761 **3 cr.**

Transactions internationales

Le commerce international : l'avantage comparé, la balance des paiements, la politique commerciale. – Fiscalité et transactions internationales : les principes de l'origine et de la destination ; taxation et son équivalence à d'autres instruments (dévaluation, tarifs, etc.) – Harmonisation des systèmes fiscaux. Situation fiscale des résidents canadiens exerçant des activités à l'étranger et celle des résidents étrangers exerçant des activités au Canada.

EDA 771 **3 cr.**

Financement des diverses collectivités locales

Aspect juridique : législation municipale, évaluation foncière, taxes municipales, taxe de vente, certaines taxes nouvelles, subventions aux municipalités, analyse critique du régime fiscal municipal.
Aspect administratif et comptable : principes de financement des municipalités, des entités scolaires et hospitalières et des compagnies de transport ; sources de revenus, modes de comptabilisation ; méthodes de planification et de contrôle.
Aspect économique : étude des revenus et dépenses des municipalités ; analyse des principes de la fiscalité et du financement des services locaux.

FEC

FEC 103 **3 cr.**

Gestion des épargnes

Le but du cours consiste à fournir à l'étudiant des outils lui permettant de mieux gérer ses épargnes personnelles. Ainsi, seront abordés dans ce cours, les notions d'investissement, de planification financière et fiscale, les assurances et les régimes d'épargne et les obligations, les notions de placement en immobilier à la Bourse, la constitution de portefeuille, etc.

FEC 121 **3 cr.**

Fondements Économiques I

Dans ce cours on étudie le comportement des événements économiques agrégés. Les grandeurs qui intéressent le plus sont le taux global du chômage, le niveau de la production nationale et son taux de croissance, le niveau général des prix et son taux de variation. Dans ce cours, on étudie le comportement de l'emploi, de la production et de l'inflation.

FEC 131 **3 cr.**

Fondements Économiques II

Étude des mécanismes d'échanges entre les agents économiques. Échelle d'utilité et choix du consommateur. L'offre de l'entreprise et la demande des consommateurs. Le système de production de l'entreprise. Les différents types de marché qui établissent les échanges entre les agents économiques. Mécanismes des prix. Les interventions de l'État dans les marchés, réglementation et taxation. Le libre échange. Problèmes de mesure des rapports économiques entre les agents.

FEC 222 **3 cr.**

Éléments de gestion financière

Le but de ce cours est de présenter les aspects fondamentaux de la gestion financière d'une façon éclairée et intelligente. L'étudiant sera amené à situer la gestion financière dans son environnement immédiat qu'est l'entreprise et dans son environement plus global que sont les marchés financiers. De plus, on démontrera le rôle important de la fonction financière pour toutes prises de décision dans l'entreprise de même que le rôle essentiel de la finance dans une économie de type capitaliste. Ce cours n'est ni trop conceptuel ni trop théorique mais demeure pour sa majeure partie au niveau descriptif et technique.

FEC 333 **3 cr.**

Analyse des décisions financières

L'objectif de ce cours est de décrire la théorie et la pratique de la finance corporative dans le contexte de l'environnement canadien ainsi que d'initier l'étudiant à la méthodologie propre à la discipliine finance : soit l'analyse marginale. L'accent sera donc placé sur l'étude et l'approfondissement de concepts et de notions théoriques propres à la fonction finance dans l'entreprise et cela dans un contexte strictement canadien. Les points suivants seront donc traités prioritairement :
– l'analyse marginale dans la prise de décision financière : c'est-à-dire les notions de coûts et revenus pertinents, les coûts d'opportunité et les marges de contribution.
– les données et l'information nécessaires à la prise de décision financière ; les distinctions fondamentales entre une information comptable et une information financière, la transformation d'une information comptable en une information financière.
– le traitement de l'incertitude dans la prise de décision financière ; l'analyse du risque, le concept de diversification et la relation risque-rendement.
Bien que tous les éléments qui précèdent soient communs à toutes les décisions managérielles, le cours sera consacré principalement à leur application et à leur intégration dans l'étude de la décision d'investissement dans l'entreprise.
Donc l'objectif primordial de ce cours est surtout d'ordre conceptuel et c'est par diverses applications que l'étudiant pourra opérationaliser ces concepts et en faire l'intégration. La maîtrise de ces concepts et de la méthodologie propre à la discipline finance (l'analyse marginale), d'appliquer ce mode de raisonnement aux divers autres domaines de la gestion des entreprises.

Préalable : FEC 222

FEC 441 **3 cr.**

Micro-économie appliquée

Objectif : porter l'étudiant à mieux saisir l'utilité de la théorie micro-économique. Cette théorie fournit un schéma explicatif du comportement des prix et des coûts liés au fonctionnement des entreprises. Dans ce sens, l'apprentissage de l'étudiant s'effectue à partir des moyens mis en oeuvre par les économistes pour vérifier le bien fondé des résultats prévus par les théories de la demande, des coûts, des structures de marché, etc.

Préalable : avoir complété 30 crédits.

FEC 442 **3 cr.**

Valeurs mobilières

Objectif : initier l'étudiant au marché des valeurs mobilières et lui faire acquérir certaines méthodes d'analyse concernant l'évaluation des titres d'une compagnie en rapport avec son industrie et l'économie en général.

Préalable : FEC 444

FEC 443 **3 cr.**

Séminaire : pratique financière – P.M.E.

Objectif : à partir de l'analyse de cas : confronter l'étudiant au domaine pratique et réel du financement des petites entreprises québécoises ; le familiariser avec les sources de financement et les particularités des prêteurs, l'élaboration de projets d'investissements, l'étude de rentabilité et du mode de financement ; lui faire prévoir, planifier et solutionner les problèmes financiers d'une P.M.E. – Contenu : garanties et modes de financement, analyse de la situation financière, présentation d'un projet de financement, cas de difficultés financières, cas de lancement d'entreprise, évaluation et achat d'entreprise, expansion, liquidation.

Préalable : FEC 444

FEC 444 **3 cr.**

Gestion financière approfondie

Le cours d'Analyse des décisions financières avait comme objectif le développement du cadre conceptuel des décisions financières d'une entreprise. Pour sa part, Gestion financière approfondie vise l'application, l'opérationnalisation et l'intégration des principes et théories déjà acquis en confrontant l'étudiant à la réalité et aux conséquences de la prise de décision.
Ainsi l'étudiant devra faire des liens entre les différentes décisions financières, comprendre comment et pourquoi toutes les décisions sont souvent un ensemble de compromis et démontrer une excellente maîtrise de la méthodologie propre à la finance corporative.

Préalable : FEC 333 ou concomitant

FEC 451 **3 cr.**

Gestion du fonds de roulement

L'objectif consiste ici à développer chez l'étudiant un esprit analytique dans les domaines suivants : *gestion* de l'encaisse, des comptes à recevoir ; politique de crédit ; gestion des stocks. L'étude théorique est complétée par un travail pratique.

Préalable : FEC 444

FEC 454 **3 cr.**

Commerce international

Cette activité porte sur l'étude théorique et pratique des échanges internationaux. Il souligne le développement notable du commerce mondial dans la période d'après-guerre. Il examine les mesures restrictives imposées par les états ainsi que les différents accords internationaux de commerce (GATT, CEE).

Préalable : FEC 444

FEC 455 **3 cr.**

Fusions et acquisitions

L'étude pratique des aspects financiers de regroupements d'entreprises. Evaluation des entreprises. Modes de paiements incluant paiements conditionnels. Aspects comptables. Aspects légaux : loi des valeurs mobilières du Québec, loi des compagnies, loi sur l'examen de l'investissement étranger. Aspects fiscaux : acquisition d'action, acquisition d'actifs.

Préalable : FEC 444

FEC 463 **3 cr.**

Finance internationale

Cette activité est centrée sur les entreprises multinationales et sur leurs problèmes de financement. Il porte également sur les problèmes financiers internationaux, tel que le problème des dettes des pays du Tiers-Monde. Seront étudiés : 1) l'entreprise multinationale et ses caractéristiques : évolution, stratégie ; 2) l'environnement financier international : la notion de balance des paiements, la détermination des taux de change, le marché de l'Eurodollar et Euro-obligations, les récentes innovations en finance internationale, la dette des pays en voie de développement ; 3) les institutions financières internationales : banque mondiale, banque de développement ; 4) les problèmes financiers des E.M.N. : structure de capital, sources de financement, évaluation des projets internationaux.

Préalable : FEC 444

FEC 557 **3 cr.**

Gestion des institutions financières I

Le présent cours vise à compléter la formation de ceux qui, à l'intérieur de l'option finance, ont opté pour le profil « Gestion des institutions financières » et qui visent à être des administrateurs de banque.
Le présent cours vise à couvrir les relations entre la banque ou mieux les relations entre le système bancaire et les autorités monétaires (Gouvernement et Banque Centrale).
En effet, les banques et en général les institutions financières sont soumises pour différentes raisons au contrôle de l'État et c'est par elles que se transmettent à l'économie les décisions de politique économique et monétaire.

Préalable : FEC 444

FEC 561 **3 cr.**

Aspects légaux du financement

Cette activité vise essentiellement à donner un aperçu global des différentes méthodes de financement à court, à moyen et à long terme qui peuvent être utilisées dans les cadres d'une entreprise et à analyser les différentes conséquences au niveau tant du droit civil, du droit corporatif (incluant la loi sur les valeurs mobilières) et du droit fiscal du choix de l'une ou l'autre de ces méthodes. L'accent sera mis sur les différentes méthodes ouvertes aux entreprises incorporées tel le financement par l'émission d'actions, de « debentures » et d'obligations, bien que plusieurs de ces méthodes soient également appropriées pour les entreprises à propriétaire unique et les sociétés. De plus, certaines autres opérations financières seront étudiées tel l'achat et la vente d'actions ou d'actifs, les fusions et les offres de prise de contrôle (take-over bigs).

Préalable : FEC 444

FEC 564 **3 cr.**

Gestion de portefeuille

Objectif : initier l'étudiant aux éléments qui doivent être considérés dans l'établissement des objectifs et des politiques à suivre dans la gestion de portefeuilles. Fixer les objectifs des portefeuilles : différencier placements et spéculation, évaluation des risques et des politiques qui y sont relatifs, situer l'investisseur.

Préalable : FEC 444

FEC 565 **3 cr.**

Séminaire de synthèse en finance

Objectif : intégration et l'application de l'ensemble des connaissances, principes, concepts et théories dont les autres activités de finance ont fait l'objet. De plus, l'étudiant devra faire les liens entre la finance et les autres fonctions de l'entreprise de même qu'évaluer en termes financiers diverses décisions d'une entreprise. Ces objectifs seront atteints par une étude de « feasability » économique d'un projet.
Type d'étude qui par sa nature est surtout économique mais oblige à traiter en termes financiers les différents aspects d'un projet : la rentabilité selon une analyse coût-bénéfice, le risque inhérent à l'ensemble de la décision, le financement possible, le synchronisme des flux financiers générés par rapport aux exigences créées par le financement du projet, la vérification des contraintes internes ou environnementales qui pourraient empêcher la réalisation du projet : le domaine de la réglementation, l'obtention de permis, licences ou autres, disponibilité et compétence de la main-d'oeuvre, etc.

Préalable : FEC 444

FEC 568 **3 cr.**

Gestion des institutions financières II

Le présent cours est le second de deux cours devant permettre de former, à l'intérieur de l'option finance, des futurs administrateurs d'institutions financières en général et de banques en particulier.
Dans le présent cours, on passe en revue les principales opérations qu'une banque effectue avec sa clientèle ainsi que les problèmes que pose la gestion des ressources et des emplois.

Préalable : FEC 444

FEC 721 **3 cr.**

Gestion financière I

Cette activité sa pour but de démontrer la relation qui existe entre la décision d'investir et la valeur de la firme. L'activité couvre les problèmes encourus dans le processus d'étude des budgets d'immobilisations dans un contexte qui se veut opérationnel, c'est-à-dire qui regroupe à la fois l'impact fiscal et l'effet de la dualité risque-rendement sur la décision d'investir.

Préalables : CTB 711 et FEC 741*

FEC 73I **3 cr.**

Gestion financière II

Cette activité a pour objectif de démontrer dans un cadre pratique, la relation qui existe entre les diverses décisions financières et la valeur de la firme. Cette activité couvre les thèmes suivants, la détermination du coût de capital, l'établissement de la structure de capital et de la politique de dividence ainsi que la décision de financement. Parmi les autres sujets traités, notons : l'utilisation des outils d'analyse financière et de contrôle tels que l'analyse des ratios, le budget de caisse, les états financiers projetés, l'état des sources et emplois de fonds ainsi que l'analyse du levier d'opération et financier.

Préalable : FEC 721*

* Ces préalables ne sont nécessaires qu'au programme du diplôme

FEC 741 **3 cr.**

Macro-économie

L'environnement macro-économique. Analyse des facteurs déterminant le revenu, l'emploi, les prix et l'intérêt. Les programmes de stabilisation. La politique monétaire et fiscale. La croissance économique. L'équilibre interne et externe. Synthèse des écoles classiques, de Keynes et des néo- classiques.

FEC 742 **3 cr.**

Séminaire I : finance

Les objectifs de cette activité sont : 1) donner à l'étudiant de finance des connaissances de base qui lui permettent de comprendre ce qu'est le marché des valeurs mobilières, ses mécanismes et son environnement. 2) présenter et expliquer la méthodologie d'analyse des actions ordinaires d'une compagnie publique telle qu'utilisée par les professionnels du domaine, montrer les limites de cette méthodologie et suggérer des alternatives. Concrètement, l'étudiant devrait être en mesure d'évaluer objectivement les rapports publiés par les maisons de valeurs mobilières et d'analyser lui-même les diverses recommandations que celles-ci fournissent.

FEC 752 **3 cr.**

Évaluation des biens

Cette activité touche d'une façon particulière les thèmes suivants : la notion de la juste valeur marchande, les principes de base sur lesquels repose l'évaluation des biens, les différentes approches à l'évaluation, l'évaluation de l'achalandage, l'évaluation de l'intérêt minoritaire et majoritaire dans les biens, les difficultés les plus souvent rencontrées lors de l'évaluation. – Objectif : permettre aux étudiants d'acquérir les notions de base dans le domaine de l'évaluation des biens et de lui donner l'occasion d'effectuer un travail d'évaluation devant incorporer les notions décrites précédemment. On tait également ressortir que tout travail d'évaluation ne sert que de préambule à des négociations futures avec le Ministère du revenu.

FEC 753 **2 cr.**

Gestion financière

Cette activité se veut une présentation de la fonction finance dans une entreprise. Il fournit à l'étudiant en fiscalité les principes de base en vue de la prise de décisions relatives aux problèmes financiers où l'aspect fiscal et légal est importasnt. Prioritairement, sont traités les sujets suivants : l'acquisition d'actifs, la décision de location-achat, l'évaluation de l'entreprise et les modes de financement à court, moyen et long terme. Ces sujets requièrent cependant certaines exigences préalables telles que les mathématiques financières (intérêt composé, valeur présente, annuités), l'analyse et la planification financière de base.

FEC 754 **3 cr.**

L'entreprise plurinationale

Cette activité est essentiellement un cours de politique générale vue dans un contexte international. La première partie traite des contraintes imposées à l'entreprise plurinationale. La deuxième partie étudie l'adaptation de l'entreprise à ces contraintes et la troisième partie porte sur l'étude des problèmes spéciaux tels qu'ils se posent à l'entreprise plurinationale.

FEC 755 **3 cr.**

Séminaire II : finance

Le but de l'activité est de familiariser l'étudiant avec le rôle joué par les regroupements d'entreprises dans la croissance des entreprises et avec les variables, surtout financières, qui entrent en jeu dans un tel processus afin qu'il soit à l'aise pour participer ou promouvoir un projet de regroupement chez son employeur éventuel. A court terme, il doit faciliter la rédaction d'un rapport sur un regroupement effectué par des entreprises canadiennes ou sur l'achat d'une entreprise, par l'étudiant, selon les conditions et les modes de paiement déterminés par ses connaissances et sa situation financière, au prix déterminé par son évaluation.

FEC 800 **3 cr.**

Analyse économique

Ce cours vise une revue générale de la théorie économique. L'accent est cependant mis sur l'application pratique des concepts économiques plutôt que sur les théories abstraites. Les thèmes abordés portent sur les mesures de l'activité économique, les objectifs économiques, les principales écoles de pensée, les cycles économiques, les politiques fiscales et monétaires ainsi que les relations économiques internationales et leurs retombées sur l'entreprise.

FEC 810 **3 cr.**

Fondements théoriques de la finance

Cette activité a pour but de fournir à l'étudiant les bases conceptuelles nécessaires à une compréhension des diverses approches utilisées dans la gestion de l'entreprise. La finance s'est développée à partir de la théorie économique ; ainsi, cette activité couvre les principales notions ayant trait à la création, la conservation, l'augmentation et l'évaluation de la richesse des détenteurs de titres de l'entreprise. Pour ce faire, l'activité couvre les principales notions de la théoirie des choix ainsi que la théorie de l'utilité avant d'aborder le développement des modèles d'équilibre partiel : Markowitz, le Modèle à l'équilibre pour l'évaluation des actifs financiers, l'Arbitrage pricing model, l'Option pricing model. De plus, afin de permettre une meilleure compréhension des derniers développements qui touchent la théorie de l'évaluation, l'activité accorde une très grande importance à la maîtrise des points suivants : la théorie de l'Agence, le concept de l'efficacité des marchés, l'impact des imperfections de marché ; notamment les frais de transaction, l'impôt et la présence de l'assymétrie de l'information.

FEC 822 **3 cr.**

Analyse des décisions financières

Cette activité est orientée vers la maîtrise des modèles proposés pour rationaliser le choix des projets d'investissements, la décision de dividende, la théorie du coût de capital et de structure de capital. Ces modèles sont vus sous l'angle de la théorie de la décision en commençant par le choix d'une fonction objective. Grâce à son contenu et à sa structure, cette activité amène l'étudiant à effectuer une synthèse pratique et théorique de la gestion financière moderne.

FEC 830 **3 cr.**

Marché des capitaux

L'objectif de cette activité est de permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance adéquate des éléments qui sous-tendent le fonctionnement des marchés de capitaux. Une attention particulière est portée aux schémas analytiques permettant d'évaluer l'efficacité de ce fonctionnement et de prévoir le comportement des éléments clés de ces marchés.

FEC 840 **3 cr.**

Théorie du portefeuille

Cette activité permet à l'étudiant de maîtriser les fondements théoriques des techniques de portefeuille et de leurs applications dans la décision d'investissement, dans l'évaluation des titres, dans la recherche d'une diversification efficace d'un portefeuille, dans l'équilibre des marchés et dans les critères d'évaluation des performances d'un portefeuille. L'étudiant utilise ces techniques à travers des travaux spécifiques de recherche.

FEC 851 **3 cr.**

Séminaire d'analyse financière

L'objectif de ce séminaire est de développer un cadre d'analyse permettant l'évaluation de la conjoncture économique, des industries et des compagnies cotées à la bourse. Les thèmes suivants seront courverts : l'interprétation des états financiers dans le but de l'évaluation des actions et du risque ; les relations entre l'analyse des actions et l'analyse des marchés. Les étudiants devront acquérir les connaissances et développer des habiletés leur permettant de démontrer leur capacité à interpréter et à évaluer les factuers déterminant le rendement espéré, le risque et la valeur d'une action.

FEC 852 **3 cr.**

Séminaire en gestion de portefeuille

L'objectif de ce cours est de développer les capacités de gestion nécessaires pour effectuer avec compétence la gestion des fonds de diverses organisations. Cet objectif sera atteint par l'assimilation des principes de la gestion des actifs financiers et par une familiarisation avec les applications de la théorie de protefeuille incluant les concepts de risque et de rendement, de diversification et d'efficacité des marchés. Les thèmes suivants seront traités : l'établissement de la politique de gestion d'un portefeuille compte tenu des objectifs, des contraintes et des préférences des investisseurs individuels et institutionnels ; l'établissement de stratégies et la construction de portefeuilles qui reflètent les objectifs et contraintes des investisseurs, les perspectives économiques et les conditions prévalant sur les marchés financiers ; l'analyse de la performance d'un portefeuille en ayant à l'esprit l'évaluation des résultats, de leur comparaison avec les critères établis et la détermination des causes des écarts. Ce séminaire devrait permettre aux étudiants d'acquérir une vue globale du processus d'investissement incluant la mise en place des procédures de gestion de protefeuille et des méthodes permettant son évolution dans le temps.

FEC 860 **3 cr.**

Séminaire de recherche appliquée

L'objectif de ce séminaire est de combiner, à propos de thèmes spécifiques de recherche et de problèmes particuliers, les outils analytiques de la méthode scientifique et les concepts et théories propres au champ de la finance. L'accent sera mis sur les applications concrètes.

FEC 870 **3 cr.**

Lectures dirigées en finance

L'objectif de cette activité est de permettre aux étudiants d'étendre leurs connaissances dans un domaine non repris dans les autres cours ou d'approfondir un thème déjà abordé. La direction du programme se réserve le droit d'approuver ces projets ou d'en définir le contenu et les modalités.

FEC 871 **3 cr.**

Contrôle et analyse de la performance des entreprises

L'objectif de ce cours eest de traiter des concepts, des méthodes et de la théorie de la vérification opérationnelle d'une entreprise. Les principaux sujets traités seront les éléments de contrôle interne, les systèmes d'information dans l'entreprise et les rapports utilisés pour fins de gestion. L'étudiant devra acquérir une capacité d'intégration des divers aspects de l'entreprise : production, gestion des ressources humaines, marketing et finance.

FEC 872 **3 cr.**

Stratégie de financement et planification de la P.M.E.

L'objectif de la première partie est de permettre à l'étudiant d'arriver à établir un plan de financement qui tienne à la fois compte des préoccupations à court terme et des objectifs à long terme du dirigeant de la P.M.E. Le cour insistera particulièrement sur l'établissement des objectifs, la décision stratégique et les modalités d'établissement d'un plan d'action.
Dans la deuxième partie du cours, on verra comment en pratique appliquer des techniques de financement créatives à des sociétés fermées. On abordera l'aspect pratique du financement en y incorporant les sources de fonds les plus innovatrices, les sources de financement les moins connues et les techniques les plus près des tendances actuelles. La méthode des cas sera l'outil idéal à une bonne compréhension de cette appartenance entre créanciers et actionnaires dans l'entreprise.

FIS

FIS 711 **3 cr.**

Impôt sur le revenu I

Cette activité porte sur l'unité d'imposition, les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles du calcul du revenu net fiscal de charge ou d'emploi, d'entreprise et de biens ; provisions, transactions non à distance, prêts et avantages conférés à un actionnaire, cessation de l'exploitation d'une entreprise.

FIS 712 **3 cr.**

Impôt sur le revenu II

Cette activité traite des gains en capital, de l'impôt sur le revenu des personnes non-résidentes provenant du Canada, des sociétés et leurs membres, de la détermination du revenu imposable et du calcul de l'impôt.

FIS 713 **3 cr.**

Impôt sur le revenu III

Cette activité est consacrée aux corporations et leurs actionnaires : calcul de l'impôt des parties I et II, distribution des surplus, règles touchant les roulements, les réorganisations, les liquidations et les fusions.

FIS 714 **3 cr.**

Impôts relatifs aux décès et transferts de biens

Impôts fédéral et provincial sur le revenu applicable lors et à la suite du décès d'un contribuable. Analyse du traitement fiscal, au décès, des diverses catégories de biens pouvant affecter les impôts sur le revenu à payer par le « de cujus », sa succession, les fiducies créées par son testament et par ses bénéficiaires, compte tenu des nombreux choix, élections, options, désignations, etc. – Éléments d'imposition des fiducies (successions) – Éléments de planification testamentaire et « post mortem ». – Etude du concept de transfert, des règles le régissant et des *règles* d'attribution. – Analyse de la Loi des droits sur les successions, de l'impôt sur les dons de même que les droits sur les transferts de terrains à des non-résidents.

FIS 715 **3 cr.**

Impôts à la consommation

Objectif : faire prendre conscience de l'importance des taxes à la consommation, de faire ressortir les avantages et désavantages des diverses taxes, d'étudier les problèmes particuliers qu'elles engendrent, le fonctionnement de l'appareil administratif relativement aux taxes fédérales et provinciales actuelles.

FIS 716 **3 cr.**

Fiscalité et prise de décision

Cette activité permet à l'étudiant de déceler l'influence qu'exerce la fiscalité sur la gestion de l'entreprise. Il lui fournit aussi l'occasion d'approfondir certaines notions apprises dans le cadre des activités antérieures d'impôt sur le revenu et de se familiariser avec certaines difficultés importantes. Aussi, sont analysés un certain nombre de problèmes fiscaux reliés à l'achat et la vente d'entreprise, aux fusions et réorganisations, à la rémunération des cadres, à la politique de dividendes et de financement. Dans l'ensemble, les problèmes soulevés sont davantage abordés en tenant compte de leur incidence du point de vue planification.

FIS 717 **3 cr.**

Planification successorale

Complément de FIS 714, l'objectif est de familiariser les étudiants avec les diverses techniques de planification fiscale et successorale. On y traite des principales composantes, à savoir la donation, la fiducie entre vifs, l'utilisation d'une compagnie, les régimes d'impôts différés, les conventions entre actionnaires, l'assurance-vie, le testament et le régime matrimonial. Des études de cas permettent aux étudiants de faire une application pratique des diverses techniques de planification.

FIS 718 **3 cr.**

Fiscalité américaine

Cette activité permettra à l'étudiant de se familiariser avec le système fédéral d'imposition aux Etats-Unis et la procédure administrative, judiciaire et législative. Sont étudiés le concept du revenu brut, la reconnaissance du revenu, les différentes sources de revenu et l'impact des méthodes comptables sur la détermination du revenu fiscal.

FIS 719 **3 cr.**

Informatique et fiscalité

Cette activité vise à faire connaître aux étudiants le rôle et les limites de l'informatique pour la pratique fiscale. Il veut également les initier aux techniques de recherche et de développement qui permettent de produire des instruments informatiques destinés à améliorer la productivité et la compétence. Les étudiants apprennent, entre autres, à utiliser certains logiciels d'application générale et divers logiciels permettant de produire des déclarations d'impôts. Après une initiation à l'utilisation d'un chiffrier électronique, les étudiants sont amenés, grâce à une série d'exercices pratiques, à développer eux-mêmes des modèles d'application qui leur permettent d'effectuer des simulations à l'égard de situations fréquentes en planification fiscale et successorale.
Faisant suite à une introduction à la « Systématisation » de la pratique fiscale, le rôle, le potentiel et les techniques de développement de « systèmes experts » dans le domaine fiscal sont examinés.

FIS 721 **1 cr.**

Recherche fiscale et méthodologie

Familiarisation avec les sources documentaires en droit fiscal et en économie publique. Développement d'une méthode de recherche en fiscalité : analyse et critique des sources, recherche fiscale assistée par ordinateur. Techniques de préparation, de documentation et de présentation d'une communication fiscale : opinion, demande de décision anticipée, mémo, présentation orale.

FIS 800 **3 cr.**

Fiscalité et gestion financière

L'objectif de ce cours est de faire saisir l'importance de la fiscalité en matière de gestion financière de l'entreprise. Les principaux thèmes abordés sont : l'imposition des sociétés, l'imposition des entreprises, la planification des distributions, les roulements, les fusions, les réorganisations, l'achat et la vente d'une entreprise, la planification successorale et les principales règles fiscales concernant les non-résidents. L'objet n'est pas de former un spécialiste mais plutôt un gestionnaire averti capable de déceler et de comprendre l'influence

de la fiscalité sur la prise de décision en matière de gestion financière et d'améliorer les aptitudes des gens dans le domaine de la planification.

GIS

GIS 112 **3 cr.**

Éléments d'informatique

Introduire à l'étudiant les principaux outils informatiques qui vont le supporter dans son travail de gestionnaire. Introduire à l'étudiant les principaux concepts reliés au développement et à l'implantation des systèmes d'information. Plus spécifiquement : 1) apprendre l'utilisation d'un traitement de texte, d'un chiffrier électronique et d'un langage de 4e génération dans l'environnement IBM PC. ; 2) vivre, grâce à une simulation, les étapes, les difficultés et les succès d'un développement de système d'information

GIS 232 **3 cr.**

Programmation et conception

À la fin de cette activité, l'étudiant doit pouvoir prendre en charge un projet de développement informatique de petite envergure. Pour ce faire, il aura appris à utiliser un langage de programmation conventionnel. Il aura de plus été initié aux concepts et au vocabulaire informatique suffisamment pour comprendre et se faire comprendre des intervenants dans le domaine du développement de systèmes.

Préalable : GIS 112

GIS 235 **3 cr.**

Éléments de technologie informatique

À la fin de cette activité, l'étudiant doit : 1) posséder les concepts et le vocabulaire informatique suffisamment pour comprendre et se faire comprendre des intervenants dans le domaine de la gestion de l'information, usagers, personnel technique, vendeurs d'équipements informatiques et de logiciels. En particulier, les concepts suivants doivent être bien compris : CPU, mémoires internes, mémoires externes, terminaux, systèmes d'exploitation, gestion des données, gestion des communications, logiciels de système, logiciels d'application, configuration d'ordinateurs, mode de traitement et de mise à jour, outils d'analyse, de conception et de développement ; 2) pouvoir prendre en charge un projet de développement informatique de petite envergure.

Préalable : GIS 112

GIS 342 **3 cr.**

Informatique appliquée à l'administration

Prendre connaissance de tous les grands systèmes informatiques de l'entreprise (finance, marketing, ressources humaines, production...) et connaître à fond les systèmes opérationnels les plus courants, notamment les systèmes reliés au système d'information comptable.

Préalables : CTB 111 et GIS 112

GIS 343 **3 cr.**

Systèmes d'information dans les organisations

Objectifs : 1) Comprendre l'usage de l'information formelle dans l'organisation : savoir exprimer un besoin d'information approprié à une tâche. 2) Comprendre la nature des systèmes d'information : savoir valider les systèmes d'information proposés ou mis en place pour répondre à un besoin donné. 3) Connaître les différentes responsabilités de la fonction systèmes d'information dans les organisations. 4) Avoir une idée du rôle et des limites de la technologie présente et future dans la réalisation et la gestion des systèmes d'information.

Préalables : GIS 112 et avoir complété 30 crédits.

GIS 344 **3 cr.**

Gestion des systèmes d'information

Objectifs : 1) se sensibiliser au vaste domaine des systèmes d'information (S.I.). Une attention particulière est portée sur les facteurs organisationnels et individuels qui ont un impact sur la conception d'un S.I. ; 2) avoir une vision globale du travail de l'analyste ; 3) comprendre les différentes étapes conduisant à la conception et à l'implantation d'un S.I. ; 4) connaître les approches les plus courantes en développement de système.

Préalable : GIS 232 ou concomitant

GIS 362 **3 cr.**

Gestion de projets de programmation

À la fin de cette activité, l'étudiant sera en mesure de participer à la planification et à la gestion d'un projet de développement informatique. De plus, il devra pouvoir s'intégrer rapidement et de façon fonctionnelle à une équipe d'analyste-programmeurs utilisant le COBOL.

Préalable : GIS 232

GIS 452 **3 cr.**

Système d'aide à la décision

Objectif : sensibiliser les étudiants aux liens entre système de décision et système d'information, de leur fournir des outils modernes (chiffriers électroniques, gestionnaires de données, ...) leur permettant de concevoir de tels systèmes et de leur présenter des exemples d'application.

Préalable : GIS 343 ou 344

GIS 453 **3 cr.**

Conception des systèmes d'information

Être en mesure de concevoir et de planifier la mise en place d'un système d'information, impliquant les technologies de l'informatique ou de la bureautique, adapté aux besoins de l'organisation et respectant ses contraintes techniques, économiques et organisationnelles.

Préalable : GIS 344

GIS 454 **3 cr.**

Implantation des systèmes d'information

Approfondir les techniques de communication qui se rattachent à l'analyse, la conception et la réalisation d'un système d'information au sens large. Développer ou améliorer ses qualités personnelles de communications écrites ou orales dans le cadre de développement des systèmes (la communication écrite ou orale est la partie la plus délicate et la plus importante du travail d'un analyste : c'est d'elle que dépend la bonne compréhension des problèmes qu'on lui expose et des solutions qu'on lui propose). Comprendre les bases théoriques et les applications pratiques de la recherche sur l'implantation des systèmes d'information comme un processus de changement planifié des organisations.

Préalable : GIS 344

GIS 561 **3 cr.**

Méthodes et procédés

Cette activité initie l'étudiant à l'analyse et à la conception de systèmes de procédés administratifs et de circulation de documents et rapports dans l'entreprise. – Il comporte les éléments suivants : amélioration des méthodes de travail et d'organisation ; établissement de procédés administratifs (manuels d'utilisation, implantation de procédés) ; séquence de transition du système manuel au système organisé ou informatisé ; évaluation, correction et amélioration des procédés ; introduction de nouvelles technologies.

Préalable : GIS 344

GIS 562 **3 cr.**

Séminaire en systèmes

Cette activité est une synthèse de l'option et de préparation au marché du travail. Il complète les connaissances en informatique et en systèmes. Il donne l'occasion aux étudiants de pratiquer leur expression orale par des séminaires sur une recherche bibliographique et sur une étude d'entreprise. Il prépare les finissants à la réalité du marché du travail par des conférences structurées et par des visites de départements de systèmes dans plusieurs entreprises.

Préalables : GIS 344 et avoir complété 60 crédits

GIS 703 **3 cr.**

Micro-informatique appliquée à la gestion

L'objectif de cette activité est de préparer le futur administrateur à un choix et un usage judicieux et, au besoin, une critique pertinente des services que peut lui rendre l'informatique. À cette fin et aussi pour démystifier l'étudiant devant cette discipline encore nouvelle, il y a lieu, tout d'abord, de familiariser ce dernier avec l'ordinateur, de l'initier à la logique et aux contraintes de l'informatique grâce à des travaux de programmation et à une utilisation du matériel auxiliaire et des logiciels, le tout dans un contexte de système appliqué à la gestion.

Plus spécifiquement :
Connaître les composantes fonctionnelles d'un système informatique.
Comprendre le fonctionnement général des équipements informatiques et leur interdépendance.
Comprendre et utiliser les logiciels suivants : DOS, chiffrier électronique, graphique, base de données, traitement de texte.
Utiliser les micro-ordinateurs (IBM/PC).
Appliquer les outils informatiques à des problèmes administratifs.

GIS 711 **3 cr.**

Informatique, information et gestion

L'objectif de cette activité est de permettre au futur « manager » de s'acquitter de son travail à l'intérieur de l'environnement technologique de l'information, et plus particulièrement de l'informatique de gestion. Une première partie vise à fournir le vocabulaire et les connaissances de base pour aborder la technologie avec un bon jugement plutôt qu'une crainte mystique. Une autre partie vise à mieux comprendre le rôle de la technologie de l'information dans le travail du « manager » à différents niveaux. Et une dernière partie veut donner les outils nécessaires au « management » des ressources technologiques de l'information, au niveau tactique, particulièrement pour la faisabilité, le choix et la planification des projets d'investissement en ce domaine. Autant qu'il est possible, on fait le parallèle – grande entreprise /PME – par la théorie, par des lectures et par des conférenciers invités.

GIS 810 **3 cr.**

Fondements théoriques en systèmes de gestion

A l'issue de ce cours l'étudiant devra maîtriser les assises conceptuelles essentielles à une bonne compréhension du développement de la gestion et de l'utilisation des systèmes d'information organisationnels (SIO). Il devra également démontrer une habileté à cerner une problématique et à réaliser une ébauche de systèmes d'information organisationnel approprié. A cet effet, les thèmes traités dans ce cours comprendront les suivants : L'information comme ressource organisationnelle. Acquisition, traitement et utilisation de l'information en milieu organisationnel. Raisons d'être et apports des systèmes d'information organisationnels. Type de systèmes d'information organisationnels (par rapport à la situation décisionnelle ; niveau hiérarchique ; fonction organisationnelle ;...) Composantes principales des systèmes d'information organisationnels. Phases et gestion du processus de développement des SIO. Planification, gestion, évaluation et mise à jour des SIO (utilisation, gestion, maintenance, audit et mise à jour des SIO – incluant rôle et impact de l'organisation, des usagers et des spécialistes de l'informatique et des systèmes ; les aspects techniques, tels qu'intégrité de l'information, sécurité des systèmes, connectivité ; développements technologiques ;...) Prospective et opportunités de recherche et développement en SIO. Sur le plan pédagogique, on fera usage de lectures, présentations et discussions, étude de cas, et travaux d'application.

GIS 815 **3 cr.**

Fondements de la prise de décision

Ce cours vise à fournir une vision globale et critique de la prise de décision organisationnelle. Cette vision leur permettra de choisir le système d'information le plus approprié à chaque situation décisionnelle, à travers l'analyse des facteurs qui influencent la prise de décision (processus) et la décision elle-même (résultat). Plus particulièrement, ce cours étudie : 1) La décision comme un processus : l'appréhension du problème, la génération et l'analyse des alternatives de solution et le choix et implantation d'une solution. 2) La décision comme phénomène, c'est-à-dire les facteurs qui influencent autant le processus que le résultat : l'individu, la structure et l'organisation sociale de l'entreprise. 3) Finalement, ce cours étudie les différentes approches de la prise de décision et leur relation avec les systèmes d'information : approches retionnelle, organisationnelle, politique et individuelle.

GIS 825 **3 cr.**

Analyse et conception logique des systèmes d'information

Le cours vise à présenter dans le détail les concepts, méthodes et outils d'analyse et de conception logique des systèmes d'information. Les étapes couvertes vont du démarrage des projets à la conception logique détaillée. Les thèmes suivants sont étudiés : Le démarrage des projets, l'analyse préliminaire, les techniques de collecte de données, l'analyse de l'existant, l'analyse des besoins, les diagrammes de flux de données, le modèle entité-association, la structuration, la dynamique et la documentation des traitements, le dictionnaire de données et la conception des entrées-sorties. Il traite également de l'utilisation des prototypes de systèmes comme complément ou comme substitution aux outils d'analyse plus traditionnels.
Une emphase est également mise, dans ce cours, sur les outils modernes de conception de système assistée par ordinateur. Dans le cadre du cours, les étudiants sont amenés à vérifier leur savoir faire en analyse et conception logique dans le cadre d'un projet de session pratique.

GIS 835 **3 cr.**

Systèmes d'aide à la décision et systèmes d'experts

De façon globale, les systèmes d'aide à la décision (SAD) trouvent leur justification en fonction d'une situation décisionnelle spécifique ; on en attend une amélioration du processus de prise de décision et/ou de la qualité de la décision qui en résulte. On abordera ce sujet par rapport à trois types de situations décisionnelles (planification, gestion des activités courantes et contrôle de gestion) et trois niveaux organisationnels (corporatif, divisionnel et fonctionnel).
Lorsqu'il est question de systèmes experts de gestion, l'attention est plutôt centrée sur un nombre très limité d'individus dont la performance est reconnue comme étant nettement supérieure par les spécialistes d'un domaine relativement restreint. Cette compétence porte typiquement sur une classe particulière de situations décisionnelles. La perspective qui sera privilégiée nous amènera à considérer les connaissances homologuées aussi bien que celles qui demeurent privées chez l'expert. Il en résulte alors un ensemble plus complet sous la forme d'un système à base de connaissances (SBC).
On situera les SAD et SBC par rapport aux systèmes d'information organisationnels et leurs grandes composantes et sous-systèmes (données et traitement).
La pédagogie fera appel à des cadres conceptuels, des cas, des méthodes et outils, et un travail d'application.

GIS 845 **3 cr.**

Planification, évaluation et contrôle des systèmes d'information et de décision

Le cours présente les concepts et méthodes de planification, d'évaluation a priori, de contrôle et d'évaluation a posteriori des systèmes d'information et de décision.
Après avoir situé l'importance stratégique des systèmes d'information et de décision notamment en ce qui concerne leur impact sur la rentabilité, la compétivité et la structure de l'organisation, le cours aborde successivement la planification stratégique des systèmes (dans un contexte d'évolution technologique) et la planification et le contrôle des projets. Un accent particulier est mis sur l'analyse coût-efficacité et l'évaluation a posteriori des systèmes d'information et de décision.
Une série de thèmes spécifiques complémentaires sont abordés : l'organisation de la fonction système, la répartition des coûts, le choix d'un système informatique et la gestion de l'informatique de l'usager.

GIS 855 **3 cr.**

Conception physique et programmation des systèmes d'information

A la fin du cours, l'étudiant comprendra les étapes à franchir pour réaliser un système d'information. Il aura appris à tenir compte des contraintes posées par la conception logique, par les équipements et les logiciels disponibles, par l'organisation et son mode de fonctionnement et par la disponibilité (ou non) des autres ressources, pour en arriver à une conception physique du système.
Il aura appris à découper le système en modules, à dresser un calendrier de développement et à identifier les étapes critiques.
Finalement, il aura amélioré sa connaissance de la programmation.
Les étapes suivantes auront été vues et discutées : spécifications de programmes et modules, organisation physique des données (avec emphase sur les banques de données), codification des traitements, tests et parallèle, implantation et documentation.

GIS 865 **3 cr.**

Implantation des systèmes d'information et de décision

L'implantation des systèmes, dernière phase de leur cycle de développement, comprend les étapes de test et d'installation. Cette phase nécessite une forte participation des utilisateurs. Les thèmes suivants sont notamment abordés : contrôle de qualité des logiciels, méthodes et techniques de test, formation des opérateurs et des utilisateurs, techniques d'implantation, plan de conversion.
D'année en année, des thèmes complémentaires seront traités.

GPH

GPH 810 **3 cr.**

Nature et mesure de la productivité

Cette activité porte sur l'étude des diverses conceptions et définitions du terme « productivité », ainsi que sur l'examen des différentes méthodes et techniques utilisées pour mesurer la productivité et la performance. Cet examen des concepts et des méthodes de mesure couvre les aspects macro de la question (productivité des secteurs industriels, des régions, des pays) et micro (productivité de l'entreprise et du département) ; on s'attachera cependant davantage à ce deuxième volet, qui présente plus d'intéret pour le gestionnaire. Le cours vise également à donner à l'étudiant une vision globale de l'ensemble des facteurs externes (législation, économie, valeurs sociétales) et interne (structure, systèmes, styles de gestion) qui affectent la productivité, sans toutefois approfondir chacun de ces facteurs à ce moment-ci.

GPH 815 **3 cr.**

Productivité et gestion des ressources humaines

L'objectif visé par cette activité est d'examiner plusieurs programmes de gestion des ressources humaines par lesquels l'organisation peut accroître sa productivité. Ces programmes peuvent être aussi bien « traditionnels » (embauche, rémunération, formation, évaluation du rendement, etc.) que plus « modernes » (planification des ressources humaines, Qualité de Vie au Travail, animation des groupes de travail, résolution des conflits, etc.). Dans tous les cas, l'accent sera mis non seulement sur la compréhension des programmes, mais aussi sur leur mode d'implantation et sur les causes de succès et ou d'échec. On examinera également l'ensemble des recherches qui ont étudié le lien entre chaque programme et la productivité ou la performance de l'organisation. Les travaux scolaires seront assignés de façon à combler les lacunes de chaque étudiant en G.R.H. et à amener ainsi le groupe à un niveau semblable de connaissances en ce domaine, ce qui constitue un deuxième objectif important pour ce cours.

GPH 817 **3 cr.**

Méthodes de recherche et de diagnostic

Ce cours vise à donner aux étudiants les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour effectuer des recherches scientifiques en productivité humaine, en plus évidemment de pouvoir analyser et évaluer correctement les recherches des autres. Dans cette optique, le cours abordera des sujets tels que les fondements de la démarche scientifique, les méthodes et devis de recherche, les exigences de la relations causale, les conditions d'une bonne mesure opérationnelle des concepts, les techniques d'échantillonage. Une attention particulière sera apportée aux méthodes de cueillette de données qui servent aussi bien pour la recherche scientifique que pour le diagnostic organisationnel : l'entrevue individuelle et de groupe, le questionnaire, l'observation, l'analyse de documents.

GPH 821 **3 cr.**

Productivité et participation des employés

L'objectif de cette activité est d'en arriver à connaître les valeurs et attitudes patronales, les modes de gestion et les styles de leadership les plus appropriés à l'utilisation optimale des ressources humaines et à leur satisfaction, à mieux comprendre les principes et les mécanismes de gestion participative permettant de « mobiliser » l'intelligence de l'entreprise » et à se familiariser avec les systèmes de partage des profits, gains, épargnes, etc. Le cours permet d'étudier plusieurs expériences canadiennes et étrangères en relation avec l'excellence organisationnelle.
Plus précisément, cette activité permet de mieux saisir le concept de « démocratie » industrielle et d'examiner les systèmes et mécanismes participatifs (tels les cercles de qualité) permettant à l'entreprise d'intégrer les ressources humaines dans l'effort de productivité. Une attention particulière est apportée à l'étude de tous les systèmes de partage des profits (Scanlon plan, Improshare, actionariat ouvrier, etc.), aux réactions des personnes concernées face à ces systèmes et aux conditions de leur succès ou échec.

GPH 841 **3 cr.**

Productivité et formation du cadre

Cette activité a pour but de fournir à l'étudiant les outils d'accroissement de la performance individuelle du cadre au moyen de l'accroissement de la motivation et des habiletés managériales. L'activité a aussi pour but de préciser les liens entre la productivité du cadre et celle de l'organisation.
L'approche choisie permet de mieux cerner le concept de productivité appliqué aux habiletés du cadre, et d'identifier le processus d'autoformation du cadre quand il est dans l'action. L'approche permet de plus d'élaborer un diagnostic de la productivité individuelle et d'identifier les principales habiletés conduisant à la productivité du cadre. On examinera en particulier les programmes, méthodes et techniques de formation visant à accroître les habiletés que les cadres doivent possder pour améliorer leur productivité individuelle.

GPH 850 **3 cr.**

Organisation du travail

Cette activité permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances en gestion de la production, contrôle de la qualité, gestion des stocks et autres activités reliées à l'opération d'une entreprise manufacturière. On y examine aussi les activités traditionnelles et nouvelles de l'expert en génie industriel : étude des temps et mouvements, mesure du travail, robotique, analyse de l'environnement physique, ergonomie, problèmes de santé et de sécurité au travail. Les nouvelles approches « japonaises » ou autres seront également abordées : « contrôle total de la qualité» , « zéro-défaut », « zéro-inventaire », « maillage des entreprises », etc. Finalement, il sera question des nouvelles technologies bureautiques ainsi que des nouvelles méthodes d'organisation et de gestion qui affectent le travail des colletsblancs : cadres, professionnels, employés de bureau, etc. Les travaux scolaires seront assignés de façon à combler les lacunes de chaque étudiant en organisation du travail et amener ainsi le groupe à un niveau semblable de connaissance en ce domaine.

GPH 861 **3 cr.**

Développement organisationnel

Cette activité veut donner à l'étudiant les connaissances et les habiletés necessaires pour agir comme consultant interne ou externe et intervenir efficacement dans l'entreprise. Parmi les sujets courverts, on retourve : les stratégies, les étapes et la gestion du chagement organisationnel ; l'éventail des interventions possibles, au niveau des individus, des groupes et de l'organisation. Les interventions visant à accroître directement la productivité, ainsi que l'approche socio-technique feront l'objet d'une attention particulière ; dans la mesure du possible, cette dernière méthode sera appliquée directement dans une entreprise de la région, sous la conduite du professeur.

GPH 870 **3 cr.**

Lectures dirigées en productivité et gestion des ressources humaines

Cette activité pédagogique vise à connaître les principes et les techniques de GRH les plus appropriés pour le maintien et l'accroissement de la productivité et à connaître tous les systèmes de rémunération au rendement ou à la pièce.
Cette activité pédagogique portera sur l'examen des connaissances actuelles des modes de gestion et des styles de leadership appropriés aux années '90 et permettra une meilleure vision globale de la gestion des ressources humaines (sélection, formation, évaluation du rendement, etc.). Il s'en suivra un rappel des techniques traditionnelles en rémunération : analyse, description, évaluation des emplois, enquêtes sur les salaires, etc. en plus d'une revue des théories et recherches sur la relation entre la rémunération et la motivation au travail et l'étude de tous les systèmes de rémunération au rendement ou à la pièce.

GRH

GRH 111 **3 cr.**

Aspects humains des organisations

Cette activité donne un aperçu des principaux facteurs qui influencent le comportement individuel et collectif des membres d'une organisation. Il vise surtout à étudier les problèmes de comportement humain auxquels doit faire face l'administrateur qui détient une fonction hiérarchique : pouvoir, leadership, fonctionnement des groupes, motivation, satisfaction, conflits interpersonnels et intergroupes, communications, intégration des individus dans l'organisation, développement organisationnel. L'activité débute par un rappel de quelques notions psychologiques servant à mieux comprendre le comportement : personnalité, perception, attitudes, valeurs.

GRH 221 **3 cr.**

Gestion du personnel et relations industrielles

Dans un premier temps, il s'agit d'étudier les activités et les techniques reliées à l'acquisition, à la conservation et au développement des ressources humaines ; l'activité porte donc sur l'évolution des Services du Personnel et sur la façon dont ils s'occupent d'activités telles que la sélection, la rémunération, l'évaluation et la formation du personnel. Dans une 2e partie, l'étudiant sera sensibilisé à certains aspects des relations de travail : l'évolution, la structure, l'idéologie et le fonctionnement des syndicats ; le rôle des gouvernements en relations de travail ; la législation du travail ; la négociation et la convention collective.

GRH 332 **3 cr.**

Planification et sélection

L'activité vise d'abord, par le biais de l'étude de modèles et politiques de planification des ressources humaines, à démontrer et à illustrer le lien entre l'ensemble des questions et problèmes de GRH et la situation globale de l'entreprise en termes d'efficacité et de rentabilité. La façon d'aborder les problèmes de ressources humaines dans le cadre d'une démarche rigoureuse de planification du changement à court, moyen et long termes est ensuite analysée et expérimentée à l'aide de cas pratiques. Le recrutement et la sélection du personnel (externe et interne) sont ensuite abordés. L'accent est mis non seulement sur l'acquisition du savoir technique essentiel, mais également sur le développement des habiletés nécessaires pour pouvoir assumer professionnellement l'une ou l'autre de ces responsabilités.

Préalable : GRH 221

GRH 342 **3 cr.**

Évaluation et formation

Les professionnels en gestion des ressources humaines doivent être préparés pour agir à titre de conseillers auprès d'une ou de plusieurs organisations dans l'élaboration et la mise en place de programmes administratifs visant l'harmonisation des objectifs organisationnels et individuels. Les programmes d'évaluation du rendement (ou des performances individuelles) et les programmes de formation du personnel constituent deux ensembles importants d'activités où les dirigeants d'entreprises et les gestionnaires, en général, ont besoin d'une aide spécialisée. Cette activité vise donc l'acquisition par les participants des connaissances et des habiletés requises pour agir adéquatement au niveau de ces deux domaines. Il implique l'étude de ce qui se fait dans certaines entreprises, ainsi que l'approfondissement des modèles théoriques appropriés.

Préalable : GRH 221

GRH 343 **3 cr.**

Administration des lois en GRH

Outre les rapports collectifs du travail, la législation fédérale et provinciale affecte maintenant plusieurs aspects de la gestion des ressources humaines : l'embauchage, les promotions, la rémunération, les règlements internes de l'entreprise, les conditions physiques de travail, les congédiements et les mises-à-pied, la prévention des accidents et les modes de réparation, les plans de retraite, le travail des handicapés, etc. La multiplicité et la complexité des lois (charte des droits de la personne, normes du travail, santé et sécurité, retraite facultative, embauche des handicapés, etc.) a atteint un point tel que les entreprises se voient forcées d'en confier l'administration à un spécialiste habituellement rattaché au Service des Ressources humaines. L'objectif est de renseigner l'étudiant sur la nature et l'application de ces lois, sur la structure et le fonctionnement des organismes gouvernementaux chargés de leur interprétation et de leur application, ainsi que sur les mécanismes à développer au sein des entreprises pour faciliter l'application de ces lois.

Préalable : GRH 221

GRH 351 **3 cr.**

Conventions collectives

L'influence syndicale sur la gestion des ressources humaines dans les entreprises se manifeste, entre autres choses, par la prolifération de conventions collectives (environ 3000 conventions collectives sont renégociées à chaque année au Québec). Qu'on soit dans une entreprise dont les employés sont syndiqués ou non, la connaissance et la compréhension par les gestionnaires des implications administratives du contenu des conventions collectives sont devenues une nécessité. Cela est d'autant plus nécessaire pour les professionnels en ressources humaines qui ont la responsabilité de conseiller les autres gestionnaires sur ces questions. A partir d'un échantillon de conventions collectives et de textes de fond sur l'évolution du contenu des principales clauses de conventions collectives, on vise donc à rendre les participants familiers avec ce contenu et capables de saisir et d'influencer les implications administratives qui en découlent. De plus, comme ces « contrats collectifs » donnent lieu à des « mésententes relatives à leur application et à leur interprétation », c'est- à-dire à des « griefs », l'activité comprend également l'analyse des procédures de règlement des griefs, y compris l'arbitrage. Un échantillon de sentences arbitrales sera analysé sous l'angle des implications qu'elles entraînent en gestion des ressources humaines.

Préalable : GRH 221

GRH 352 **3 cr.**

Systèmes et structures d'organisation

Cette activité qui se fonde sur une approche système, vise à sensibiliser l'étudiant au fait que les objectifs et les contraintes d'une organisation tels l'environnement et la technologie exercent une influence importante sur les variables de « design » telles la structure, le contrôle et le processus de prise de décision, pour finalement affecter le rendement de l'organisation et la satisfaction des employés. Quelques éléments du contenu : perspectives des systèmes et de la contingence, les postes de travail, la structure de travail, les liens latéraux, l'âge, la taille, le type d'organisation, l'environnement (simplicité, complexité, stabilité, instabilité) et les principales configurations structurelles.

Préalable : GRH 221

GRH 353 **3 cr.**

Systèmes d'information en GRH

Objectif : apprendre à l'étudiant à développer et à administrer des systèmes d'information en gestion du personnel en ce qui concerne : le recrutement, la sélection, le placement, l'évaluation, les avantages sociaux, la formation et la santé et sécurité au travail. Plus généralement, on vise à sensibiliser l'étudiant à la nécessité de maximiser (ou optimiser) l'usage du potentiel humain par une meilleure planification et un contrôle plus rationnel des ressources humaines. A cet effet, des modèles de simulation par ordinateur peuvent être utilisés pour évaluer diverses alternatives de recrutement, de mutations et de formation. Cette activité comprend en outre l'étude des logiciels informatiques développés pour s'appliquer à un ensemble de programmes administratifs de GRH, l'examen des tendances dans ce domaine, ainsi que la visite d'entreprises où des applications particulières de l'informatique en GRH peuvent être illustrées.

Préalable : GRH 221

GRH 453 **3 cr.**

Rémunération et avantages sociaux

Objectif : familiariser les étudiants avec toutes les facettes de la rémunération, de ses exigences et de ses conséquences. Il implique l'étude et l'application des techniques reliées à l'évaluation des emplois, l'analyse des facteurs reliés à la détermination des politiques salariales, l'établissement de structures de salaires de base, etc. Il considère les aspects juridiques, économiques, psychologiques et sociologiques des systèmes de rémunération y compris les divers types d'avantages sociaux tant privés que publics dont les entreprises doivent tenir compte pour en assurer une gestion saine et efficace.

Préalable : GRH 221

GRH 462 **3 cr.**

Négociations collectives

Suite logique à GRH 351 intitulé « Conventions collectives », cette activité porte sur l'ensemble des activités, des modèles, des stratégies, des tactiques, des enjeux, des procédures et des variables d'environnement qui sont associés au processus de préparation à la négociation et de négociation comme telle de conventions collectives. Cette activité comporte l'analyse de certains textes de fond sur les diverses facettes de ce processus ; il comporte également l'examen de ce qui se fait dans un échantillon d'entreprises, et comprend finalement l'expérimentation par les participants du vécu de la négociation par le biais d'une simulation. Les objectifs visés se situent donc tant au niveau de l'acquisition des connaissances (savoir) qu'au niveau de l'acquisition des habiletés (savoir- faire).

Préalable : GRH 351

GRH 463 **3 cr.**

Programmes d'intervention en GRH

Objectifs : (a) donner quelques notions essentielles en développement organisationnel ; (b) appliquer ces notions à l'introduction dans l'entreprise de programmes d'avant-garde tels que la qualité de la vie au travail et les cercles de qualité. La première partie porte donc sur la nature du développement organisationnel, les étapes d'une intervention, le rôle du consultant, le diagnostic organisationnel, les modes d'intervention, l'introduction efficace du changement dans l'entreprise. La deuxième partie porte sur la Q.V.T. et les cercles de qualité : nature, raisons d'être, étapes d'implantation, conditions de succès, structures requises, programmes de formation, cas vécus, avantages et inconvénients, réactions patronales et syndicales.

Préalable : GRH 353

GRH 562 **3 cr.**

Créativité et travail en équipe

Objectifs : 1- amener l'étudiant à prendre conscience de l'influence des groupes sur le comportement des individus et lui donner les outils nécessaires pour analyser les processus par lesquels cette influence s'exerce ; 2- démontrer de façon pratique les méthodes par lesquelles le groupe et l'organisation peuvent influencer et favoriser la créativité individuelle et collective. Il y a de plus sensibilisation à la démarche « développement organisationnel » lors d'interventions en créativité et de la mise sur pied d'équipes de tâches.

Préalable : GRH 221

GRH 711 **3 cr.**

Aspects humains des organisations

Cette activité donne un aperçu des principaux facteurs qui influencent le comportement individuel et collectif des membres d'une organisation. Il vise surtout à étudier les problèmes de comportement humain auxquels doit faire face l'administrateur qui détient une fonction hiérarchique : pouvoir, leadership, fonctionnement des groupes, motivation, satisfaction, conflits interpersonnels et intergroupes, communications, intégration des personnes dans l'organisation, travail en équipe et développement organisationnel. On débute par un rappel de quelques notions psychologiques servant à mieux comprendre le comportement : personnalité, perception, attitudes, valeurs. La formation porte non seulement sur l'acquisition des concepts et des techniques de la gestion moderne, mais aussi sur l'amélioration de la capacité des futurs entrepreneurs à communiquer leurs idées et à convaincre leurs interlocuteurs.

GRH 721 **3 cr.**

Gestion du personnel et relations industrielles

La première partie porte sur les techniques de base en gestion du personnel : embauchage, administration des salaires, évaluation du rendement, formation des cadres. La seconde partie traite de certains aspects des relations de travail : le droit du travail, la structure et l'idéologie des centrales syndicales, la négociation collective, l'arbitrage des griefs.

Préalables : ADM 711 et GRH 711*

* Ces préalables ne sont nécessaires qu'au programme du diplôme

MAR

MAR 221 **3 cr.**

Marketing

Objectifs : a) faire connaître comment s'exerce le marketing à l'intérieur de l'entreprise, dans son interdépendance avec les autres fonctions de gestion et par rapport à l'environnement de la firme. b) faire connaître et comprendre les techniques propres au marketing, notamment en matière d'analyse et de compréhension du marché (besoins et comportement du consommateur, recherche marketing, segmentation) et en matière d'actions sur les marchés (gestion du marketing-mix : produit, prix, distribution, force de vente, publicité et promotion). c) sensibiliser l'étudiant à l'importance de la fonction marketing et du concept dont elle émane.

MAR 331 **3 cr.**

Comportement du consommateur

Objectifs : faire assimiler aux étudiants les mécanismes de base du comportement de consommation ; amener les étudiants à concrétiser les concepts afin de les utiliser efficacement sur le plan pratique ; entraîner les étudiants à identifier les variables-clefs à utiliser face à un problème de marketing qui leur est posé ; enfin, faire en sorte que les étudiants soient capables d'identifier les relations importantes entre les variables identifiées, et ainsi poser des hypothèses de travail précises et pertinentes. – Contenu : les modèles en comportement du consommateur ; les processus fondamentaux et les notions fondamentales du comportement du consommateur : culture, stratification sociale, les groupes de référence ; la notion d'attitude et la relation attitude- comportement ; la personnalité ; la loyauté à la marque ; la communication persuasive ; le consommateur et la prise de décision : délibération, achat, réévaluation.

Préalable : MAR 221

MAR 342 **3 cr.**

Recherche en marketing I

Objectif : développer la capacité de l'étudiant à mener à bien une recherche appliquée en marketing : a) familiariser l'étudiant avec les principales étapes (et les problèmes) du processus de recherche d'information en marketing. b) les habituer à utiliser les outils et techniques nécessaires à l'élaboration et l'exploitation d'une recherche (sans pour autant en faire des spécialistes de techniques quantitatives). c) amener les étudiants à réaliser eux-mêmes une recherche en marketing complète. d) leur permettre de développer un sens critique vis-à-vis des études et rapports de recherche qui pourront leur être présentés dans le cadre de leur(s) futur(s) emploi(s). Ce cours n'est pas uniquement destiné à former des « réalisateurs » de recherches en marketing mais aussi des « utilisateurs ».
Les exposés du professeur et les lectures constituent la base de l'acquisition des connaissances. Des exercices d'application, mais surtout le travail de session permettent à l'étudiant d'utiliser et donc de concrétiser ces connaissances.
Le contenu du cours met l'accent sur la relation entre la recherche et la prise de décision et sur le développement et l'utilisation d'instruments de mesure. Les domaines d'application de la recherche concernent en particulier les études de positionnement et de clientèle, l'évaluation des nouveaux produits, la publicité, la distribution et la prévision.

Préalable : MAR 221

MAR 441 **3 cr.**

Marketing international

Objectif : favoriser la réflexion et la discussion sur les problèmes actuels du marketing international ; assurer une bonne connaissance de la détermination pratique des politiques et des stratégies de marketing international, et de la prise de décision dans ce domaine ; développer une approche systématique de résolution des problèmes de marketing international, et ainsi développer les capacités à formuler concrètement des politiques et des stratégies ; communiquer des techniques modernes d'analyse, pour mieux conseiller les entreprises canadiennes face aux marché étrangers. – Contenu : a) sur le plan conceptuel : l'environnement du marketing international ; l'identification des occasions favorables : la mise en

place d'un système de marketing international ; la stratégie multinationale ; b) sur le plan des techniques : l'exportation, la concession de licence, le franchisage international, les accords industriels, les consortiums, les usines « clefs-en-mains ».

Préalable : MAR 331

MAR 451 **3 cr.**

Publicité

Objectif : a) étude des différentes formes que peut revêtir la communication entre la firme et son marché par des moyens autres que celui de la vente des biens ou services ; b) orientation vers la prise de décision *en matière* de politique de promotion du produit ou du service offert par la firme ; c) examen des informations et des techniques de mesure nécessaires pour l'élaboration et le contrôle d'une campagne promotionnelle ; d) application des concepts étudiés à des situations concrètes par l'étude de cas, et la tenue régulière d'expérimentations. – Contenu : la publicité et son environnement, les objectifs de la campagne promotionnelle, détermination du budget publicitaire, le message publicitaire, les média publicitaires, le choix du « layout » et de la copie, les mesures d'efficacité publicitaire, l'agence de publicité, etc.

Préalable : MAR 331

Concomitante : MAR 342

MAR 452 **3 cr.**

Logistique de la distribution

Objectif : démontrer à l'étudiant l'interdépendance des diverses variables de la distribution ; définir l'information nécessaire à l'efficacité du système de distribution ; sensibiliser l'étudiant aux techniques d'analyse de la distribution. — Contenu : la macro et la micro logistique ; les éléments du système de logistique : les installations finies, les transports, les tarifs et les services ; les contraintes et les relations du système ; le système de logistique : contrôle et administration de l'inventaire ; localisation des inventaires, etc.

Préalables : MAR 331 et MAR 342

MAR 453 **3 cr.**

Marketing de l'alimentation I

Objectif : donner à l'étudiant une image aussi représentative que possible du secteur de la distribution alimentaire au Canada. Pour cela plusieurs grands secteurs d'études sont envisagés : la structure de l'industrie doit être mise en évidence en insistant fortement sur l'aspect évolutif qui la caractérise ; la conduite en termes de concurrence et l'impact sur les résultats des entreprises et le consommateur. – On cherchera à intégrer les résultats de recherche actuellement en cours à l'échelon national. – Contenu : structure de l'industrie de la distribution alimentaire : concentration en distribution, concentration des achats, rôle des fusions, intégration verticale dans le secteur de la production, etc. ; conduite concurrentielle des détaillants : concurrence sur les prix, autres formes de concurrence, résultats de l'industrie de distribution alimentaire : marges brutes, coûts de la fonction détail, profits des détaillants.

Préalables : MAR 331 et MAR 342

MAR 454 **3 cr.**

Recherche en marketing II

Ce cours s'adresse aux étudiants intéressés à poursuivre leur formation quantitative en marketing. Le contenu consiste en un examen des différentes études-types en recherche marketing (positionnement, segmentation, localisation, pré-tests publicitaires et une revue de différentes techniques d'analyse.

Préalable : MAR 342

MAR 463 **3 cr.**

Marketing industriel

Complément indispensable à la séquence marketing qui s'*adresse* surtout aux produits de grande consommation, cette activité répond à une demande croissante de la part du monde industriel. Il vise à définir, aux niveaux conceptuel et pratique, les spécificités du marketing industriel. Le contenu peut se définir à partir des trois secteurs suivants : classification des produits/services faisant l'objet de transactions industrielles et caractéristiques des clientèles industrielles ; analyse des mécanismes intra-organisationnels de décision d'achat ; caractéristiques du plan de marketing industriel (études de marché et stratégies industrielles). L'approfondissement de ce domaine comportera une revue des publications spécialisées, et une proposition de recherche appliquée.

Préalables : MAR 331 et MAR 342

MAR 464 **3 cr.**

Gestion du réseau des ventes

Cette activité s'adresse aux étudiants désirant se diriger vers les professions reliées au réseau des ventes, soit au niveau de l'organisation commerciale propre à l'entreprise, soit au niveau de la distribution en tant que telle. Il a pour objet de développer toutes les techniques visant à pousser les produits tout au long du canal de distribution (gestion du « push »). L'aspect pratique y est tout particulièrement souligné. Le contenu se divise en deux grandes parties : la première est reliée à la gestion des ventes (organisation de la structure des ventes, gestion et animation de l'équipe de vente, planificatin des ventes) ; la seconde porte sur la distribution (le commerce de détail, les problèmes de localisation, les centres commerciaux, le merchandising, services au consommateur et crédit).

Préalables : MAR 331 et MAR 342

MAR 556 **3 cr.**

Séminaire en marketing

Le séminaire en marketing vise à approfondir des champs d'action spécifiques dans l'activité commerciale d'une firme. Le cours est conçu de façon à permettre une structuration des problèmes de gestion-marketing dans la perspective du responsable de produit.

Préalables : MAR 331 et MAR 342

MAR 563 **3 cr.**

Marketing de l'alimentation II

Objectif : donner à l'étudiant une connaissance approfondie et opérationnelle du fonctionnement du système de distribution alimentaire et agro-alimentaire au Canada. Pour cela deux grands secteurs d'études sont envisagés : structure, le fonctionnement et les problèmes du système agro- alimentaire, canadien et québécois, dans le but de fournir les bases décisionnelles requises ; entraînement à la prise de décision dans le secteur particulier de la distribution alimentaire. – Contenu : le système agro-alimentaire canadien et québécois, le secteur de l'industrie laitière, le secteur de l'industrie du poisson, le secteur des produits agricoles, le secteur des fruits et légumes, le secteur des produits carnés.

Préalable : MAR 453

MAR 664 **3 cr.**

Politique de marketing

Objectifs :
Le cours de Politique de marketing est développé pour l'étudiant finissant dans le but d'intégrer toutes les connaissances acquises jusqu'ici dans les différents cours de marke*ting*.
Il est conçu pour aider l'étudiant à comprendre et utiliser l'outil marketing dans la stratégie globale de l'entreprise et lui permettre ainsi d'établir, évaluer et contrôler les politiques de marketing en milieu concurrentiel.
L'acquisition des connaissances se fait par une combinaison d'enseignement magistral et de discussion de cas pratiques. Dans le but de compléter l'enseignement magistral et d'en obtenir une meilleure compréhension, un certain nombre de lectures sont requises de la part de l'étudiant. Une part importante de la note finale va à la réalisation d'un projet de développement d'un programme marketing de lancement d'un « nouveau » produit ou service (travail en équipe).

Préalables : MAR 331 et MAR 342 et avoir complété 75 crédits.

MAR 721 **3 cr.**

Marketing

Cette activité vise à familiariser les étudiants avec les concepts de base en marketing, soit l'environnement marketing de l'entreprise, la segmentation, le cycle de vie des produits et le comportement des consommateurs. Elle vise de plus à leur indiquer les principales questions sur lesquelles des décisions de gestion marketing se prennent. Elle vise enfin à initier les étudiants à l'analyse de cas en marketing.

MAR 731 **3 cr.**

Décision commerciale

Cette activité rapproche deux types d'analyse : 1) l'analyse interne des conditions économiques de production de biens et services ; 2) l'analyse externe, c'est-à-dire celle de l'environnement (prévisions, concurrents, clients). L'étudiant est amené à prendre des décisions *concernant* le portefeuille de produits/services de l'entreprise ; par *exemple* : lancement de produits, abandon de produits, gamme de produits et décision de prix. Enfin l'étudiant construit un plan de marketing et élabore une stratégie commerciale. Cette activité de synthèse allie les notions de marketing, d'économie et de finance.

Préalables : CTB 711 et MAR 721*
* Ces préalables ne sont nécessaires qu'au programme du diplôme

MAR 741 **3 cr.**

Marketing international

Cette activité a pour objectif de présenter les techniques utilisées dans les différents modes stratégiques de développement international (exportation, concession de licence et franchise internationale, formules associatives *groupements, consortiums, « joint-ventures »* et filiales). Cette activité est plus orientée vers

les conditions de choix, de mise en oeuvre et d'utilisation des différents outils que vers l'analyse des variables environnementales et du processus de développement international. Les méthodes utilisées reposent sur du matériel pédagogique spécialement créé à cet effet, des contacts étroits avec les milieux internationaux (services gouvernementaux, entreprises et experts dans les domaines concernés) et la réalisation d'un projet concret sous la forme de recherche en milieu réel et/ou de missions industrielles à l'étranger sur un sujet précis.

MAR 742 **3 cr.**

Séminaire I : marketing

Le séminaire de marketing vise à approfondir des champs d'action spécifiques dans l'activité commerciale de la firme, et des domaines de spécialité en marketing. Ce séminaire fait appel à des conférenciers invités choisis parmi des experts reconnus dans le monde académique et professionnel.

MAR 752 **3 cr.**

Séminaire II : marketing

L'objectif de ce séminaire consiste à démontrer comment élaborer un plan marketing en procédant, étape par étape, à la réalisation d'un tel plan pour le compte d'une organisation choisie par les participants. Dans ces grandes lignes, les étapes poursuivies au niveau de la théorie et de la pratique, sont les suivantes : l'application du concept de marketing, l'analyse de la situation, la définition des objectifs, l'établissement des stratégies, le développement des programmes, les ressources humaines et financières, la précision des mécanismes de contrôle et l'échéancier ainsi que « marketing audit ».

MAR 812 **3 cr.**

Fondements économiques du marketing

Cette activité se veut un exposé des bases théoriques, principalement économiques, qui sont pertinentes en marketing. Les modèles fondamentaux de la théorie économique sont revus et appliqués dans des domaines spécifiques au marketing, entre autres, le comportement d'achat, le marketing-mix, la concurrence et les investissements.

MAR 822 **3 cr.**

Publicité

Ce cours s'articule autour de deux axes généraux. D'abord, on y présente une vision analytique et conceptuelle des principaux domaines de la décision publicitaire, tels la détermination du budget, le plan média, la conception publicitaire, etc. En second lieu, le cours s'intéresse à l'étude des effets de la publicité. On considère à ce niveau les impacts économiques et sociaux et les effets sur le consommateur.

MAR 823 **3 cr.**

Gestion des produits

L'objectif fondamental de ce cours est de présenter et d'analyser de façon critique l'approche scientifique en management aux fins de résoudre les problèmes de marketing rattachés à la gestion des produits existants et nouveaux. Le cours ne porte pas spécifiquement sur l'étude approfondie des techniques quantitatives développées dans ce domaine. Axé sur la prise de décision, il vise prioritairement à démontrer comment les modèles de gestion de produits qu'on retrouve dans la littérature scientifique en marketing peuvent être utiles aux gestionnaires. Plus précisément, le cours est conçu de façon à permettre une structuration des problèmes de « marketing management » dans la perspective du responsable de produits ; évaluer, analyser et critiquer les modèles de gestion de produits à l'intérieur de cette structure ; faire ressortir les problèmes inhérents à l'application de ces modèles ; développer la capacité des étudiants à construire et à appliquer ces modèles ; enfin, indiquer les directions que devrait prendre la recherche dans ce domaine.

MAR 832 **3 cr.**

Marketing et sciences du comportement

Cette activité se veut une étude des facteurs fondamentaux influençant le comportement du consommateur. L'accent est mis sur les déterminants psychologiques, sociologiques et anthropologiques incluant la motivation, le learning, les attitudes, la personnalité, les groupes restreints, les classes sociales et les facteurs démographiques et culturels et leurs effets sur le comportement d'achat de consommateurs.

MAR 851 **3 cr.**

Contrôle d'efficacité en marketing

Ce cours explore les dimensions économiques, financières et organisationnelles du marketing. L'accent est mis sur la mesure de l'action marketing en utilisant des critères financiers (rentabilité) et économiques (efficacité). On examine les problèmes de structure, d'organisation, et les systèmes d'information en marketing pour introduire le concept de contrôle opérationnel et stratégique en marketing. Enfin, on étudie l'interaction de la fonction marketing avec les autres fonctions de l'entreprise.

MAR 862 **3 cr.**

Séminaire de recherche en marketing

Cette activité a deux objectifs principaux. Le premier est d'exposer les étudiants au processus de recherche et aux méthodes qui y sont rattachées. Ainsi, plusieurs thèmes importants de la recherche en marketing son abordés : principes et postulats de la méthodologie, la mesure (scaling, fidélité et validité), la recherche qualitative, l'échantillonnage, les enquêtes, l'expérimentation et la quasi-expérimentation (logique, design et analyse) et divers aspects de l'analyse des données. Le second objectif est d'amener les étudiants à formuler un projet de recherche de façon rigoureuse. Ce projet pourra éventuellement déboucher sur le mémoire qui doit être présenté dans le cadre du programme.

MAR 871 **3 cr.**

Séminaire spécialisé en marketing I

L'objectif de cette activité est de permettre aux étudiants d'étendre leurs connaissances dans un domaine non repris dans les autres cours ou d'approfondir un thème déjà abordé. La direction du programme se réserve le droit d'approuver ces projets ou d'en définir le contenu et les modalités. Par exemple, la distribution, la compétitivité, le marketing industriel.

MAR 872 **3 cr.**

Séminaire spécialisé en marketing II

L'objectif de cette activité est de permettre aux étudiants d'étendre leurs connaissances dans un domaine non repris dans les autres cours ou d'approfondir un thème déjà abordé. La direction du programme se réserve le droit d'approuver ces projets ou d'en définir le contenu et les modalités. Par exemple, la distribution, la compétitivité, le marketing industriel.

MQG

MQG 222 **3 cr.**

Statistique appliquée à la gestion

Cette activité est essentiellement orientée vers l'inférence statistique et le traitement des données. Après une brève révision des statistiques descriptives et du calcul des probabilités, on présentera les règles d'inférence et on les appliquera à des situations univariées. Ensuite, on s'intéressera à des situations bivariées et on présentera les techniques suivantes : corrélation, régression, comparaison de moyennes, analyse de variance à un facteur, comparaison de pourcentages et analyse des tableaux de contingence. Enfin, on introduira brièvement l'analyse multivariée en présentant le modèle de régression multiple.

Préalable : GIS 112

MQG 332 **3 cr.**

Méthodes analytiques de gestion

Le but de ce cours est de permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance des outils analytiques les plus fréquemment utilisés en prise de décision. Aussi, l'approche pratique aura prédominence sur l'aspect théorique. Seront étudiés dans ce cours : la programmation linéaire (emphase sur la formulation et l'interprétation des résultats), la théorie des files d'attente, la simulation et la théorie de la décision.

Préalable : MQG 222

MQG 342 **3 cr.**

Gestion des opérations

Le but de ce cours est de permettre à l'étudiant de se familiariser à la gestion des opérations dans son sens large (autant les entreprises de service que manufacturières). Les sujets abordés le seront de façon séquentielle : prévision de demande, planification à long et à court terme, gestion des achats et des stocks, contrôle de la qualité, contrôle de la main-d'oeuvre, maintenance, choix d'emplacement et d'aménagement. L'emphase sera mise sur l'aspect pratique de cette question plutôt que sur l'aspect théorique.

Préalable : MQG 332

MQG 351 **3 cr.**

Analyse et simulation

Objectif : apprendre à appliquer les techniques de modélisation, en particulier la simulation, à la solution de problèmes selon la méthode de l'analyse des systèmes. – Contenu : revue des principaux modèles vus précédemment et de leurs conditions d'opportunité ; nature de la simulation ; conditions d'opportunité de la simulation ; comparaison entre l'approche analytique et la simulation ; notion de systèmes et méthodologie d'analyse de systèmes par la simulation ; élaboration de modèles de simulation ; langages de simulation, « Dynamo », « G.P.S.S. » ; introduction à la dynamique industrielle ; validation de modèle.

Préalable : MQG 332

MQG 352 **3 cr.**

Modélisation mathématique

Ce cours constitue la suite logique de MQG 332, en ce sens qu'il pousse plus à fonds certains outils abordés précédemment et en introduit d'autres. Le cours se divise en trois grandes parties : les techniques prévisionnelles (lissage exponentiel, technique de Box-Jenkins, etc.), les techniques déterministes (programmations en nombres entiers, programmation binaire, etc.) et les techniques propabilistes (la théorie des jeux, les chaînes de Markov, etc.).

Préalable : MQG 332

MQG 361 **3 cr.**

Techniques d'analyse statistique

Cette activité vise à initier l'étudiant au traitement des données dans le cadre d'une recherche. Après une présentation générale de la méthodologie de la recherche, et des types de recherche, on s'intéressera aux procédures d'échantillonnage, aux types de mesures et d'échelles de mesure et aux modes de codification de l'information. On étudiera ensuite les différentes techniques statistiques bivariées et multivariées qui permettent d'établir les modes de relations entre variables. Les étudiants acquièreront des notions qui pourront être appliquées dans le cadre de recherches dans leur champ de spécialisation.

Préalable : MQG 222

MQG 641 **3 cr.**

Méthodes quantitatives et techniques d'examen

La partie méthodes quantitatives de ce cours a pour but de fournir à l'étudiant les éléments techniques nécessaires pour solutionner des problèmes de comptabilité nécessitant des connaissances dans le domaine des techniques de prévision et des techniques d'optimisation dans des contextes déterministes et probabilistes.
La technique d'examen a pour but de fournir à l'étudiant une approche pragmatique pour répondre à un examen de corporation professionnelle. Sont examinées dans le cours l'approche vérificateur, l'approche conseiller et l'approche théorique.

MQG 711 **3 cr.**

Statistiques appliquées à la gestion

Cette première activité en méthodes quantitatives de gestion aborde quatre grands thèmes en consacrant à chacun un certain nombre de sessions de trois heures en fonction de l'attention qu'on entend lui attribuer ainsi que la contrainte du total de quatorze sessions pour le trimestre : introduction aux statistiques descriptives (2 sessions) ; éléments de probabilité et quelques distributions (3) ; inférence statistique (5) et régression (4).

MQG 731 **3 cr.**

Méthodes analytiques de gestion

Cette activité a pour but d'initier l'étudiant à un certain nombre d'outils quantitatifs susceptibles non seulement d'aider le gestionnaire qui se voit aux prises avec différents problèmes complexes, mais encore de lui faciliter la tâche dans le processus de décision. La programmation linéaire, la planification par réseaux, la simulation et la théorie de la décision constituent les techniques qui font l'objet de cette activité. Tout au long de la session, un accent particulier est mis plutôt sur la formulation de problèmes variés et sur l'interprétation des résultats que sur l'aspect purement théorique de ces techniques.

MQG 741 **3 cr.**

Gestion des opérations et production

Cette activité a pour but de faire un tour d'horizon de l'ensemble des problèmes relevant de la gestion de la production, tant pour l'entreprise manufacturière que pour l'entreprise de service. L'étudiant voit comment chacun des thèmes abordés (planification de la production, contrôle des stocks, de la qualité de l'équipement, emplacement et aménagement, etc.) peut être traité différemment, compte tenu de l'orientation de l'entreprise et du type de produit ou de service offert.

Préalables : ADM 711 et MQG 731*

MQG 800 **3 cr.**

Statistiques avancées

Cette activité pédagogique passe d'abord en recue les concepts généraux et les bases de l'analyse statistique : les notions de probabilité, de distribution, de moments et les procédures d'estimation et d'indifférence. Après une brève révision du modèle de régression bivariée, on s'intéressera au modèle de régression multiple de façon approfondie. Enfin, on abordera quelques extentions de ce modèle comme le traitement des variables discrètes, l'analyse de variance, l'analyse discriminante.

MQG 802 **3 cr.**

Modèles statistiques multivaries

Cette activité est la suite du cours MQG 800 – Statistiques avancées. On s'intéressera à trois ensembles de techniques multivatiées. Tout d'abord on abordera les techniques réductives comme l'analyse factorielle, l'analyse canonique, l'analyse discriminante multiple, l'analyse de groupement. Ensuite on s'attachera à certaines extensions du modèle de régression multiple comme les variables instrumentales, les effets retardés, les solutions à la multicolinéarité et l'analyse causale. Enfin on introduira certaines méthodes nonparamétriques pour l'analyse de données ne satisfaisant pas aux postulats des échelles métriques ou des variables normales

Préalable : MQG 800

MQG 810 **3 cr.**

Traitement statistique des données

Cette activité a pour objectif l'apprentissage du traitement statistique des données en utilisant des outils informatiques. Sur le plan des méthodes statistiques, on débutera par une révision rapide des principes de l'inférence statistique et de leur application dans le cadre des analyses univariée et bivariée. Cette révision servira de toile de fond pour l'apprentissage des bases d'un logiciel statistique à vocation générale (S.A.S.). Ensuite, on visera à familiariser les étudiants aux techniques multivariées habituelles, à leur utilisation sur le logiciel choisi et à l'interprétation des résultats. Les techniques abordées seront la régression multiple, l'analyse de variance à plusieurs facteurs, les tableaux de contingence multivariés, l'analyse factorielle, l'analyse discriminante, l'analyse de groupement.

MQG 821 **3 cr.**

Modèles de gestion

Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant aux différents outils de modélisation des situations décisionnelles en gestion. L'emphase dans ce cours est mise d'une part sur la formulation des problèmes et, d'autre part, sur l'interprétation des résultats. Les sujets suivants sont notamment abordés : le contrôle décisionnel, les outils graphiques de modélisation, la théorie de la décision, les méthodes de programmation mathématique et la simulation. Une importance particulière est mise sur la validation des modèles. La méthode pédagogique privilégiée est l'utilisation de cas formulés en classe et dont la solution est discutée.

TSP

TSP 101 **3 cr.**

Droit du transport

Objectif : éveiller l'étudiant aux nombreux problèmes légaux et pratiques vécus quotidiennement par les utilisateurs et les transporteurs. L'activité repose donc sur une étude détaillée de la jurisprudence, des lois, traités et conventions qui régissent le domaine du Transport.

* Ces préalables ne sont nécessaires qu'au programme du diplôme

TSP 201 **3 cr.**

Gestion du transport

Cette activité axée sur les diverses activités administratives de l'industrie du transport vise à développer l'esprit analytique du participant de façon à lui permettre de saisir et de résoudre les problèmes administratifs comportant des dimensions multiples. Tout en faisant appel aux connaissances acquises et/ou aux expériences vécues, cette activité de synthèse est orienté de façon à favoriser la créativité dans la prise de décision et dans la formulation de plans d'actions

Préalable : TSP 101

Programmation des activités pédagogiques* (1988-1989)

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

ORIENTATION ET CARACTÉRISTIQUES

Le programme de baccalauréat en administration des affaires vise à satisfaire simultanément deux clientèles : l'une se destine à l'exercice d'une activité professionnelle au service de l'entreprise ou liée à l'opération de l'entreprise ; l'autre, à l'action dans la hiérarchie de l'entreprise, intégrée dans l'équipe de gestion ou personnifiée dans le type « entrepreneur ».

Dans cette perspective, l'objectif général du programme est de réunir les éléments qui permettront à l'étudiant d'acquérir les connaissances et de développer les aptitudes nécessaires à l'exercice des fonctions de gestion ; de s'assurer la mobilité indispensable à son cheminement dans les divers secteurs et échelons de l'entreprise ou de l'institution ; dès l'obtention de son diplôme, d'occuper une fonction dans un secteur d'activité de l'entreprise ou d'exercer une profession ressortissant aux disciplines de l'administration ; d'accéder aux études de 2e cycle.

Le programme comporte un total de 90 crédits, soit : a) un tronc commun de 42 crédits ; b) 39 crédits affectés de façon explicite à l'une ou l'autre des six concentrations offertes dans le programme ; c) 9 crédits au choix de l'étudiant sur trois années scolaires à raison de deux sessions par année : automne et hiver.

LE TRONC COMMUN

Le tronc commun est constitué de trois volets : a) des activités de disciplines fondamentales, appliquées à l'administration : méthodes quantitatives, économique, relations humaines ; b) des activités d'initiation aux fonctions de l'entreprise ; c) des activités générales d'administration faisant fonction de synthèse de l'activité de gestion ou de sensibilisation à certains éléments du contexte québécois de l'entreprise.

Quelle que soit leur étiquette, les activités du tronc commun ont comme perspective la formation générale de l'administrateur. Leur séquence est établie selon la nature, les exigences et les objectifs de chaque activité, les disciplines fondamentales et les activités de fonction se retrouvant au début du programme, les activités de synthèse, à la fin du programme.

LES CONCENTRATIONS

1. Comptabilité

La concentration comptabilité illustre d'une façon significative le phénomène de la dualité de la clientèle à desservir. En effet, les diplômés de cette option se partagent à peu près également entre des praticiens en comptabilité publique et des gestionnaires de l'entreprise ou de l'institution. – La presque totalité des étudiants se portent candidats, après l'obtention de leur diplôme, à l'admission dans l'une des corporations professionnelles comptables reconnues. C'est là une démarche réaliste que le Département entend continuer à supporter adéquatement.

Les activités de la concentration ont pour objet de fournir à l'étudiant la formation professionnelle qui lui permettra de rendre les services attendus d'un expert-comptable, soit dans l'exercice de la profession, soit dans l'intégration aux cadres de l'entreprise. – Le futur praticien doit être préparé à évoluer dans une grande variété de situations ; il doit avoir développé le jugement et les réflexes nécessaires à l'action d'un conseiller ou d'un administrateur ; il doit aussi être à l'affût des changements au plan de la technologie, de la législation, des pratiques et des instruments de l'administration. – Le programme de la concentration vise à développer ces aptitudes, à permettre l'acquisition des connaissances requises à l'action dans les domaines de la gestion, de la fiscalité et de la vérification.

2. Finance

L'objectif spécifique de la concentration finance est de donner aux étudiants une formation théorique et pratique qui leur permettra, à la fin de leurs études, d'oeuvrer efficacement dans le domaine financier. Pour ce faire, ceux-ci devront, en plus de maîtriser les concepts et les techniques de la finance moderne, parfaire leur formation en faisant face aux problèmes concrets du monde financier canadien.

Le maintien de la qualité des diplômés en finance exige que l'on tienne compte d'un environnement de travail des plus changeants ; les problèmes d'inflation, les contrôles gouvernementaux, la complexité de l'environnement légal et fiscal, la création d'institutions, d'organismes et de programmes nouveaux ont bouleversé l'environnement financier.

Le programme comprend, en plus d'une base solide en administration, des connaissances précises dans les domaines suivants : comptabilité, fiscalité, droit, économique et naturellement finance de l'entreprise et marché financier.

Cet enseignement vise à orienter les étudiants vers les domaines professionnels qui offrent les débouchés de carrières les plus intéressants, notamment le domaine des valeurs mobilières, celui des institutions financières, des petites et moyennes entreprises, sans pour autant négliger des secteurs plus traditionnels comme celui des grandes entreprises ou le domaine public.

Enfin, le programme est conçu pour favoriser aussi l'orientation de l'étudiant vers les études de 2e cycle.

3. Gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines constitue un champ d'études, de recherches et d'activités professionnelles portant sur l'ensemble des problèmes soulevés par la présence de personnes humaines dans les organisations. Les praticiens de la gestion des ressources humaines sont impliqués dans l'analyse de ces problèmes ainsi que dans la formulation, l'application et le contrôle des solutions qui permettent aux organisations d'être efficaces et rentables tout en pouvant compter sur des ressources humaines compétentes, motivées, productives, relativement stables, satisfaites et intégrées. L'option GRH a pour but de former des « professionnels » de la gestion des ressources humaines. Compte tenu que tous les gestionnaires sont concernés par la gestion des ressources humaines, et compte tenu qu'ils reçoivent une formation générale en administration, les diplômés en GRH peuvent s'adapter facilement soit à des postes d'administration générale, soit à des postes situés dans d'autres spécialités fonctionnelles. Ils peuvent également avoir accès à des postes de « spécialistes » internes de la GRH et agir professionnellement, soit comme « généralistes » de cette spécialité (i.e. s'occuper de l'ensemble des programmes administratifs reliés à l'administration du personnel et aux rapports collectifs de travail), soit comme « experts » de l'une ou l'autre des facettes nombreuses de la GRH (e.g. sélection, formation, rémunération, santé et sécurité au travail, développement organisationnel, négociations collectives, applications de conventions collectives, etc...). Finalement, les diplômés de l'option GRH peuvent également après quelques années de pratique, et, au besoin, en poursuivant leurs études, avoir accès à des postes de « consultants » ou d'experts-conseils en GRH auprès d'un ensemble d'entreprises.

Les activités de la concentration ont pour objectif de former un gradué capable de rendre les services attendus d'un professionnel en ressources humaines. Ce futur professionnel est préparé à évoluer dans une grande variété de situations. Il est équipé intellectuellement pour s'ajuster et aider les entreprises à s'adapter à l'évolution des législations dans le domaine des ressources humaines, ainsi qu'à l'évolution des technologies, politiques, pratiques et procédures qui influencent les façons de gérer les ressources humaines.

Il possède non seulement un bon bagage de connaissances (savoir), mais il maîtrise aussi bon nombre des habiletés (« skills ») requises pour mettre ce savoir en pratique.

Au niveau des activités de la concentration, les professeurs sont motivées par un souci constant non seulement de fournir le meilleur bagage théorique, mais également d'être connectés sur la réalité des besoins des entreprises. L'organisation de contacts et d'échanges fréquents avec un large réseau de praticiens permet également d'enrichir l'enseignement d'exemples concrets et facilite le placement éventuel des diplômés.

4. Gestion de l'information et des systèmes

Dans la révolution de l'informatique et du travail de bureau, le monde de l'administration veut des analystes ouverts et responsables. L'option G.I.S. a pour but de former de tels analystes, parlant le même langage que les dirigeants d'entreprise, mais capables de gérer et de réaliser des projets de système (informatique, bureautique, organisation du travail de bureau, information de gestion), de planifier les projets, de les contrôler, et de les mener à terme.

Ayant suivi comme les autres le tronc commun du baccalauréat en administration, les finissants G.I.S. sont d'abord des administrateurs. Les ac-

*L'Université se réserve le droit de ne pas donner les activités pour lesquelles le nombre d'inscriptions est insuffisant.

tivités de l'option leur ont de plus permis : de se familiariser avec les techniques utilisées en gestion de l'information et en bureautique ; d'utiliser une gamme d'appareils utilisés en gestion de l'information ; de se familiariser avec toutes les étapes d'un projet d'implantation d'un système d'information ; de pratiquer les techniques de communications orales et écrites ; de mettre en pratique dans l'entreprise les connaissances et habilités acquises ; et d'aller chercher des connaissances additionnelles dans un des domaines suivants : analyse et conception, comptabilité, marketing, finance, gestion des ressources humaines, transport ou méthodes quantitatives de gestion.

Le finissant G.I.S. doit être un agent de changement dans l'entreprise. On attend donc de lui qu'il soit débrouillard, imaginatif et en même temps méticuleux et qu'il excelle en relations humaines pour un travail basé sur les communications.

5. Management

Depuis quelques années, il est possible de constater que bon nombre d'entreprises cherchent à décloisonner leurs structures administratives de façon à favoriser une plus grande polyvalence au niveau de leur personnel cadre.

L'option Management a donc pour objectif de former un diplômé qui sera en mesure d'évoluer dans des postes administratifs variés où ses connaissances approfondies de toutes les disciplines de base lui permettront un dialogue harmonieux avec des intervenants de différents paliers administratifs même si ces derniers ont une formation différente de la sienne. La flexibilité de ce programme permet à l'étudiant d'acquérir des notions poussées dans des disciplines telles le financement de l'entreprise, la comptabilité, l'informatique de gestion, l'administration des ressources humaines et le marketing.

Au niveau des attitudes à développer, l'accent sera placé sur la nécessité pour l'étudiant de se familiariser avec la réalité du milieu des affaires contemporain qui est très volatile. La perception et l'anticipation de secteurs à croissance rapide qui présentent d'excellentes opportunités de rentabilité et de carrières prometteuses constitueront une des assises de l'option. Afin de consolider davantage ce lien avec la réalité, des travaux seront exécutés auprès d'entreprises existantes et les intervenants devront jouer un rôte de premier plan auprès des administrateurs en place, ce qui facilitera leur intégration éventuelle dans le milieu de travail.

6. Marketing

La discipline de marketing a pour objectif de former un jeune diplômé répondant aux exigences immédiates de son futur emploi, tout en étant informé sur les derniers développements de cette science en constante évolution.

Pour ce faire, un profil de l'étudiant issu de la discipline a été établi, et six dimensions essentielles ont été retenues : conceptualisation, planification, prévision, traitement de l'information, prise de décision, intégration.

De plus, un des objectifs de la concentration marketing est de faire de la matière qui est enseignée une réalité adaptée au milieu où elle s'applique. Cela signifie que le marketing, tel qu'il est conçu, se veut à la fois :
a) une réalité au niveau des connaissances acquises par les étudiants. Pour y parvenir, sont présentés et analysés tous les éléments pertinents à la recherche en marketing, à l'étude du comportement du consommateur, à la stratégie de distribution, à la stratégie des prix, à la stratégie publi- promotionnelle, et à la planification marketing ;
b) une réalité des besoins du marché du travail. Un souci constant est qu'il y ait concordance entre le contenu de l'enseignement et les besoins exprimés par les chefs d'entreprise. On veille ainsi à illustrer les notions théoriques d'exemples concrets en relation avec le milieu des affaires, à favoriser la participation des praticiens à l'enseignement, à développer des laboratoires d'enseignement dans l'entreprise et dans la Faculté.

LES ACTIVITÉS EN TRANSPORT

La Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke fait partie des institutions universitaires canadiennes qui dispensent les activités reconnues par l'I.C.T.T. (Institut canadien du traffic et du transport).

Cet institut décerne un certificat en transport à tout étudiant qui a complété un programme de dix activités dont six en transport.

Huit de ces dix activités sont offertes à la Faculté. Ells peuvent être suivies en tout ou en partie pendant que l'étudiant poursuit son programme de baccalauréat.

Pour de plus amples renseignements sur le programme de certificat en transport, communiquez avec le directeur du Centre d'entreprises de la Faculté au numéro de téléphone (819) 821-7363.

DEVENIR MEMBRE EN RÈGLE D'UNE CORPORATION COMPTABLE

La Faculté encourage ses finissants du baccalauréat, tout spécialement ceux qui terminent en comptabilité, à joindre les rangs de l'une ou l'autre des corporations comptables du Québec, soit : 1) l'Ordre des comptables agréés (CA) ; 2) la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés (CGA) ; 3) la Corporation professionnelle des comptables en management du Québec (CMA).

L'information sur les conditions générales de présentation aux examens de l'une ou l'autre de ces corporations peut être obtenue au secrétariat du baccalauréat, au local 201 de la Faculté (Tél. : (819) 821-7313).

On vous y référera, au besoin, au représentant au sein de la Faculté, de la corporation comptable qui vous intéresse.

NOTE : la programmation des activités pédagogiques des autres programmes de la Faculté fait l'objet de tirés à part. Veuillez communiquer avec le

Secrétaire
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
2500 boulevard Université
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1
Tél. : (819) 821-7300

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
CONCENTRATION COMPTABILITÉ

GROUPE ADMIS À L'AUTOMNE 88								Cours
(S 1) AUT.88	(S 2) HIV.89	(S 3) ÉTÉ 89	AUT.89	(S 4) HIV.90	ÉTÉ 90	(S 5) AUT.90	HIV.91	(S 6) ÉTÉ 91	
ADM 111	CTB 221	CTB 332	S	CTB 354	S	ADM 661	S		
CTB 111	CTB 334	CTB 333	T	MQG 332	T	MQG 342	T		
FEC 222	FEC 333	CTB 341	A		A		A		(19)
GIS 112	GRH 221	FEC 121	G		G		G		
MAR 221	MQG 222	GRH 111	E		E		E		
				CTB 442		CTB 451		CTB 562(1)	
(1) Obligatoires pour CA et CGA				CTB 443		CTB 452		OU	
				CTB 453				CTB 565(2)	
(2) Obligatoires pour CMA						Deux (2) cours parmi :			(8)
(3) Obligatoires pour CA, CGA et CMA						CTB 563(3)		CTB 462(1)	
								CTB 561(1)	
								CTB 564(1)	
								CTB 666(1)	
N.B. : Si choix CMA, faire FEC 444 en S 5 ; CTB 563 & MQG 342 en S 6.								FEC 444(2)	
						Trois (3) cours au choix			
						_____		_____	(3)
						_____		_____	

GROUPE ADMIS À L'HIVER 89								Cours
(S 1) HIV.89	(S 2) ÉTÉ 89	(S 3) AUT.89	HIV.90	(S 4) ÉTÉ 90	AUT.90	(S 5) HIV.91	ÉTÉ 91	(S 6) AUT.91	
ADM 111	CTB 221	CTB 332	S	CTB 354	S	ADM 661	S		
CTB 111	CTB 334	CTB 333	T	MQG 332	T	MQG 342	T		
FEC 222	FEC 333	CTB 341	A		A		A		(19)
GIS 112	GRH 221	FEC 121	G		G		G		
MAR 221	MQG 222	GRH 111	E		E		E		
				CTB 442		CTB 451		CTB 562(1)	
(1) Obligatoires pour CA et CGA				CTB 443		CTB 452		OU	
				CTB 453				CTB 565(2)	
(2) Obligatoires pour CMA						Deux (2) cours parmi :			(8)
(3) Obligatoires pour CA, CGA et CMA						CTB 563(3)		CTB 462(1)	
								CTB 561(1)	
								CTB 564(1)	
								CTB 666(1)	
N.B. : Si choix CMA : MQG 342 en S 6.								FEC 444(2)	
						Trois (3) cours au choix			
						_____		_____	(3)
						_____		_____	

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
CONCENTRATION FINANCE

GROUPE ADMIS À L'AUTOMNE 88									Cours
(S 1) AUT.88	(S 2) HIV.89	(S 3) ÉTÉ 89	AUT.89	(S 4) HIV.90	ÉTÉ 90	(S 5) AUT.90	HIV.91	(S 6) ÉTÉ 91	
ADM 111	CTB 221	CTB 332	S	CTB 341	S	CTB 333	S	ADM 661	
CTB 111	FEC 121	CTB 334	T	GRH 111	T	GIS 343	T		
FEC 222	FEC 333	MQG 332	A	MQG 342	A		A		(19)
GIS 112	GRH 221		G		G		G		
MAR 221	MQG 222		E		E		E		
		FEC 131		FEC 442		Quatre (4) cours parmi :			
		FEC 444		FEC 451					
						FEC 441		FEC 454	
						FEC 443		FEC 455	(8)
						FEC 463		FEC 561	
						FEC 557		FEC 565	
						FEC 564		FEC 566	
						Trois (3) cours au choix			
						_____		_____	(3)
						_____		_____	

GROUPE ADMIS À L'HIVER 89									Cours
(S 1) HIV.89	(S 2) ÉTÉ 89	AUT.89	(S 3) HIV.90	ÉTÉ 90	(S 4) AUT.90	HIV.91	(S 5) ÉTÉ 91	(S 6) AUT.91	
ADM 111	CTB 221	S	FEC 121	S	CTB 341	S	CTB 333	ADM 661	
CTB 111	FEC 333	T	CTB 332	T	GRH 111	T	GIS 343	MQG 342	
FEC 222	GRH 221	A	CTB 334	A	MQG 332	A			(19)
GIS 112	MQG 222	G		G		G			
MAR 221		E		E		E			
	FEC 444		FEC 442				FEC 131		
			FEC 451						
					Quatre (4) cours parmi :				
					FEC 441		FEC 454	FEC 441	
					FEC 443		FEC 455	FEC 443	(8)
					FEC 463		FEC 561	FEC 463	
					FEC 557		FEC 565	FEC 557	
					FEC 564		FEC 566	FEC 564	
						Trois (3) cours au choix			
					_____		_____	_____	(3)
					_____		_____	_____	

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
CONCENTRATION GESTION DE L'INFORMATION ET DES SYSTÈMES

GROUPE ADMIS À L'AUTOMNE 88									Cours
(S 1) AUT.88	(S 2) HIV.89	(S 3) ÉTÉ 89	AUT.89	(S 4) HIV.90	ÉTÉ 90	(S 5) AUT.90	HIV.91	(S 6) ÉTÉ 91	
ADM 111	CTB 221	CTB 332	S	CTB 331	S	CTB 301	S	ADM 661	
CTB 111	FEC 333	CTB 334	T	ou	T	ou	T		
FEC 222	GRH 221	FEC 121	A	CTB 333	A	CTB 341	A		(19)
GIS 112	MQG 222	GRH 111	G	GIS 343	G	MQG 342	G		
MAR 221			E	MQG 332	E		E		
	GIS 232	GIS 344		GIS 342		GIS 452		GIS 561	
				GIS 453		GIS 454		GIS 562	(8)
						Trois (3) cours au choix OU			
						GIS 235		GIS 362	
						_____		_____	(3)
						_____		_____	

GROUPE ADMIS À L'HIVER 89									Cours
(S 1) HIV.89	(S 2) ÉTÉ 89	AUT.89	(S 3) HIV.90	ÉTÉ 90	(S 4) AUT.90	HIV.91	(S 5) ÉTÉ 91	(S 6) AUT.91	
ADM 111	CTB 221	S	CTB 334	S	CTB 331	S	GRH 111	ADM 661	
CTB 111	GRH 221	T	FEC 333	T	ou	T	MQG 332	CTB 301	
FEC 222	MQG 222	A	GIS 343	A	CTB 333	A		ou	(19)
GIS 112		G		G	CTB 332	G		CTB 341	
MAR 221		E		E	FEC 121	E		MQG 342	
	GIS 232		GIS 342		GIS 452		GIS 561		
	GIS 344		GIS 453		GIS 454		GIS 562		(8)
							Trois (3) cours au choix OU		
							GIS 362	GIS 235	
							_____	_____	(3)
							_____	_____	

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
CONCENTRATION GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

GROUPE ADMIS À L'AUTOMNE 88									Cours
(S 1) AUT.88	(S 2) HIV.89	ÉTÉ 89	(S 3) AUT.89	HIV.90	(S 4) ÉTÉ 90	AUT.90	(S 5) HIV.91	(S 6) ÉTÉ 91	
ADM 111	CTB 221	S	ADM 331	S	CTB 301	S	MQG 342	CTB 331	
CTB 111	FEC 121	T	FEC 333	T	GIS 343	T		ADM 551	
FEC 222	GRH 111	A		A	MQG 332	A		ADM 661	(19)
GIS 112	GRH 221	G		G		G			
MAR 221	MQG 222	E		E		E			
			GRH 332		GRH 351		GRH 343		
			GRH 342		GRH 353		GRH 462		(8)
			GRH 453				GRH 463		
							Trois (3) cours au choix OU		
							GRH 352	GRH 562	
							_____	_____	(3)
							_____	_____	

GROUPE ADMIS À L'HIVER 89								Cours
(S 1) HIV.89	(S 2) ÉTÉ 89	(S 3) AUT.89	HIV.90	(S 4) ÉTÉ 90	AUT.90	(S 5) HIV.91	ÉTÉ 91	(S 6) AUT.91	
ADM 111	CTB 221	ADM 331	S	CTB 301	S	ADM 551	S	ADM 661	
CTB 111	FEC 121	FEC 333	T	GIS 343	T		T	CTB 331	
FEC 222	GRH 111		A	MQG 332	A		A	MQG 342	(19)
GIS 112	GRH 221		G		G		G		
MAR 221	MQG 222		E		E		E		
		GRH 332		GRH 351		GRH 343			
		GRH 342		GRH 353		GRH 462			(8)
		GRH 453				GRH 463			
						Trois (3) cours au choix OU			
						GRH 352			
						_____		_____	(3)
						_____		_____	

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
CONCENTRATION MANAGEMENT

GROUPE ADMIS À L'AUTOMNE 88									Cours
(S 1) AUT.88	(S 2) HIV.89	ÉTÉ 89	(S 3) AUT.89	HIV.90	(S 4) ÉTÉ 90	AUT.90	(S 5) HIV.91	(S 6) ÉTÉ 91	
ADM 111	CTB 221	S	CTB 334	S	CTB 301	S		ADM 551	
CTB 111	FEC 121	T	FEC 333	T	ou	T		ADM 661	
FEC 222	GRH 221	A	GRH 111	A	CTB 341	A		MQG 342	(19)
GIS 112	MQG 222	G	MQG 332	G	CTB 333	G			
MAR 221		E		E	GIS 343	E			
	GIS 235		CTB 332		FEC 451		ADM 552		
							ADM 563		
							CTB 443		
					Deux (2) cours parmi les suivants :				(8)
					GRH 351		GIS 342	GIS 452	
					MAR 331		GRH 343		
							MAR 342		
					Trois (3) cours au choix, OU				
					ADM 441		ADM 101	ANS 301	
					ADM 442		TSP 101	TSP 201	
					ECN 105				
					_____		_____	_____	(3)
					_____		_____	_____	

GROUPE ADMIS À L'HIVER 89								Cours
(S 1) HIV.89	(S 2) ÉTÉ 89	(S 3) AUT 89	HIV.90	(S 4) ÉTÉ 90	AUT.90	(S 5) HIV.91	ÉTÉ 91	(S 6) AUT.91	
ADM 111	CTB 221	CTB 334	S	CTB 301	S	ADM 551	S	ADM 661	
CTB 111	FEC 121	FEC 333	T	ou	T		T	GIS 343	
FEC 222	GRH 221	GRH 111	A	CTB 341	A		A	MQG 342	(19)
GIS 112	MQG 222	MQG 332	G	CTB 333	G		G		
MAR 221			E		E		E		
	GIS 235	CTB 332		FEC 451		ADM 552			
						ADM 563			
						CTB 443			
						Deux (2) cours parmi les suivants :			(8)
				GRH 351		GIS 342		GIS 452	
				MAR 331		GRH 343			
						MAR 342			
						Trois (3) cours au choix, OU			
				ADM 441		ADM 101			
				ADM 442		TSP 101			
				ECN 105					
				TSP 201					
						_____		_____	(3)
						_____		_____	

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
CONCENTRATION MARKETING

GROUPE ADMIS À L'AUTOMNE 88									Cours
(S 1) AUT.88	(S 2) HIV.89	ÉTÉ 89	(S 3) AUT.89	HIV.90	(S 4) ÉTÉ 90	AUT.90	(S 5) HIV.91	(S 6) ÉTÉ 91	
ADM 111	CTB 221	S	ADM 331	S	CTB 331	S	CTB 301	ADM 661	
CTB 111	GRH 111	T	FEC 121	T	MQG 332	T	ADM 551	GIS 343	
FEC 222	GRH 221	A	FEC 333	A		A		MQG 342	(19)
GIS 112	MQG 222	G		G		G			
MAR 221		E		E		E			
	MAR 331		MAR 342 MAR 451		FEC 441		MAR 664		
					Trois (3) cours parmi les suivants :				
					MAR 453 MAR 454		MAR 441 MAR 556 MAR 563	MAR 452 MAR 464	(8)
					Trois (3) cours au choix, OU				
					MQG 351		MQG 361	MAR 463 MQG 352	
					_____		_____	_____	(3)
					_____		_____	_____	

GROUPE ADMIS À L'HIVER 89								Cours
(S 1) HIV.89	(S 2) ÉTÉ 89	(S 3) AUT 89	HIV.90	(S 4) ÉTÉ 90	AUT.90	(S 5) HIV.91	ÉTÉ 91	(S 6) AUT.91	
ADM 111	CTB 221	ADM 331	S	CTB 331	S	CTB 301	S	ADM 661	
CTB 111	GRH 111	FEC 121	T	MQG 332	T	ADM 551	T	GIS 343	
FEC 222	GRH 221	FEC 333	A		A		A	MQG 342	(19)
GIS 112	MQG 222		G		G		G		
MAR 221			E		E		E		
	MAR 331	MAR 342 MAR 451		FEC 441		MAR 664			
				Trois (3) cours parmi les suivants :					
				MAR 452 MAR 453 MAR 454 MAR 464		MAR 441 MAR 556 MAR 563			(8)
				Trois (3) cours au choix, OU					
				MAR 463 MQG 351 MQG 352		MQG 361			
						_____		_____	(3)
						_____		_____	